

Souriquois se retirèrent alors du côté des lignes françaises, sous la protection du fort Beauséjour.

La fidélité entre les alliés fut inaltérable de part et d'autre. Cependant, du côté des sauvages, il semblerait que la haine des Anglais eût plus d'intensité encore que l'amour pour les Acadiens. Quand ceux-ci, en 1754 et 1755, à cause de leur serment, ou prétendu serment d'allégeance, refusèrent de suivre l'abbé Le Loutre et de prendre les armes contre les Anglais, les sauvages se tournèrent contre eux et en massacrèrent un certain nombre, notamment à Cobéguit et à Beaubassin.

Chevaleresques comme leurs aïeux de France, les Acadiens, de leur côté, refusèrent obstinément, même devant les menaces les plus terribles, de donner leur allégeance à la couronne d'Angleterre, à moins qu'il ne fût stipulé dans le serment qu'ils ne seraient jamais requis de prendre les armes contre les Français et *contre les sauvages*. Ce refus réitéré fut une des causes les plus directes de leurs malheurs inouïs, et précipita le *grand dérangement*. Touchant et rare exemple d'une fidélité séculaire, plus forte que la mort !

Ce n'est que cinq ans après la dispersion de leurs amis, et lorsque Québec fut tombé entre les mains des Anglais, que les sauvages consentirent à enterrer la hache de guerre. La morne cérémonie se fit à Halifax, en 1760, en présence du Conseil de la chambre d'Assemblée et du gouverneur.

Les sauvages des provinces maritimes sont, aujourd'hui encore, distribués à peu près de la même manière qu'au temps de la première arrivée des Français, c'est-à-dire que les Abénaquis, désignés sous le nom de Malécites, ou Analécites par les Anglais, à cause de la Bible, occupaient la rivière Saint-Jean et ses tributaires, et les Micmacs ou Souriquois, le reste des trois provinces. Chose bien singulière, leur nombre n'a pas diminué. On compte aujourd'hui 2,164 Micmacs à la Nouvelle-Écosse ; 287 à l'île du Prince-Edouard et 956 au Nouveau-Brunswick. Les descendants des Abénaquis sont au nombre de 712 âmes. Tous ensemble ils pourraient armer autant de guerriers qu'au temps de Membertou.

Autre fait remarquable : quoique plusieurs d'entre eux soient, quelquefois, pendant des années entières privés de missionnaires, que certains groupes isolés vivent au milieu de populations exclusivement protestantes, comme dans les comtés de King, de Queen et de Sunbury, au Nouveau-Brunswick, ils sont demeurés, jusqu'au dernier, attachés à la foi catholique. Aucun recensement n'a encore relevé au milieu d'eux *un seul* cas d'apostasie religieuse.

Quand les missionnaires ne peuvent pas les visiter, ils viennent à de grandes distances, les trouver pour accomplir leurs devoirs de religion, surtout à l'occasion de la fête de la bonne sainte Anne.

Un prêtre distingué, grand missionnaire des Micmacs, me racontait d'eux, tout dernièrement, cette anecdote bien typique dans sa naïveté.

Il y a quelques années, les sauvages de Pictou, à la Nouvelle-Ecosse, se réunissaient pour l'élection de leur chef. Après plusieurs tentatives infructueuses, ne pouvant s'entendre, ils convinrent entre eux d'en remettre le choix au curé. Celui-ci ne délibéra pas longtemps. Il y avait parmi eux un homme remarquablement intelligent, sachant lire et écrire, possesseur de quelques biens et réputé très honnête. Le curé le désigna, et annonça son choix aux délégués de la tribu. Ceux-ci se retirèrent sans rien dire. A quelque temps de là, le plus ancien d'entre eux revint trouver le curé de Pictou, et lui demanda de vouloir bien faire un autre choix.

— Pourquoi ? demanda le curé.

Il ne savait pas très bien, mais la tribu désirait un autre chef. Le prêtre le renvoya pour délibérer de nouveau avec les siens, et lui dit de revenir dans une semaine. La semaine expirée, l' "ancien" revint, accompagné de plusieurs délégués, et annonça que la tribu persistait dans son opposition.

— Mais pourquoi cela, leur demanda le curé, n'est-il pas capable ?

— Ah ! si fait.

— Manque-t-il d'honneur ?

— Non, mon Père.

— C'est donc que ses mœurs sont mauvaises ?

— Ses mœurs sont très bonnes.

— Alors pourquoi ne voulez-vous pas de lui ?

Ils ne savaient pas trop, mais ils voulaient un autre chef.

Intrigué et impatienté en même temps, le prêtre leur dit de lui déclarer le motif pour lequel ils s'opposaient au choix de cet homme. Personne ne voulait rien dire. Il leur commanda de parler. Alors l'"ancien," s'avancant tout près, lui dit à l'oreille : *Because he was made for fun.*

Il était de naissance illégitime !





CHAPITRE ONZIÈME

Paroisse et missions. — Quelques coutumes acadiennes. — Politesse. — Vêtements. — Ne s'embrassent pas en public. — Particularité du parler acadien. — Les notables de Memramcook. — Il est nommé grand vicaire (*in partibus*) de Mgr Connolly. — Tentative d'abolition de la langue française à la Nouvelle-Ecosse. — Le serment du test. — Vive Haliburton !

“ Un mot maintenant sur la paroisse confiée à ma sollicitude. Cette paroisse, indépendamment des missions qui s'y rattachent et qui actuellement sont au nombre de cinq ¹, comprend une étendue d'environ vingt-cinq milles de longueur sur quinze de largeur. Elle renferme six cent-vingt familles acadiennes-françaises et trente-trois familles irlandaises catholiques, formant un total de 4,050 âmes, dont deux mille et cent communicants. En y comprenant les missions ou dessertes, le total général des familles est de mille quatre ; le nombre d'âmes, de six mille dix ; celui des communicants, de deux mille neuf cent soixante, plus les premières communions faites dans le cours de l'été 1869 ; ce qui peut porter le nombre total des communions à trois mille cinquante environ. Cette population est disséminée sur une étendue d'à peu près soixante milles. La paroisse de Memramcook, qui est le centre principal de toutes les paroisses françaises des environs, possède une jolie église en pierre de taille de cent dix pieds sur soixante-cinq...” ²

C'était toute une petite province dont Mgr Sweeney avait confié la direction spirituelle au jeune aumônier de Saint-Aimé. Il n'en avait été ni troublé, ni enorgueilli ; mais il s'était,

1—Scoudouc, le Ruisseau-des-Renards, Irishtown, les Beaumont et Dorchester, tombaient sous l'apanage curial de Memramcook.

2—*Petite Chronique*, Mars 1870.

en arrivant, mis résolument à l'œuvre, prenant charge d'âmes, à Memramcook, dans le même esprit que nous l'avons vu faire le catéchisme aux petits enfants de Saint-Laurent. Il se trouvait heureux dans les plus basses conditions ; il se sentait à l'aise dans les plus hautes. Militaire, il eût été, comme Napoléon Bonaparte, soudainement transféré d'une lieutenance à Paris, au commandement suprême de l'armée d'Italie, sans s'étonner plus que l'autre du subit changement de sa fortune. Son dépouillement d'ambition et son humilité de cœur lui faisaient trouver naturel d'habiter avec les humbles et les petits ; ses grands talents le mettaient facilement à la hauteur des plus hautes charges.

Disons toute la vérité. Un homme, ici-bas, ne peut rien sans le concours des autres hommes. Le Sauveur lui-même, opérant au milieu d'une population aveugle, égoïste et endurcie, ne sut, après trois ans de prédication, de prières et de prodiges, rallier qu'une poignée de disciples à sa doctrine.

Les Acadiens comprirent tout d'abord la mission de cet envoyé de Dieu, que leur avait annoncé M. Lafrance ; ils l'admirèrent après l'avoir entendu ; ils l'aimèrent après l'avoir connu ; et, quoique généralement pauvres et sans grande influence, ils le secondèrent de toute leur bonne volonté et dans la mesure de leurs ressources.

Sans doute ils étaient ignorants, en ce sens qu'un bien petit nombre seulement savaient lire, et que très peu savaient écrire. Mais l'ignorance des lettres est-elle la seule et la plus grande des ignorances ? Le paysan chrétien qui connaît un Dieu en trois personnes, en sait véritablement plus long qu'Aristote ; et, s'il le sert et l'aime, il est meilleur philosophe que tous les sages de la Grèce et de Rome réunis.

Les Acadiens avaient de la religion des notions très nettes, transmises de pères en fils dans les familles, et maintenues par les missionnaires. Peu ou point de ces coutumes et superstitions, ivraie que l'on trouve, par exemple, étouffant le bon grain dans plusieurs des provinces du sud de l'Amérique ; partout la plus grande soumission à l'Eglise et un extrême respect à l'autorité de ses pasteurs, sans pour cela oublier leur propre

dignité d'hommes devant d'autres hommes. Leur franche soumission n'était pas de la bassesse. Quoique les plus humbles dans la maison du Seigneur, ils se savaient les légitimes héritiers du royaume, et auraient cru manquer à Dieu en agissant vis-à-vis de ses créatures comme des mercenaires ou des esclaves. Aux pieds de l'orgueil se tient l'abjection, qui ne vaut pas mieux que l'orgueil, parce qu'elle en est la lâcheté. Le chrétien doit être humble, mais fort. Les Acadiens l'étaient généralement, ou s'efforçaient de l'être.

La misère, qui est, tout comme la mort, une niveleuse, avait rapproché nos gens plus près de leur égalité originelle. Il n'y avait parmi eux qu'un homme qui valût mieux que les autres hommes, le prêtre, à cause de son sacerdoce. A celui-ci ils disaient toujours : " Monsieur." Les autres répondaient à leur nom de baptême et les étrangers à leur nom de famille, non pas par manque d'égards, mais parce qu'ils les considéraient en tout leurs égaux, leur frères. Pourquoi ces distinctions cérémonieuses entre les enfants d'un père commun, quand c'est le cœur qui parle ? Les grands, qui exigent de leurs subordonnés des actes d'adulation idolâtrique, agissent entre eux avec beaucoup de simplicité.

L'empereur d'Allemagne, écrivant tout récemment à son " frère " d'Italie, lui recommandait de faire ses amitiés à " Marguerite." Marguerite, c'est la reine.

Cependant, à la tête des paroisses, il y avait les vieillards, la plus ancienne des aristocraties connues parmi les hommes ; non pas tous les vieillards, mais les plus éclairés et les plus vertueux. Ceux-ci étaient les guides naturels de leurs concitoyens ; ils présidaient aux conseils, frayaient les sentiers, et exerçaient la royauté de l'opinion. Quand les prêtres faisaient défaut, — ce qui arriva souvent durant la période qui précéda et suivit immédiatement l'expatriation de 1755, — on leur apportait les nouveau-nés pour les ondoyer, et les mariages se faisaient devant eux, sauf à être bénis, plus tard, par le ministre des autels. La parole de ces hommes n'était jamais mise en doute, et l'exemple de leur vie se répandait sur la bourgade comme un parfum de bienfaisante odeur.

A l'arrivée du P. Lefebvre, cet état de choses s'était quelque peu modifié, à cause des missionnaires, dont le nombre était devenu suffisant pour la desserte de tout ce pauvre peuple. Quelques-unes des anciennes coutumes tendaient à disparaître. La jeune génération, par crainte du ridicule, aspirait à se vêtir selon "la mode anglaise." Le "soulier sauvage" (mocassin) n'était plus de mise que pour les travaux des champs, et le *canistean*¹ cédait le pas, les dimanches, aux bottes anglaises à jambières; la "veste courte" de France était délaissée pour la redingote et le pardessus (*overcoat*) britannique; la "calotte brochée" pour le chapeau de feutre et la casquette, tandis que les "culottes à double clapet," honnies des jeunes gens, restaient l'apanage des vieillards, dont elles avaient fait la joie aux jours ensoleillés de leur jeunesse.

Sauf au nord du Cap-Breton, à l'île du Prince-Edouard et dans une ou deux paroisses de la Nouvelle-Écosse, les jeunes filles avaient, de leur côté, adopté l'habillement de leurs sœurs britanniques; mais leurs mères portaient toujours la cote et le mantelet de laine, tissés à la maison et confectionnés de leurs mains.

Elle vécut chez elle et fila de la laine,

a dit un poète, faisant l'éloge de la matrone romaine. Sur leur tête, la *caline*, sorte de bavolet, pour l'usage de la maison, et, les dimanches à l'église, la coiffe en dentelle ou à béguin, recouverte du mouchoir de soie normand, noué sous le menton; leurs épaules et leur gorge étaient cachées sous un fichu blanc ou noir, ou quelquefois en couleurs, croisé bien modestement sur leur poitrine. Les jeunes personnes le croisaient avec un art tout féminin. Par-dessus le fichu, une petite croix d'argent massif et un cœur du même métal.

Ces us et coutumes avaient, dans le détail, échappé à l'observation du P. Lefebvre: d'autres usages intimes l'avaient

¹—Espèce de chaussure faite de peau de bœuf non tannée, portant son poil en dehors.

frappé davantage. Au Canada, l'amitié est vibrante et l'amour démonstratif; non pas en Acadie. Deux amis s'aiment sans



Une Acadienne de Rustico, en 1897.

se le dire en paroles emphatiques; et les tendres sentiments des jeunes gens, leur cœur fût-il un cratère ardent, s'expri-

ment avec une timidité de vierge craintive. On ose à peine employer le mot amour. " — J'ai de l'*amitié* pour votre fille : voulez-vous me la donner pour femme ? " dira à son futur beau-père le jeune prétendant, dans les angoisses de la " grande demande." L'expression *amour* est au-dessus de son courage. Cela fait vaguement songer à Lacédémone.

Même réserve dans les familles. Aucune manifestation publique plus démonstrative que la poignée de mains, l'un des époux se mit-il en route pour la Chine. Les sœurs, les frères ne s'embrassent pas entre eux ; et la mère n'a plus de baisers pour son enfant en âge de faire sa première communion.

Ces coutumes se retrouvent ailleurs qu'en Acadie. L'entourage de Napoléon I^{er} remarquait sa froideur pour sa mère et ses sœurs et disait : " Ils ne s'aiment pas entre eux." Des historiens lui en ont fait un crime. C'est que l'on ne se livre guère aux expansions du cœur, en Corse. " Pour aimer d'une façon sévère, tacite, peu démonstrative, dit M. Joseph Turquan, et sans marques de tendresse, on ne s'en aime pas moins qu'ailleurs, et l'esprit de famille y est plus vivace que sur le continent." Les mêmes usages se retrouvent dans la haute Bretagne ; et j'ai lu quelque part qu'une femme de Rennes avait un fils, depuis de longues années parti en mer, qu'elle croyait perdu. Il arrive inopinément chez lui, un soir qu'il y avait du monde. La pauvre mère contient sa joie. Mais, les gens partis, elle se jette au cou de son enfant, et expire de bonheur.

Certains autres usages sociaux et intimes, apportés par les aïeux, se conservent religieusement en Acadie, comme de précieux joyaux de famille. Les époux acadiens, comme cela se pratique dans une certaine classe de la société française, ne se tutoient pas entre eux ; et les cadets portent toujours respect aux aînés. *Vous*, disaient et disent encore les plus jeunes à leurs frères et à leurs sœurs ; *toi*, répondent ceux-ci. Ces formules du respect se retrouvent dans d'autres parties du discours. *Si, si fait*, expressions exquises de politesse, sont ici, comme en France, les synonymes de *oui*, pour contredire une déclaration formulée dans la forme dubitative.

— L'*Angelus* n'est pas encore sonné ?

— Si.

— Il n'est pas encore midi ?

— Si fait.

Quand l'affirmation ou l'interrogation est positive, la réponse est oui ou non : — Il est midi. — Oui. — L'*Angelus* a-t-il sonné ? — Non.

Le parler acadien diffère, sous plusieurs rapports, du parler canadien. Non pas qu'il existe de patois dans l'une ou l'autre province. Des voyageurs français à vol d'oiseau et des publicistes anglais de haute fantaisie l'ont affirmé contre toute vérité. La langue française qui se parle dans toute l'étendue du Canada est la langue d'oïl, puisée à ses sources primitives, telle qu'elle se parlait chez les paysans du centre et du nord de la France, au commencement du dix-septième siècle, et telle qu'elle s'y parle encore communément. Elle est normande, confinante à la Picardie, dans la province de Québec ; elle est plus Ile-de-France, Maine, Anjou ou Aunis, en Acadie, avec quelques pointes de Basque, en certaines paroisses.

C'est de ces dialectes, variant assez peu entre eux, que s'est formée la langue classique et académique de la France. Le P. Didon ou M. le comte de Mun, parlant devant un auditoire de paysans bas-canadiens ou acadiens, serait compris tout comme à Rouen et à Tours ; et eux-mêmes, entendant nos gens, croiraient, sauf les anglicismes, ouïr des paysans de Touraine ou des environs de Dinan.

La grammaire est plus correcte, chez les Canadiens ; la prononciation des mots est généralement meilleure, en Acadie, les intonations plus flexibles, les finales moins monotones et moins traînantes.

Moé, toué, ma foué, diront les Canadiens, en fermant et rétrécissant les sons ; les mêmes mots, en Acadie, donnent, au contraire, un son ouvert, se rapprochant du *moâ, toâ*, attribués aux Anglais de passage à Paris.

La conjugaison de nos verbes acadiens est surtout défectueuse : J'ai, tu as, il a, j'ons ou j'avons, vous avez, ils ont ou avont. J'aime, tu aimes, il aime, j'aimons, vous aimez, ils

aimont. Mais elle ne prend, en aucun cas, les proportions fantastiques que leur donnent certains écrivains, des miéux intentionnés d'ailleurs. M. Faucher de Saint-Maurice, dans son *De tribord à babord*, fait ainsi parler une Acadienne de Richibouctou, "aux yeux noirs" :

"Le homard, quand je le prenions étions malin. Je me défions de ses mordants qui serrions fort. Si voulions le manger, je mettions un petit d'eau sur le feu, y glissions la bête qui, du moment qu'elle touchions le chaudron, éprouvions un choc qui l'y rougissions : puis y bouillions tranquillement jusqu'à ce que, si je le voulions, un autre le remplacions."¹

Autant parler nègre avec des infinitifs. Pas une Acadienne, eût-elle la prunelle plus noire que le fond de l'Erèbe, ne reconnaîtrait là sa langue maternelle. Tant qu'à se livrer à la fantaisie de son imagination, j'aime encore mieux voir le spirituel écrivain faire de la science rétrospective : "Du temps des Indiens, dit-il ailleurs, on faisait déjà la pêche aux huîtres (ô Darwin !) et les tribus de l'Acadie en séchaient de grandes quantités pour leur provision d'hiver."²

Il s'en est fallu de peu que la conjugaison à la mode acadienne ne prévalût à la cour de France, au seizième siècle, et ne devînt la langue écrite du royaume. Quand Henri IV chantait : "J'aimons les filles," il parlait la langue de la majorité des personnes du centre et du nord de son royaume et un peu celle de sa cour. Mais, dans la bouche du roi, aussi bien que dans celle de nos gentes paysannes, *j'aimons* se traduit par nous aimons, et non pas par j'aime.

Plusieurs mots ou acceptions de mots qui, de prime abord, paraissent insolites, sont, ou des termes maritimes étendus aux choses de la terre, ou, le plus souvent, de belles vieilles expressions françaises, reproduisant la physionomie de la langue à ses origines. Rabelais seul, dans un triage que j'ai fait de ses vieilles locutions gauloises, m'a donné plusieurs cen-

1—*De tribord à babord*, p. 279.

2—Faucher de Saint-Maurice, *Bulletin des recherches historiques*. Il vivait encore quand j'ai écrit ce passage.

taines de mots et d'acceptions de mots acadiens, dont le Dictionnaire de l'Académie ne fait pas mention. C'est à ces sources limpides que s'est formée la langue de Montaigne et de Bossuet, et qu'elle se rajeunit encore tous les jours.

Toute cette philologie laissait, au surplus, le P. Lefebvre assez indifférent. L'intensité de la foi chez les Acadiens l'avait bien autrement impressionné. Non pas que la foi fût nécessairement plus vivante, à Memramcook, qu'à Saint-Philippe de Laprairie; mais elle portait une physionomie, ou, comme aurait dit Montaigne, un *visaige* différent. Il trouvait aussi plus d'initiative chez nos cultivateurs. Amand Leblanc, dès la première année de l'ouverture des classes, lui fit don d'un lopin de terre attenant au collège et valant quatre cents dollars.¹ Le P. Lefebvre l'accepta de bonne grâce; mais, avec la délicatesse qui le caractérisait, il ne tarda pas à rendre en éducation gratuite à son généreux paroissien au delà de la valeur du don reçu. Il en usait toujours ainsi, du reste, avec tout le monde.

Il s'attacha d'amitié à quelques-uns des anciens de sa paroisse; et ces liens du cœur l'affermirent et le fortifièrent aux jours des grandes épreuves. MM. Thaddée (Babé) Leblanc, Béloni Gaudet, Maxime Gaudet, Thaddée Bourque, David Cormier, Thaddée Gaudet, François-Jean Belliveau, Tamant Landry², Joseph Belliveau, pour ne nommer que les morts, formaient son conseil ordinaire de consultation.

M. François Belliveau était un enthousiaste méridional, au cœur large, au parler franc, et d'un patriotisme intransigeant. M. Landry, vrai normand pour la finesse et l'esprit, était l'homme aux prudents conseils; M. Joseph Belliveau, dans une

1—C'est sur ce terrain que se trouve aujourd'hui le couvent des révérendes sœurs de la Charité. Le P. Lefebvre en passa le titre à l'évêché de Saint-Jean.

2—Député à la législature provinciale du Nouveau-Brunswick, de 1846 à 1870. En témoignage de sa fortune politique (il avait refusé un jour une forte somme qu'on lui offrait pour influencer son vote), ses collègues anglais lui présentèrent un pot en argent massif, religieusement conservé dans sa famille.

circonstance que le P. Lefebvre n'a pas voulu faire connaître, mais vraisemblablement à la suite de "l'acte d'incorporation," lui offrit en toute propriété sa maison avec les dépendances, pour y transférer le collège. Cette maison, sise à quelques cents pas de l'église paroissiale, était de beaucoup la plus belle et la plus considérable de toute la paroisse. Le P. Lefebvre refusa, ému jusqu'aux larmes de tant de grandeur d'âme. M. Belliveau, toujours réservé et digne, avait l'air d'un grand seigneur retiré sur ses terres.

Ces amitiés, fortes et discrètes, ne se démentirent jamais de part et d'autre, et, fait digne d'être noté, ne soulevèrent ni jalousie ni récrimination dans la paroisse.

Vers ce temps-là (1869), Mgr Connolly, archevêque d'Halifax, qui avait beaucoup entendu parler du P. Lefebvre et de son œuvre, eut la curiosité de passer par Memramcook, en se rendant au concile œcuménique de Rome. La chétive apparence du collège, modeste construction en bois, avec une chapelle sans prétention et simplement de bon goût, n'eut rien qui le frappât ; et l'apparence des écoliers, la plupart habillés d'étoffe tissée à la maison, ne dit rien à Sa Grandeur. Il n'en fut pas ainsi du supérieur de l'établissement. Celui-ci l'intrigua, d'abord, et finit par le troubler. Il lui faisait les honneurs de sa maison avec une grâce parfaite, sans embarras ni timidité, tout à fait à l'aise, comme s'il ne se fût pas trouvé en présence d'un prince de l'Eglise. De l'étonnement l'archevêque passa à ce sentiment pénible de gêne qu'éprouvent quelquefois les grands en présence d'un homme humble et véritablement supérieur. Mgr Connolly était un prélat doué de talents brillants, taillé pour la pourpre ou le sceptre souverain, devant qui tous les fronts se courbaient, à la volonté duquel personne ne résistait.

L'humble religieux de Sainte-Croix semblait ne pas se douter de tant de sujets d'éblouissement : il resta naturel. Ce fut l'archevêque qui subit l'ascendant de son hôte. Il en devenait mal à l'aise. Il fallait sortir de cette situation ridicule et rétablir les rôles. Il se fit apporter du papier, une plume et de l'encre.—" Je vous établis, durant mon absence à Rome,

mon grand vicaire, avec juridiction limitée aux paroisses françaises de la baie de Sainte-Croix, dit-il au P. Lefebvre. Aussi bien, il y a parmi vos compatriotes de mon diocèse quelque mécontentement. Vous les irez visiter, et arrangerez les choses. *Vous pourrez même fonder un collège au milieu d'eux*, si, toutefois, vous pouvez vous entendre avec mon grand vicaire."

A défaut de sceau officiel, il scella le document du chaton de son anneau pastoral.

C'est avec bonheur que je note ici ce fait important, heureux de trouver dans la vie de Mgr Connolly un acte qui puisse s'interpréter d'une manière sympathique aux Acadiens.

N'osant pas refuser, le P. Lefebvre accepta avec grâce et remerciements. A quelque temps de là, conformément à l'ordre du métropolitain, il s'en alla visiter les populations françaises du sud de la Nouvelle-Ecosse.

Il trouva les choses allant mal, dans les comtés de Digby et de Yarmouth. La langue française y était décrétée d'abolition ; et les pauvres Acadiens, ne sachant plus à qui s'adresser pour des conseils et des consolations, du côté du ciel aussi bien que de la terre (M. l'abbé Sigogne était mort en 1844), se sentaient poussés aux sombres extrémités du désespoir.

Ils ne convenaient pas qu'il fût ridicule, ni honteux de parler français entre eux, le soir, au retour des champs, les enfants rangés autour de l'âtre ; sur la haute mer, quand la houle est menaçante, ou que le vent gémit sa mélodie plaintive ; sur la grande place de l'église, le dimanche, où la paroisse se réunit, quitte à entendre, à l'intérieur, la parole de Dieu dans une langue étrangère que les femmes et les enfants ne comprenaient pas et ne comprendraient jamais. Ils étaient si doux à l'oreille les vieux cantiques de France ! Pourquoi les proscrire ? Que chanteraient-ils jamais, s'il ne leur était pas permis, non plus, de chanter les plaintes de Port-Royal et de Grand-Pré, qui les faisaient doucement pleurer ? Et le bon Dieu ? Est-ce qu'on peut prier le bon Dieu autrement qu'en français, chez soi, ou en latin, à l'église ?

Honteux de parler français, cela voulait dire honteux de l'être !

Leur sang, à cette idée, flagellait leur poitrine à la briser. Leurs pères étaient morts dans le martyre et dans l'exil. C'était mourir glorieusement. Eux, on voulait les tuer dans le mépris ; et quels étaient, grand Dieu ! leurs persécuteurs ?

J'ai entendu raconter ces choses, à mon premier voyage à la Baie-Sainte-Marie, et maintes fois, depuis ; des voyageurs de distinction, témoins auriculaires, m'en ont confirmé la vérité. Un vieillard acadien du nom de Trahan, rapportant ce qu'il avait entendu et vu, à l'église de Métégan, à ce sujet, pleurait comme un enfant.

Le P. Lefebvre parcourut la plupart des établissements français de la Baie-Sainte-Marie et du Cap-Sable, répandant sa parole comme un baume d'une suavité infinie. Il leur disait, après Jésus sur la montagne : " Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés." Il leur recommandait la résignation, ce vin qui abreuva leurs pères dans l'exil, et dont eux-mêmes, depuis plus d'un siècle, étaient repus.

— Ne rougissez pas de ce que vous êtes, ajoutait-il, car votre histoire est belle comme celle de tous les confesseurs ; et vous-mêmes, si vous aimez bien le bon Dieu, vous valez tout autant que ceux qui vous entourent : croyez-le sans vous enorgueillir. Continuez, surtout, de parler français, de prier et d'apprendre à vos enfants à prier en français. Cette langue est bien comprise en paradis, et, sur la terre, elle ne déshonore personne. Quant à la France, la belle, la glorieuse France, elle est toujours la fille aînée de l'Eglise.

La grande fermeté des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton l'avait frappé. Il leur trouvait plus de caractère qu'à leurs frères des autres provinces, et disait qu'ils se rapprochent davantage du type primitif de leur race. Il caressa longtemps le projet de fonder une maison d'éducation au milieu d'eux.

A son retour au collège, il nous raconta les incidents de son voyage, ce qu'il avait observé, les mœurs et les coutumes de ces populations et quelques traits de leur histoire contem-

poraine, retracée à grands coups de pinceau. Nous nous pressions autour de lui, à la récréation, pour l'entendre. C'était l'histoire de notre pays que nous apprenions avec un enthousiasme extrême.

Le récit de l'abolition du serment du *test* — de l'épreuve — eut surtout un auditoire haletant. Nous avons souvent entendu parler de ce serment comme d'une chose de l'enfer; mais personne d'entre nous ne savait au juste ce que c'était.

“ C'est un M. d'Entremont de Poboncou (*Pubnico*), vieillard d'une grande distinction, nous dit-il, qui m'a raconté dans quelles circonstances cet odieux serment, le *big oath*, comme on l'appelait, fut finalement supprimé à la Nouvelle-Ecosse. C'était en 1837. Mais il faut savoir que l'institution de cette profession de foi, ou plutôt de cet anathème politique de notre religion, remonte plus haut, à 1673, en Angleterre, au règne de Charles II.

“ Pour assurer au protestantisme une éternité d'existence dans les Iles-Britanniques, le parlement obligea ses membres, et tous les fonctionnaires publics, à le prêter. C'était fermer les communes anglaises, la chambre des lords, la magistrature et tous les emplois civils aux catholiques.

“ Avec la conquête, ces institutions diaboliques passèrent au Canada.

“ La province de Québec fut la première à en obtenir le rappel, cela dès 1774, grâce à la révolution américaine qui s'annonçait menaçante, et de laquelle il importait à l'Angleterre de détourner les Canadiens-Français.

“ Il n'en fut pas ainsi des provinces maritimes, où vous étiez noyés dans la majorité numérique des protestants. Les lois de persécution furent maintenues contre vous, et les catholiques de toutes les nationalités se virent exclus des fonctions publiques.

“ Le premier catholique qui siégea à la législature d'Halifax fut un Irlandais, M. Kavanagh, qui obtint d'Angleterre, par l'entremise du lieutenant gouverneur, l'autorisation de prendre son siège sans prêter “ le grand serment.” Mais la loi restait la même. C'était une faveur personnelle.

“ Quatre ans plus tard, en 1827, MM. Uniack et Haliburton firent voter une adresse par la chambre demandant à Sa Majesté l'abolition de l'odieux serment. C'est à cette occasion qu'Haliburton fit son grand discours, le plus beau, peut-être, qui ait jamais été entendu en Amérique.

“ Un acte d'émancipation fut enfin passé, en 1830, grâce auquel les députés catholiques pouvaient être dispensés de la prestation du serment du test.

“ Mais la mise en vigueur de cet acte semble avoir été de difficile application, puisqu'un comité fut chargé, six ans plus tard, en 1836, de faire un rapport sur la nature du serment d'Etat que les futurs députés seraient requis de prêter, et qu'un bill fut voté à cet effet par la chambre à la dernière session de ce parlement.

“ C'est sur ces entrefaites que deux Acadiens se firent nommer membres de la législature de 1837, à la Nouvelle-Ecosse : M. Simon d'Entremont, du *township* d'Argyle, et M. Frédéric Robicheau, du comté d'Annapolis. Un ou deux autres représentants catholiques, de langue anglaise ceux-là, avaient aussi été élus, je ne sais plus pour quelle circonscription électorale.

“ Quand vint le moment de prendre son siège et de prêter le serment, Simon d'Entremont se tint sous le portique de la législature, en dehors de l'enceinte. Son ami, Frédéric Robicheau, était retenu chez lui par la maladie; de plus, son élection était contestée.

“ Ses collègues le sollicitèrent d'entrer et de jurer allégeance au roi et fidélité aux lois du royaume.

“—Montrez-moi le serment qu'il faut prêter ? leur demanda-t-il

“ Le greffier de la chambre lui en communiqua la, vieille formule, qui se lisait comme suit : ¹

“ Moi, A. B., solennellement et sincèrement, en présence de Dieu, fais profession, atteste et déclare que je crois qu'il n'y a

¹—Il existe plusieurs formules du serment du test. Le fond est à peu près le même pour chacune.

aucune transubstantiation des éléments du pain et du vin au corps et au sang du Christ dans le sacrement de l'Eucharistie, au moment de la consécration ou après, opérée par aucune personne que ce soit; que l'invocation ou l'adoration de la Vierge Marie ou de tout autre saint, ainsi que le sacrifice de la messe, tel qu'il est présentement célébré dans l'Eglise de Rome, sont des actes de superstition et d'idolâtrie. Et, solennellement et en présence de Dieu, j'affirme, j'atteste et déclare que je fais la présente déclaration, en toutes ses parties, selon la signification propre et ordinaire des mots qu'elle renferme, tels qu'ils sont entendus habituellement par les protestants anglais, sans échappatoire, sans équivoque et sans restriction mentale d'aucune nature que ce puisse être, et sans dispense préalable accordée à cette fin, soit par le pape, soit par aucune personne ou autorité quelconque, et sans espérance d'obtenir aucune dispense semblable d'aucune personne ou autorité que ce soit, et sans croire que je sois ou puisse être justifié devant Dieu ou les hommes, ou absous de cette déclaration, ou d'aucune de ses parties, dût le pape ou toute autre personne ou puissance, me dispenser ou annuler cet acte en déclarant qu'il est tout à fait nul et non avenu."

"—Et je dois faire serment de ça? demanda Simon d'Entremont?

"— Sans doute, afin de témoigner de votre loyauté à notre glorieux roi, Guillaume IV.

"— Vous pouvez remporter votre document, répondit-il, avec beaucoup de calme. J'avalerais plutôt un chien de mer, la queue la première, que de jurer ça.¹

"L'expression n'était pas très parlementaire, mes enfants, nous fit observer le P. Lefebvre, avec un sourire triomphant; elle était plutôt d'un marin. Mais c'est avec ces sentiments-là dans le cœur que les premiers chrétiens entraient dans l'arène du Colisée romain pour se faire dévorer par les bêtes, plutôt que de sacrifier aux faux dieux."

1—M. George-David d'Entremont, son fils, me racontait à moi-même, en 1895 l'histoire de l'abolition du serment du *test*, dans presque les mêmes termes. A la demande que je lui fis de son âge: "Septante-huit, Monsieur" (soixante dix-huit).

Nous écoutions, frémissants.

— Et qu'est-ce que les Anglais lui firent ? demandèrent plusieurs voix.

— Dame, ils ne lui firent rien. Ils ne pouvaient rien lui faire. L'acte de 1830 et celui de 1836 le protégeaient. Mais cette élection de deux Acadiens avait bouleversé les esprits. On ne pouvait se résoudre à admettre dans l'enceinte de la Chambre le spectre de Banco.

— Certains députés parlèrent même de recourir aux moyens extrêmes.

— Simon d'Entremont ne fléchissait point.

— Le lieutenant gouverneur, sir Colin Campbell, mit fin à l'anxiété générale en nommant une commission composée de trois de ses principaux officiers, les autorisant " en vertu des pouvoirs dont la législature l'avait revêtu, à administrer, soit collectivement soit individuellement, le serment ordinaire d'État, selon la loi, à toute personne ou personnes élues membres de la chambre d'assemblée, ratifiant d'avance tout ce que les dits commissaires ou chacun d'eux feraient à ce sujet.

— Et d'Entremont prit son siège dans la chambre d'assemblée, au milieu des acclamations de ses collègues et à la grande satisfaction de toute la province."

— Et il ne jura point l'infâme serment, dit la voix grave d'un humaniste ; c'était un vrai Acadien !

— Et il n'avalait pas de chien de mer la queue la première, crièrent cinq ou six des plus jeunes, en lançant leurs casquettes au plafond ; vive d'Entremont !

— Vivent tous ceux qui se montrèrent alors généreux vis-à-vis des catholiques, Uniacke, Murdock, et surtout le glorieux ami de l'abbé Sigogne, Haliburton ! dit à son tour le P. Lefebvre.

Et les quatre-vingts auditeurs qui avaient écouté son récit, haletants, reprirent tous d'une seule voix : " Vive Haliburton ! "



CHAPITRE DOUZIÈME

Congrégations enseignantes. — Leurs droits et obligations. — Coup d'œil sur l'enseignement donné à Saint-Joseph. — Le P. Geoffrion déclaré *juste*. — Concours interprovincial. — Le F. Grégoire, professeur de philosophie. — Sa méthode.

Les congrégations enseignantes sont demeurées, au dix-neuvième siècle, des monastères antiques, quant à leur constitution et à leur règlement intime; ce sont à toutes fins des sociétés d'affaires en participation, quant à leurs relations avec le public extérieur.

Les membres en sont des moines retirés du monde et engagés dans les serments de la perfection évangélique, la chasteté, l'obéissance et la pauvreté individuelle; le "siècle" n'existe plus pour eux, et eux-mêmes sont devenus quelque chose de volontairement sacrifié, qui n'a plus de volonté propre, ni d'existence civile personnelle, des "cadavres", comme les appelle saint Ignace de Loyola. Dans cette capacité, ils n'ont de compte à rendre qu'à leurs supérieurs hiérarchiques et à Dieu.

En tant qu'entrepreneurs d'éducation, moyennant rétribution pécuniaire, ils ne diffèrent pas essentiellement des autres hommes engagés dans la même profession, excepté par la plus grande sainteté de leur vie. Ils bénéficient de tous les privilèges et de toute la protection civile dont jouissent les corporations laïques; rien ne semble, d'un autre côté, les soustraire, de droit divin ou autrement, aux obligations correspondantes. C'est, parmi les hommes d'Eglise, une phalange d'élite, mais ce n'est pas l'Eglise. Le décret du dernier concile œcuménique de Rome: "Dans les causes de la compétence ecclésiastique, il n'est permis à personne de juger le jugement du souverain Pontife," est exclusif, et ne s'étend pas aux écoles

congréganistes, qui sont, comme tout ce qui est humain, soumises à l'opinion et aux lois humaines, sans préjudice des droits hiérarchiques.

En faisant ou en croyant faire pour le mieux, les communautés enseignantes sont susceptibles de se tromper, soit dans la disposition de leur cours d'études, soit en n'adoptant pas les meilleures méthodes connues d'enseignement, soit encore en se faisant illusion sur la compétence de quelques-uns de leurs maîtres de classe, surtout lorsqu'il y a dispense de concours et d'examen et absence de brevets de capacité.

Une communauté religieuse qui s'engage par contrat, avec les parents et par charte, vis-à-vis du public, à fournir un "cours d'éducation," est tenue de le donner d'excellente qualité, de même que les parents sont tenus d'en payer le tarif en excellente monnaie.

Les congrégations, là-dessus, sont soumises aux mêmes obligations et jouissent des mêmes droits que les corporations laïques, Laval que McGill, Saint-Joseph que Mount-Allison.

La partie la plus importante de l'éducation, le professorat, préoccupa toujours vivement le P. Lefebvre. Il se croyait strictement tenu d'avoir des maîtres compétents, de la même obligation de justice que l'homme de profession est tenu de bien connaître l'art qu'il pratique, l'industriel de donner un bon article pour le prix d'achat convenu.

Sa communauté, neuve encore sur ce continent, était souvent dans l'impossibilité, malgré la meilleure des volontés, de lui en fournir en nombre suffisant. C'est que Saint-Laurent, à cette époque, était surtout un collège commercial, supérieurement outillé pour former des hommes d'affaires, mais peu pourvu de professeurs classiques.

A l'impossible nul n'est tenu, dans la plupart des cas, au moins. Le P. Lefebvre n'était pas responsable d'un état de choses imposé à son obéissance par ses supérieurs, et à sa raison et à sa charité par les besoins urgents des Acadiens, qu'il était venu sauver. Au reste, avouons-le, son personnel enseignant n'était pas, en somme, inférieur à celui des collèges classiques du Bas-Canada.

L'année 1869 lui fut propice sous le rapport des professeurs. Les vacances lui en amenèrent deux, le R. P. Geoffrion¹ et le F. Grégoire². Au premier échut la rhétorique, où la classe la plus avancée allait entrer.

Nous avons, dans un chapitre précédent, étudié la situation générale des Acadiens à l'arrivée du P. Lefebvre; nous connaissons le personnel du corps enseignant du collège; nous venons de faire une incursion parmi le peuple, examinant ses coutumes et notant quelques particularités de son langage. Il ne sera peut-être pas sans intérêt de connaître un peu plus intimement les écoliers du collège Saint-Joseph, leurs habitudes, leur esprit, ou, pour parler la langue des romanciers contemporains, leur "état d'âme."

L'écolier est un censeur né. Il est bien malaisé, même aux plus éminents d'entre les professeurs, de sortir indemnes du redoutable jugement d'une classe d'humanistes ou de rhétoriciens. S'ils ont la vertu qui impose le respect, ils seront trouvés courts du côté de la science; s'ils ont la science en même temps que la vertu, ils devront redouter encore le ridicule qui tue, et qui consiste souvent en peu de chose, un certain geste habituel, une attitude particulière, un tic amusant, démesurément grossis dans la lanterne magique de la classe.

Un très estimable ecclésiastique, employé comme pion aux études et à la récréation, en échange de leçons de théologie que lui donnait le P. Lefebvre, dut, vers ce temps-là, quitter le collège, tout simplement parce qu'il avait une manière réjouissante de marcher. Quand il entra à l'étude, ou qu'il se promenait en récréation, les élèves se tordaient. "Cet âge est sans pitié." Il ne sut jamais pourquoi son congé lui fut prématurément donné.

1—Né à Varennes en 1838.—Entra au collège Saint-Laurent en 1859.—A Memramcook, de 1869 à 1873.—Supérieur du collège Saint-Laurent de 1873 à 1889.—Délégué au chapitre général de Paris, en 1889—Affilia le collège Saint-Laurent à l'université Laval. Aujourd'hui, supérieur au noviciat de la Côte-des-Neiges.

2—Mort en octobre 1875. Un autre religieux non moins estimable, le F. Ladislav, les accompagnait.

Le P. Geoffrion, lui, après plusieurs ballottages mouvants, sortit enfin de l'urne avec le titre de *juste*, décerné à l'unanimité de sa classe. Si ce titre n'est pas en soi concluant en tant que diplôme pédagogique, c'est peut-être le plus beau qu'un homme, même un professeur de rhétorique, puisse ambitionner. L'Évangéliste n'en donne pas d'autre à saint Joseph, et celui-là suffit à sa gloire. Voici à quelle occasion le P. Geoffrion devint officiellement *juste*.

A l'ouverture de l'exercice de 1869, il arriva d'un collège bascanadien un écolier qui monta avec la première classe en rhétorique. C'était le premier confrère qui nous venait de la province sœur. Ce fut tout un événement. Pour une classe moins déterminée, c'eût été, dans les circonstances, le signal d'un sauve-qui-peut. C'est que nous avons les oreilles rabattues d'entendre dire que le dernier des Canadiens était un phénomène, à nous comparé. C'était un certain Frère qui s'était bénévolement chargé de nous chanter cette cantilène.

Quand nous obtenions quelque succès, et que le P. Lefebvre nous en faisait compliment, le cher Frère ne manquait pas de venir, le lendemain, à la récréation, nous dire: "C'est par pitié pour vous que le P. Lefebvre a dit cela. Au Canada on ne prend pas le *trouble* de relever ces petits succès de rien du tout. Ah! s'il pouvait donc venir ici un élève de l'un de nos collègues, pour vous apprendre à vivre; pour vous faire voir comme vous êtes des ignorants! Le plus capable d'entre vous tiendrait la queue dans le dernier de nos collègues de Québec."

Si cela était vrai,—et comment en douter, celui qui nous l'affirmait portait soutane,—c'est que nous étions, comme race, intellectuellement inférieurs aux autres races, même aux autres membres de la famille française, surtout aux Canadiens. Or voici qu'un de ces derniers, réputés des plus forts,¹ venait apparemment tout exprès pour nous montrer notre chétiveté.

Chacun fit bonne contenance. Mais le nouveau confrère tomba en plein camp ennemi. Il eût été positivement

1—Il porte aujourd'hui la décoration de la Légion d'honneur à sa boutonnière.

dangereux pour lui de faire aucune remarque blessante, ou simplement hautaine, à l'adresse des Acadiens.

Ni le P. Geoffrion, ni le nouvel arrivé, ne soupçonnaient rien des orages qui grondaient dans nos cœurs aigris et humiliés.

Dès le premier jour de l'ouverture de la classe, quelqu'un d'entre nous demanda qu'il fût fait une composition générale sur un sujet déjà étudié l'année précédente. Nous avions hâte d'éclaircir tout d'abord un doute qui nous étouffait. Le sujet choisi fut une composition en vers latins sur l'*Immaculée Conception*. Deux heures sur le trépied d'Apollon ! Il en exsuda des plus fortes têtes de vingt-quatre à trente-six alexandrins. Nous demandâmes que la correction en fût faite sur le tableau, les vers de chacun étant corrigés par tous. Toutes fautes de facture relevées, notre confrère canadien se trouva le troisième sur la liste. L'honneur national était sauf !

Quel ne fut pas notre ébahissement lorsque le professeur, revisant les notes, assigna à son compatriote la quatrième place !

La semaine suivante, nouvelle composition. Notre ami du Canada (il était devenu presque notre ami) proposa une version grecque. Déroute complète de l'Acadie ; les plus forts mordirent la poussière ; ce fut un véritable Waterloo. Le Canada planait, victorieux, au haut de la liste.

—Bah ! fit observer le plus philosophe d'entre les derniers vaincus, les honneurs sont partagés. Nous avons autant de chances de faire notre vie en ce monde-ci et notre salut dans l'autre avec des vers latins, que les Canadiens avec des versions grecques. De la fraternité sur toute la ligne, mes amis.

D'autres compositions révélèrent des connaissances générales à peu près pareilles, de part et d'autre ; mais, sauf en grec, nullement supérieures du côté canadien.

Le nouvel arrivé, jeune homme tout à fait aimable et bien né, devint le favori de la classe en sa qualité d'étranger ; le P. Geoffrion fut décoré du nom de *juste*, à cause de son impartialité constante en toutes occasions. Mais le frère, à partir

de ce moment, eut une vie semée de ronces, d'épines et d'accidents variés. Il ne put jamais découvrir d'où lui venaient tous ses déboires.

La leçon à tirer de cet incident, qui faillit fausser notre jugement et nous faire prendre en aigreur nos meilleurs amis, c'est que, si, pour enseigner dans les collèges, il est nécessaire d'avoir des maîtres, frères ou profès, ayant de l'instruction, il est encore plus nécessaire de les avoir ayant de l'éducation. La réunion des deux qualités fait la perfection du professeur.

Le P. Lefebvre voulut que la première classe latine de son collègue fit deux années de philosophie. Il redoutait pour ses enfants le monde et ses luttes fratricides, et ne voulait les envoyer parmi les loups que revêtus de la meilleure armure. Or, les maîtres compétents à faire une seconde année de philosophie n'abondaient pas au collège de Memramcook. Les intéressés lui demandèrent le F. Grégoire pour professeur.

Ce F. Grégoire, M. Travers de son vrai nom, a une histoire qui pourrait figurer avec luxe dans la *Bohème* de Mürger. Au sortir de ses classes, dans un collège quelconque de France, la nostalgie du monde l'avait pris. Il avait parcouru sa planète en tous sens, enseignant, pour vivre, les langues en Espagne et en Italie, les mathématiques en Australie, les sciences naturelles aux Etats-Unis; et, quand la faim impérieuse parlait, cassant volontiers des pierres pour son dîner et son gîte. Mais il avait préféré les beaux-arts au macadam. C'était un Hercule. Une fois, dans un campement de mineurs, en Californie, il fut choisi pour arbitre (*referee*) d'un tournoi de boxe entre deux *professionnels*. Le vainqueur se permit, séance tenante, quelques remarques désobligeantes à son adresse. Sans autrement s'émuvoir, le bachelier ès sciences entra dans la lice et administra au champion, selon les règles les plus classiques de "l'art viril," une leçon de choses appliquées dont les journaux parlèrent longtemps.

Frère Grégoire était avant tout un Irlandais pétillant d'esprit, ayant toutes les qualités de sa race, avec quelques-uns de ses défauts. D'étape en étape il était venu atterrir, comme l'avons vu, en 1869, à Memramcook, où il fit sa profession

religieuse, la première qui ait été prononcée au collège Saint-Joseph. Il avait alors environ soixante ans.

La terreur des autres professeurs, à cause de ses réparties caustiques, et peut-être aussi à cause de la supériorité de ses connaissances générales, il était, au demeurant, doux et rempli de charité. Jusqu'à sa mort il fut un modèle de soumission et de régularité monastiques.

Le Père supérieur le donna pour professeur aux finissants de la philosophie, à leur demande expresse.

Pour la première fois de sa vie, peut-être, le F. Grégoire se trouva dépaycé en entrant en fonctions.

— J'ai été envoyé ici, dit-il à ses élèves, pour vous enseigner la philosophie que je n'ai jamais sue et encore moins pratiquée. Vous ferez de moi ce que vous pourrez. Voyons d'abord ce que vous savez vous-mêmes de philosophie.

Hélas ! nous n'en savions rien que ce que nous avions appris par cœur, mot à mot, l'année précédente, sans y comprendre grand'chose.

Nous réglâmes tous ensemble, d'un commun accord, le programme de l'année, qui consista surtout dans la révision des sciences que nous avions apprises de mémoire.

Souvent nous sortions pour voir et comprendre le grand livre de la nature, que nous avions étudié dans les traités. Nous allions dans les champs prendre les fleurs en flagrant délit, voir respirer les arbres dans les bois d'alentour, et surprendre la circulation de leur sang végétal au travers du rude tissu de leur écorce. En ramassant des cailloux, nous découvrîmes la différence qui existe entre un grès et un calcaire, entre un schiste et un granit ; notre professeur nous fit lire, en examinant les couches terrestres, le livre des époques de la création, et, grâce à la découverte de quelques fossiles, nous fit voir l'âge géologique du sol où repose le collège aussi clairement que le siècle et l'année chronologique où nous vivions. Ce sol appartient, paraît-il, à l'âge du carbonifère inférieur.

La biologie se montra à nous face à face, dans les êtres organisés qui nous tombaient sous les yeux, et nous parla d'un

Dieu créateur. Le soir nous sortions, quelquefois, pour contempler les étoiles, et nous assurer si les constellations étaient bien réellement distribuées dans le ciel comme dans notre traité d'astronomie. Nous prenions aussi l'élévation de la lune et des planètes. L'étude ainsi faite des œuvres du Créateur nous paraissait belle et attirante. Nous n'apprenions peut-être pas ces sciences au sens scolastique du mot, mais nous apprenions à les aimer.

La philosophie purement spéculative n'était pas non plus négligée ; mais, loin de tenir lieu de corvée, elle devenait chose aimable, susceptible, très souvent, d'être appliquée. C'était, entre le maître et les élèves, des causeries pleines d'entrain, d'où la leçon se dégageait sans effort sous des formes toujours aimables.

La philosophie, nous répétait-il souvent, ne consiste pas dans l'art de jongler avec les subtilités de l'esprit, pas plus, au reste, que la vertu ne réside dans certaines formules religieuses onctueusement présentées. Subtilités et formules sont des moyens. Ce qu'il faut essentiellement, ce sont les œuvres. Aussi définissait-il cette grande science " la sagesse en action."

Il recommandait particulièrement deux choses : ne jamais s'en rapporter aveuglément à l'affirmation des hommes, quelles que soient leur dignité, leur position sociale, ou la renommée de leur science ; mais vérifier, chaque fois que la chose est possible, l'exactitude de leurs prémisses et la rigueur de leurs conclusions, attendu qu'ici-bas " tout homme est menteur " et susceptible d'être trompé, et que le pape seul, et seulement quand il " définit *ex cathedra* une doctrine de foi ou de mœurs," est infaillible ; sa seconde recommandation c'était d'honorer, en toutes occasions, ce qui est égal à soi-même, sa parole, son verbe. " L'homme qui pratique la vérité," nous disait-il souvent, " vaut mieux que l'homme qui en connaît la définition."

A notre demande il nous ouvrit tout grands les arcanes de la vie réelle, et nous dévoila les mystères du monde où nous allions entrer. Cela fit quelque bruit, et il fut accusé devant le supérieur de nous enseigner l'iniquité, à peu près comme

Socrate fut accusé, devant l'Aréopage, de corrompre la jeunesse d'Athènes.

Alarmé, le P. Lefebvre informa, comme on dit au palais. Le cas était grave. Frère Grégoire fut requis de se justifier. Il le fit en philosophe chrétien éclairé.

Un cours de philosophie complet doit être, selon lui, une armure complète, propre à la défense aussi bien qu'à l'attaque. C'est pour cela qu'il s'appliquait à faire connaître à ses élèves tous les systèmes de l'erreur philosophique, depuis Pythagore jusqu'à Auguste Comte, afin que, ces auteurs leur tombant plus tard sous la main, ils ne fussent pas séduits par eux. Même logique et même nécessité pour ce qui est des séductions de la chair. Nécessité plus grande encore. — C'est exposer, dit-on, le jeune homme à succomber. — Soit, mais vaut-il mieux qu'il s'expose seul ? Et dût-il, comme les *Fils de la Liberté*, à Bunker-Hill, fléchir sous le premier baptême du feu ; eût-il toutes les faiblesses du jeune Télémaque de Fénelon devant Eucharis, il se retirera en bon ordre, ayant à ses côtés Mentor pour le guider et le soutenir. Quand, ensuite, il entrera dans le monde, il sera fort.

“ Sans doute, ajouta-il, l'éducation morale d'une vierge cloîtrée est en soi plus parfaite ; c'est celle qui convient aux futurs contemplatifs, aux anachorètes du désert, aux personnes appelées à pratiquer dans la solitude les conseils évangéliques, à saint François d'Assise, à saint Jean de Pathmos. Mais que seront, dans six mois, dans six ans, les dix philosophes de ma classe ? Des professeurs congréganistes, destinés eux-mêmes à former la jeunesse, c'est-à-dire d'autres hommes ; des ecclésiastiques ayant charge d'âmes et de paroisses ; des enfants du siècle obligés à lutter pour la vie et le salut éternel. Cultive-t-on en serre chaude les fleurs destinées à décorer, sur la grande route, le reposoir où Dieu daignera s'arrêter ? Mais le premier souffle du nord, mais une tiède brise même les flétrira.

“ Mon Père, je viens du monde dont la voix arrive rarement, ou arrive mal aux communautés enseignantes. Nos obligations vis-à-vis des parents et des enfants sont plus grandes que celles des universités laïques. Au point de vue

contractuel elles sont les mêmes ; mais nous jouissons, dans l'enseignement, d'une réputation d'infailibilité égale à celle de l'Église, réputation qu'il nous est d'obligation stricte de justifier selon tous nos moyens. Les universités laïques visent peut-être trop bas. Si nous visons trop haut, en dehors de la vie réelle et possible, en plein éther, faisons-nous véritablement mieux ? En toutes choses ne faut-il pas considérer la fin et les moyens ?

“ Pour ma part, continua-t-il, je ne connais pas de spectacle plus cruel que celui que nous offre notre jeunesse, sortant des serres chaudes du collège pour s'en aller à la ville étudier les professions libérales. L'extrême liberté succédant, sans transition ni préparation, à l'extrême réclusion ! La bride sur les épaules, après avoir été tenu rigidement à la lisière ! Regardez-les, après un an, après deux ans de cette vie vertigineuse, et dites-moi en quoi leur conduite diffère de celle des étudiants qui ont fait leurs classes dans les institutions dites sans Dieu ? ”

Puis il fit l'application du passage de la *République*, où Platon raconte les effets aveuglants de la lumière sur les yeux du citoyen qui, après plusieurs années de cachot obscur, est jeté subitement en plein soleil.

Il cita aussi plusieurs moralistes chrétiens, entre autres Moigno, *les Splendeurs de la Foi*, etc.

Le P. Lefebvre ne disait rien, se contentant de secouer quelquefois la tête. Il donna congé au Frère Grégoire, sans se prononcer. Le plaidoyer lui semblait probablement raisonnable, mais qu'il différât des méthodes reçues ! Il se mit à surveiller sa classe de finissants avec un surcroît de sollicitude, les interrogeant séparément, les exhortant à s'approcher plus souvent du sacrement de la pénitence ; mais il laissa Frère Grégoire continuer comme il l'entendait son cours final de philosophie.



CHAPITRE TREIZIÈME

Son tempérament d'artiste.—Période de paix.—Fanfare.—Voyage à Moncton.—Un canon qui part tout seul.—Attaques anglaises.—Premier avocat acadien.—Absence de préjugés.—Excursion au fort Beauséjour.—Demoselles de l'Académie de Sackville passées en revue.—Séances dramatiques et auteurs tragiques.

Le P. Lefebvre avait une âme d'artiste. Le beau, cette "splendeur du vrai," le jetait dans le ravissement.

Toute grande vertu commence par l'enthousiasme et finit par l'amour. L'enthousiasme et l'amour étaient toute la vie du fondateur du collège Saint-Joseph. Un beau morceau d'architecture ou qu'il croyait tel, la décoration de sa chapelle de Saint-Joseph, par exemple, un grand trait, une action généreuse, un site gracieux, un tableau, la musique, le mettaient dans des extases d'enfant. L'art pour lui c'était la forme matérielle de la vertu. Il voyait Dieu dans tout ce qui est beau, dans tout ce qui est bien, dans tout ce qui est bon. Le cardinal Perraud, de l'Académie française, vient de publier un livre sur la musique, où il paraphrase la doctrine platonienne de la musique assimilée à la morale. Le sage, pour lui, est un musicien et la vertu une harmonie. Le P. Lefebvre ne pensait pas différemment.

Quand, en 1871, il dota la paroisse de Memramcook d'un orgue, le premier qui ait été installé dans une église acadienne, il fit venir pour l'inaugurer un maëstro d'une ville éloignée. Cet événement avait, en quelque sorte, halluciné son imagination. Les élèves, qui n'avaient jamais entendu d'orgue, s'attendaient à ouïr dans les sourdines les harmonies mêmes dont les oreilles des chérubins sont éternellement caressées : dans les notes pleines, quelque chose comme le choc de

cristaux célestes, visibles à l'œil nu ; et dans les basses profondes, le sourd mugissement de l'abîme insondé.

Le P. Lefebvre vit et entendit tout cela.

Il eut, enfin, au collège même, son professeur de musique, qu'il fit venir de Montréal. Ceux qui, jusqu'en 1871, avaient enseigné le piano à ses enfants étaient des croque-notes, ayant plus de bonne volonté que de doigté. Puis, un jour, le paquebot transatlantique apporta de France de beaux instruments en cuivre jaune destinés à former un corps de musique. Ce jour-là personne au collège Saint-Joseph n'eût trouvé exagéré M. Joseph Prud'homme déclarant à ses amis que le sabre qu'ils lui présentaient était le plus beau jour de sa vie. Il y a des joies qui absorbent tout, le temps et la notion des choses. Les âmes dénuées d'enthousiasme ne comprennent pas ces joies-là.

L'organisation matérielle, quant aux besoins urgents de l'établissement, se trouva, à partir de ce moment, à peu près au complet, et le P. Lefebvre put passer en revue l'œuvre accomplie par lui et se rendre le témoignage qu'il était bon et utile à ses frères.

Les rudes travaux de fondation étaient heureusement terminés, et les promesses de la moisson se laissaient apercevoir. Il se vit dans la position d'un marin sûr de son navire et de son équipage, et naviguant sur une mer bien connue de lui. Il coula, à cette époque, dans l'exercice de ses fonctions de curé et de supérieur de son collège, plusieurs années qui furent les plus douces et les plus heureuses de toute sa vie. Le ciel et la terre lui souriaient ; et son âme, sous cette double convergence de rayons, se dilatait en Dieu, certaine d'avoir trouvé sa voie et de la suivre.

Cependant, il avait hâte de faire entendre au dehors, surtout aux oreilles des hérétiques, le répertoire déjà considérable des airs de sa fanfare ; de leur côté, les écoliers, qui s'estimaient, devant l'Eternel, de grands souffleurs dans les cuivres sonores, brûlaient d'une hâte plus vive encore. Il fut arrêté (1872) que tout le collège, musique en tête, irait dîner à Moncton, le premier jour de grand congé.

— Le projet est hardi, firent observer les pusillanimes.

— Oui, mais beau, répliquèrent les enthousiastes.

Tout alla bien d'abord. La ville se montra même accueillante, à cause de l'honneur inattendu qui lui était fait. Mais quand vint le moment de monter en voiture pour le retour, une foule de grands gamins qui s'était massée dans la cour de l'hôtel, assaillit les enfants à coups de pierres. Le P. Lefebvre fut lui-même cruellement atteint à l'épaule.

Cette attaque n'a rien d'extraordinaire, excepté qu'elle constate la survivance, en 1872, d'une ancienne habitude, chère à beaucoup d'Anglo-Saxons, d'assommer les Acadiens chaque fois qu'ils les rencontraient par groupe ou isolément. Les habitudes de cruauté se forment vite dans les âmes humaines, même dans celles qui ne sont pas naturellement mauvaises. Attendu que les pères avaient dépouillé, exilé, tué les aïeux, les petits-fils ne croyaient peut-être pas mal agir en faisant sentir de la même manière leur supériorité britannique aux descendants, qui étaient encore sans protection civile, autant le dire, et sans moyens pratiques de revendication de leurs droits devant les tribunaux.

C'est surtout aux processions du Très Saint Sacrement que les forts-à-bras en goguette aimaient à venir se donner carrière. Mais ici il y avait pour eux risques et périls. La religion est douce, mais non pas ses enfants quand ils se battent pour elle.

Une calèche, attelée de deux chevaux et montée de la fine gomme anglaise des environs, s'en était venue, l'année précédente, à Memramcook même, enfler en sens contraire toute la procession, en chantant des airs bachiques et d'autres chansons. Par malheur, un vieux canon français, trouvé dans le marais sur son affût encore assez bien conservé, escortait depuis cinquante ans, le Très Saint Sacrement, aux processions de la Fête-Dieu. C'était le pacifique et seul usage auquel il fût réservé. Mais quel tonnerre il faisait éclater à l'élévation de l'hostie, enveloppant le reposoir dans les volutes de son épaisse fumée ! Les femmes et les enfants en frémissaient, et les hommes, au travers de leur adoration profonde, croyaient entendre l'écho de la France qui revenait.

Comme la voiture arrivait vis-à-vis du canon, celui-ci partit tout à coup sous les narines des chevaux qui, de leur côté, partirent à travers champs. On ramassa dans le fossé quatre ou cinq citoyens de la puissante Angleterre, avec des roues fracassées, des lambeaux pleins de boue, et des "membres affreux," que des charrons affirmèrent avoir appartenu à une voiture de louage. Le canonnier, Martin LeBlanc, la mine désolée, déclara que le vieux canon français était parti tout seul, par accident, oui, tout seul, en voyant les Anglais.

Messieurs les trouble-fête revinrent l'année suivante, à pied, cette fois, et bien déterminés à prendre une éclatante revanche. Ils se firent assommer. Pour avoir le dernier mot quand même, ils intentèrent un procès criminel, — procédé qui ne manquait jamais de réussir, — contre celui dont ils avaient le plus à se plaindre, un jeune Théophile B. LeBlanc, qui les avait abattus comme des épis mûrs. Or, il arriva ce qui ne s'était pas vu depuis le régime français dans l'histoire de l'Acadie : les inculpés eurent pour se défendre en cour de justice un avocat de leur race, M. Pierre Landry, qui occupa pour eux.

L'émotion soulevée par cet incident dans la paroisse de Meinramcook et dans les centres français environnants fut intense. Une cause criminelle française défendue par un avocat français !

LeBlanc échappa à la prison et n'eut qu'une légère amende en argent, vite payée par la paroisse. Mais le bruit de ce procès se répercuta au loin, et, depuis ce temps-là, les Acadiens font leurs processions du Très Saint Sacrement, à Memramcook et ailleurs, sans être molestés.

Le P. Lefebvre ne prétendait pas laisser la lumière de son collège sous le boisseau. Chaque fois qu'il se présentait une occasion favorable, il produisait ses écoliers au dehors. Avec son admirable esprit, qu'éclairait sans doute l'Esprit de Celui qui l'avait suscité, il comprenait que sa mission en Acadie ne devait pas se borner aux choses techniques de l'enseignement, mais embrasser le relèvement général de toute la race.

Le beau côté du caractère anglais et les avantages qu'il pouvait en retirer pour les siens ne lui échappaient pas. Il sentait que le mépris et les injustices dont les Acadiens étaient l'objet provenaient bien plus des préjugés et des habitudes transmises, que d'un parti pris. Pour dissiper ces ténèbres, il ne fallait qu'un peu de lumière. L'Anglais, amateur forcené de la liberté, ne trouverait pas mauvais le relèvement des Français catholiques, et leur tendrait même, à l'occasion, une main amie. Le P. Lefebvre n'en doutait pas, lui qui regardait toujours les choses de leur côté lumineux, et voyait dans les hommes ce qu'ils ont de meilleur. La charité le rendait optimiste. Et puis il eût été absurde d'isoler les Acadiens, de les immobiliser, en faisant accroire à leur vanité qu'ils valaient mieux que les autres,—cette croyance entre souvent dans l'âme des races les plus nécessiteuses—; au contraire, il importait de les jeter dans la mêlée, après les avoir bien armés pour la concurrence vitale.

Son collège était ouvert à tout le monde ; et jamais Irlandais catholique, ni Anglais protestant n'eut à s'y plaindre d'une injustice, ou d'un passe-droit. L'amour du prochain, presque égal à l'amour de Dieu, si positivement commandé dans les Ecritures, si peu pratiqué parmi les chrétiens, y compris les catholiques, surtout vis-à-vis des dissidents en matière religieuse, était un précepte rigoureux au collège Saint-Joseph. L'égalité stricte régnait devant le règlement et dans l'air ambiant.

En traitant bien chez lui ceux de race anglaise, il préparait l'opinion et ménageait à ses enfants une entrée plus facile dans le monde, quand ils quitteraient le collège. Mais ce travail de préparation, tout à fait nécessaire, était lent dans ses résultats.

Nous avons vu comment, à sa première sortie, son voyage à Moncton, les choses avaient failli tourner au drame. Cela ne le découragea pas. Il fit d'autres excursions semblables, à Fox-Creek, à Shédiac, à Barachois, sans avoir à constater aucun incident fâcheux. En vacances, il se faisait souvent accompagner par quelqu'un de ses élèves dans ses courses et

pérégrinations. Quelques touristes distingués du Canada étant venus visiter les sites historiques de l'Acadie, il leur donna pour *ciceroni* les plus ferrés en histoire parmi ses philosophes. Une autre fois il s'organisa, entre les plus avancés parmi les élèves et le professeur de rhétorique, une grande excursion au fort Beauséjour, aujourd'hui Cumberland, distant d'environ dix lieues. L'assentiment du supérieur fut assez difficile à obtenir : la route était longue, et il fallait passer par Sackville, très mal réputé alors par son intolérance pour tout ce qui était français et catholique. La promesse d'une composition historique sur le fameux fort fit lever toutes les objections.

On partit, trois grandes voitures chargées d'écoliers, par un beau soleil levant du mois de juin.

Beauséjour est situé sur la limite qui sépare le Nouveau-Brunswick de la Nouvelle-Ecosse. Entouré d'immenses prairies naturelles, au fond desquelles s'estompent Amherst à l'est, et Sackville au nord-ouest ; dominant la nappe d'eau qui fut l'antique Beaubassin des Français, et qu'on voit s'étendre en gracieux contours le long des villages acadiens maintenant disparus, jusqu'aux falaises de Menoudie, jusqu'aux Jardins-Elyséens, ce plateau était plus propre à y construire les palais de Sémiramis que les mauvais fortins du roi "bien-aimé" de France. Les Anglais firent de Beauséjour une bouchée. Un boulet de canon qui pénétra par ricochet au travers d'un vasistas dans une casemate, ayant dérangé le déjeuner des officiers de madame de Pompadour, ceux-ci se hâtèrent de capituler. L'affaire fut appelée le "siège de ve-lours."¹

Au retour, l'excursion écolière s'arrêta à Sackville. Sackville possède une grande université anglaise, Mount-Allison, et

¹—Moncton, assisté des lieutenants-colonels Winslow et Scott, prit position devant Beauséjour, le 2 juin 1755, avec 2,000 hommes. La place capitula le 16 du même mois, entraînant dans sa chute la reddition des forts Gaspereau et de la Bale-Verte.

De Verzor commandait avec 180 soldats. Il se trouvait aussi dans le fort plusieurs centaines d'Acadiens. Mais ceux-ci refusèrent de faire le coup de feu sur les Anglais, à cause de leur serment de "neutralité."

une académie de jeunes filles, non moins considérable. Nos jeunes amis se rendirent à l'université, où ils furent reçus en camarades. Les inspections terminées, le recteur les invita à visiter l'académie des demoiselles ! Le professeur, à qui l'invitation fut adressée, faillit tomber à la renverse. Telle chose n'entraît pas dans le programme et n'avait pas été prévue. L'un des écoliers, saisissant toute la délicatesse de la situation, accepta, sans hésiter, au nom du professeur et de ses confrères. Et l'on vit les rhétoriciens et les philosophes du collège Saint-Joseph passer en revue les demoiselles de l'académie de Sackville, ou plutôt se faire passer en revue par elles.

Amour, tu perdis Troie !

Le P. Lefebvre, à qui le professeur, très inquiet, raconta l'incident, demanda quelle figure ses élèves avaient faite dans un rôle si nouveau pour eux.

— Oh ! une figure excellente. Ni timidité gauche, ni hardiesse. Des vrais petits *gentlemen*.

— Alors tout est bien. C'est une vertu, ici-bas, de se bien tenir sous le feu, lorsque le devoir ou les convenances sociales nous y appellent. Mais il ne faudra pas recommencer. Notre Seigneur n'est allé qu'une seule fois aux noces de Cana.

La chronique du collège relate un autre voyage, à l'Île-aux-Meules, celui-là, vis-à-vis des *montains*¹ de Chipoudie, en pleine baie de Fundy, voyage dramatique, s'il en fut, présidé par le P. Lefebvre lui-même, et dont les incidents se modularaient mieux qu'ils ne se raconteraient en infime prose. Homère l'eût fait entrer dans son *Odyssée*, s'il l'eût tenu sous son stylet, et en eût fait un épisode bien plus homérique que celui de l'île de Circé. Les écoliers se le racontent encore, les aînés aux plus jeunes, surtout certain incident, où le dévouement, la tendresse du P. Lefebvre, arrachent des larmes d'admiration.

1—Les Acadiens disent indifféremment *mountain* ou *montagne*. Cette finale est curieuse à étudier dans la formation de la langue française.

Quoique considérablement élastique, le plan de cet ouvrage ne me justifierait pas de trop abuser des digressions. C'est pourquoi je laisse à d'autres la narration du très intéressant voyage de l'Ile-aux-Meules.

Il ne faudrait pas croire que toutes ces distractions du dehors se fissent au détriment des études. Elles en étaient, au contraire, le complément. Les classes se poursuivaient, à l'intérieur, avec toute la régularité des vieux programmes d'études classiques du Bas-Canada, et toute l'efficacité qu'y pouvait mettre le P. Lefebvre, avec le personnel enseignant qu'on lui fournissait. Le dévouement absolu chez les maîtres, la bonne volonté et l'entrain chez les élèves, faisaient le reste.

Ceux-ci, en outre des exercices du sport, le ballon (*foot ball*) le *base-ball* et le *cricket*, jeux nationaux des Américains et des Anglais, avaient une autre passion bien plus en harmonie avec leur atavisme romain et grec, et partagée avec enthousiasme par leurs parents et par tout le public : les représentations dramatiques. Dès la deuxième année, on termina les exercices scolaires par une séance publique où, après les discours, les dialogues, les déclamations et les chœurs, une pièce de théâtre fut représentée.

Cela constitua tout un événement pour le public. Semblable chose ne s'était probablement jamais vue en Acadie, depuis l'Escarbot ; et, comme l'aimable pharmacien était passé de vie à trépas depuis deux cent cinquante ans, personne ne se souvenait plus guère de l'ordre du " Bon-Temps." Aux séances publiques et dramatiques de fin d'année on ajouta bientôt, lorsque la société Saint-Jean-Baptiste eut été organisée parmi les élèves, une séance à la Saint-Joseph ou à la Sainte-Cécile. Les Irlandais en firent une autre annuellement à la Saint-Patrice ; de sorte que les planches et les tréteaux du collège ne chaumaient guère. Mais le théâtre que l'on faisait n'était pas celui de Thespis, où les acteurs se barbouillaient de lie, ni celui des mascarades italiennes. C'était du vrai théâtre, avec des vraies pièces. Molière lui-même y entraît avec l'*Avare*, le *Bourgeois gentilhomme*, le *Malade imaginaire*, écourtés, il est vrai, de leurs personnages féminins, ce

qui faisait dire à un loustic en herbe que c'était des comédies *mises en pièces*.

Le P. Lefebvre présidait aux répétitions, et se constituait metteur en scène. Quel imprésario il faisait ! Il y avait foule à toutes ces séances.

Quand les pièces manquaient au répertoire, les professeurs et, au besoin, les écoliers, y suppléaient en en confectionnant eux-mêmes. Ces productions du cru étaient toutes de grandes tragédies sanglantes, genre Crébillon père.

J'ai remarqué chez tous les auteurs dramatiques sortis du collège Saint-Joseph un penchant prononcé pour la tragédie homicide. Dès la fin de l'année 1870, un jeune ecclésiastique irlandais ¹, d'ailleurs parfaitement estimable, en fit une sur un épisode de l'expatriation des Acadiens. Rien de plus douloureux à voir et surtout à entendre ! Le sang coulait à flots, dès le premier acte.

Au quatrième, tous les personnages français avaient péri sous le poignard ou par l'épée ; et, quand le rideau tomba sur la scène finale, il ne restait plus assez de vivants pour enterrer les morts.

Il a passé peu de rhétoriciens par les classes du collège Saint-Joseph, qui, à un moment donné, n'aient eu une tragédie, ou tout au moins un drame, inédit, "rampant," comme disent les Anglais, au fond de leur pupitre.

Pendant ce temps-là, le collège, sans faire aucun bruit au dehors, sans chercher la réclame, poursuivait toujours dans le travail ardu et dans l'effacement, sa mission de régénération des Acadiens.

En 1870, M. Pierre Landry, sorti de ses classes depuis quatre ans seulement, se faisait élire député de Westmoreland, comté où est situé le collège, à la Législature provinciale ; et, en 1871, un an plus tard, un M. Peck, dans une discussion sur le budget de l'éducation, déclarait, en pleine Chambre d'Assemblée, qu'il n'était nullement nécessaire d'ouvrir des crédits pour une nouvelle université dans la province, attendu que celle de

1—Aujourd'hui décédé.

Memramcook répondait parfaitement aux besoins intellectuels des deux races, et "était de beaucoup supérieure à toutes les autres."

D'un autre côté, le P. Rézé, ancien supérieur provincial et, cette année-là, visiteur général de la communauté, terminait ainsi, le 16 octobre 1870, le rapport de sa visite à Memramcook : "Je pars, heureux de tout ce que j'ai vu, et je prie Dieu de maintenir dans cette maison le bon esprit que j'y ai trouvé."





CHAPITRE QUATORZIÈME

Prions pour la France. — Abolition des écoles " confessionnelles " au Nouveau-Brunswick. — Emeute à Caraquet. — Meurtre. — Procès. — Apaisement. — Journalistes politico-religieux. — Une apparition diabolique. — Inspection par l'Etat des collèges subventionnés. — Le P. Lefebvre est nommé Provincial. — Ses résistances. — Un mystère. — Voyage en France. — Le collège Saint-Joseph dans l'angoisse. — Son retour. — Amour des Acadiens pour la France. — Auguste Renaud. — Sermon sur la France.

Si nous voulons demeurer Français, au Canada, prions pour que la France soit toujours glorieuse et forte. Son rayonnement est nécessaire à notre vie nationale, comme à nos poumons la chaleur qui vient du soleil. Nous pouvons sans elle devenir un peuple agricole, industriel ou commercial ; mais il nous faut longtemps encore sa littérature, ses beaux-arts, l'assurance de sa force, sa langue, son génie, son prestige dans le monde, si nous voulons asseoir la Nouvelle-France d'Amérique sur des " bases éternelles." Ne nous faisons pas d'illusions là-dessus. *

Le contre-coup de la guerre franco-prussienne se fit péniblement sentir en Acadie. Avec la France terrassée, sanglante, agonisante, nous nous sentions diminués, et on nous le faisait sentir. L'Anglais est un adorateur de la force ; non pas par un esprit de crainte ou de pusillanimité, étant lui-même intrépide et fort, mais par tempérament.

Une période de trouble, occasionnée par une loi des écoles dites sans Dieu, suivit chez nous immédiatement, soit conséquence, soit coïncidence, l'abaissement de la France. Les écoles " confessionnelles " ou " séparées " furent prohibées par un acte de la législature du Nouveau-Brunswick, et l'enseignement primaire fut mis sous le contrôle immédiat de l'exécutif. Il ne fut plus permis de par la loi d'enseigner aux

enfants la religion, aucune religion, dans les écoles publiques, — la Bible fut jusqu'à un certain point tolérée, — les croix et autres emblèmes chrétiens furent proscrits, et défense légale fut faite aux maîtres et maîtresses de porter dans l'école le costume d'aucun ordre religieux. C'était un coup droit dirigé contre les congrégations enseignantes.

Les catholiques, le clergé à leur tête, se levèrent contre cette législation ; mais tout effort tenté à la législature échoua fatalement.

Appel fut interjeté au parlement fédéral.

Les deux partis politiques, à Ottawa, conservateurs et libéraux, se trouvèrent successivement en grand péril administratif, pour avoir essayé de faire du capital politico-religieux avec cette question de principes. Les déclarations étaient superbes ; les actes furent nuls. Finalement, d'habiles manœuvres parlementaires, aidées d'une décision judiciaire du Conseil privé de la reine, qui rejetait le pourvoi de la minorité, donnèrent raison au gouvernement du Nouveau-Brunswick ; et les catholiques restèrent seuls à seuls en face des protestants exaspérés et supérieurs en nombre et en puissance, avec cette question brûlante à régler. De part et d'autre les esprits étaient montés à un haut degré de haine religieuse. (Que ce mot haine détonne, accouplé à religion, institution d'amour !)

Sur ces entrefaites, le chef du cabinet, M. King, en appela au peuple. On vit alors le spectacle, renouvelé des guerres du moyen âge, de toute une population se rangeant, dans les choses de gouvernement, chaque citoyen sous sa bannière religieuse. Catholiques d'un côté, protestants de l'autre, se tenaient en phalanges serrées, prêts à s'entre-égorger pour la plus grande gloire de Dieu. Les protestants, numériquement les plus forts, balayèrent la province. Seuls, les comtés français de Kent, Gloucester et Madawaska élurent des députés de l'opposition.

L'administration se mit alors à prélever les taxes d'écoles. Grand nombre de curés protestèrent, en refusant de payer leurs contributions, ce qui fit qu'à l'instar des martyrs de Rome,

ils furent jetés en prison, d'où leurs paroissiens venaient aussitôt les tirer.

Certaines municipalités s'insurgèrent en bloc. A Caraquet, grande paroisse française du comté de Gloucester, les agents du fisc, rencontrant quelque résistance, firent feu sur un groupe d'Acadiens, dont l'un, nommé Mailloux, fut tué. Ceux-ci ripostèrent, et un " constable " resta mort sur le carreau.

La milice fut appelée, le village envahi, et vingt-quatre personnes furent appréhendées, dont sept furent envoyées aux assises, sous inculpation de meurtre ou d'incitation au meurtre. Le premier à subir son procès, Joseph Chiasson, fut trouvé coupable au premier chef, et condamné à être pendu. Le même sort attendait les six autres¹.

Tout à coup la situation se détendit ; il n'en était que temps.

Mgr Sweeney, au nom des catholiques de Saint-Jean, et l'honorable M. Boyd,² au nom des protestants de la même ville, deux hommes de grande modération, se rencontrèrent et jetèrent les bases d'un compromis local.

Les députés catholiques³, s'autorisant de ce commencement de trêve de Dieu, s'approchèrent du gouvernement avec des paroles de paix. Il en résulta un *modus vivendi*, accepté comme pis aller, et qui subsiste encore.

Les écoles sont communes dans toute la province ; le prélèvement des taxes est uniforme ; les catholiques ont la même instruction scolaire non-confessionnelle que les protestants, les Français que les Anglais ; maîtres et maîtresses sont astreints à un cours préparatoire d'école normale, où des brevets de capacité leur sont délivrés sur concours, après un examen qui ne reconnaît pas de classes privilégiées, c'est-à-dire inférieures ; certains livres de lecture à l'usage des Acadiens sont en anglais

1—Il y eut appel. Les procédures furent déclarées nulles pour irrégularité de forme, et les sept prisonniers, y compris le condamné à mort, furent finalement élargis.

2—Sénateur. Nommé lieutenant gouverneur de la province, en septembre 1893. Mort subitement en décembre, même année.

3—MM. Johnson (grand patriote acadien avec un nom anglais), O'Leary, Blanchard, Burns et Thériault.

avec traduction française en regard ; tous les autres livres sont en anglais seulement.

Ce qui rend ces écoles parfaitement acceptables — dans la pratique — aux catholiques, c'est que chaque district scolaire se trouve placé sous le contrôle de trois syndics choisis par les contribuables, et que ces syndics, ou la majorité d'entre eux, constituent un *imperium in imperio*, qu'ils engagent les maîtres et les maîtresses — diplômés — qu'ils veulent, et stipulent les arrangements qui leur conviennent pour l'enseignement du catéchisme, en dehors des heures réglementaires. Aujourd'hui, la jeunesse catholique et française du Nouveau-Brunswick est sur le même pied d'instruction que la jeunesse protestante ; le catéchisme est enseigné aux enfants à peu près comme si les écoles "séparées" existaient ; les religieuses, qui le veulent, enseignent sous la loi, sans incapacité légale provenant de leur costume religieux, et celles qui ont justifié de leur aptitude pédagogique devant le bureau de l'école normale¹ reçoivent la subvention ordinaire du gouvernement.

Et une grande paix religieuse règne dans toute la province.

Mais la loi organique de 1871 n'a pas été modifiée d'un iota, et, aujourd'hui encore, le pourrait difficilement être. Seulement la lettre qui tue est vivifiée par l'esprit de bonne composition du Conseil, qui en surveille l'application.

De la bonne volonté vaut mieux que de bonnes lois.

C'est un fait historique, passablement bien établi, que les querelles religieuses ont toujours eu, tout comme les autres querelles, leurs tribuns, j'allais dire leurs exploiters.

L'apaisement des esprits et le compromis qui suivirent la crise aiguë de 1874, ne furent possibles, au Nouveau-Brunswick, que lorsque certain journal politico-religieux cessa, du côté des catholiques, d'invectiver ceux qu'il voulait convertir. Celui qui tire l'épée périt par l'épée. A ces articles super-

1—Le conseil de l'Éducation accorda, en 1874, date du premier compromis, aux religieuses le privilège de subir leurs examens d'aptitude dans leur couvent même, les dispensant de suivre le cours, obligatoire pour tout autre, à l'école normale de Frédérickton.

bement écrits, mais d'une virulence extrême, les journaux anglais répondaient avec non moins d'acribité, et, les reproduisant, faisaient facilement croire à leurs lecteurs que tous les catholiques écumaient de rage religieuse et couraient aux armes.

Les champions des différents cultes, sans courir eux-mêmes aucun danger sérieux pour leurs personnes, faisaient généralement leurs frais dans ces croisades saintes. D'abord, ils étaient élus députés aux diverses législatures.

Le champion catholique, — mais non pas celui des Acadiens —, l'honorable M. Anglin, attrapa pour sa part un siège aux communes fédérales. Il n'en fut d'abord que plus violent. Mais, en 1874, ayant été placé dans un fauteuil richement capitonné, ceci eut pour effet de ralentir momentanément son zèle religieux, ou, dans tous les cas, de diminuer l'aigreur de ses articles. Ce n'est que de ce moment-là que la bonne entente devint possible entre les partis.

J'ai entendu des hommes autorisés attribuer sérieusement la détente, du côté des journalistes protestants, à l'incident grotesque que le lecteur me pardonnera de rapporter. C'est l'éternelle histoire du grain de sable de Pascal dérangeant la marche de l'univers; ou, dans l'espèce, c'est un esprit fort désarçonné par une ombre.

Les deux principaux journalistes protestants, sectaires des "écoles sans Dieu," étaient M. Willis, éditeur du *News* de Saint-Jean et grand chef des orangistes, et M. Elder, rédacteur du *Telegraph*. Tous deux siégeaient à la Législature provinciale de Frédérickton. L'apaisement relatif du journal catholique, le *Freeman*, ne les avait pas encore désarmés, et, soit conviction religieuse, soit bénéfice politique à en retirer, ils continuaient toujours à sabrer les écoles "dénominationnelles," quoique leurs articles, faute d'adversaire dans la lice, tombassent maintenant comme de grands coups d'épée dans l'eau. Des amis les avaient avertis qu'il pourrait bien leur arriver malheur, s'ils ne cessaient d'attaquer l'Eglise catholique, dont les persécuteurs font tous une mauvaise fin.

Comme ils étaient l'un et l'autre des esprits forts, ils méprisèrent ces sages avertissements.

Willis était pompeux et solennel. Chaque fois qu'il entrait à la Chambre, ses collègues se retournaient pour le voir s'avancer tout d'une pièce, le corps droit, les coudes arrondis, bien persuadé de sa haute importance.

Quand il arriva, cette après-midi-là, le cabinet était saisi d'une interpellation, où la véracité d'un ancien article du *News* contre les prêtres était discutée.

Après avoir gravement déposé son chapeau haut de forme à son côté, et s'être pincé du pouce et de l'index les deux pointes de la moustache, il se leva, solennel.

— J'ai les preuves de ce que j'ai écrit contre les prêtres de Rome, dit-il.

— Vous n'en avez aucune, crièrent plusieurs voix.

— Je les ai toutes, ici, affirma-t-il, en frappant du poing le couvercle de son pupitre, qui retentit.

— Montrez-les à la Chambre, vociférèrent plusieurs députés, pendant que d'autres voix criaient : — Il n'en a pas !

Lui, prenant alors de ses deux mains tendues, selon sa manière ordinaire, le rebord de son pupitre, il l'ouvrit. Horreur ! Il en sortit, avec un bruit assourdissant, quelque chose de noir et de vivant, ayant des ailes de bête de l'Apocalypse, qui brûla son visage en l'effleurant, alla s'abattre un instant sur la tête pelée d'Elder, et, de là, s'élançant du côté de la galerie des dames, s'y jucha en chantant un cocorico éclatant.

C'était un coq noir, luisant, lustré, que deux de ses collègues à la Législature ¹ s'étaient procuré dans les environs de la ville, et avaient enfermé dans son pupitre.

Willis était devenu pâle comme un suaire et tout prêt à perdre connaissance, tandis qu'Elder était sorti précipitamment de l'enceinte.

¹—M. Blanchard, aujourd'hui député au parlement fédéral, et M. Adams, aujourd'hui sénateur.

Ces deux champions des "écoles sans Dieu" ne purent plus adresser la parole à la Chambre pour le reste de la session. Quand ils se levaient, les huées couvraient leurs voix. Willis avoua qu'il avait cru voir le diable sortir de son pupitre. On remarqua que les attaques des deux journalistes contre les catholiques cessèrent de ce jour-là. C'est peu de mois après, que Mgr Sweeney et l'honorable M. Boyd posèrent les bases du compromis dont il a été fait mention plus haut.

Le P. Lefebvre fit à la "loi des écoles" toute l'opposition qu'il put, mais sans éclat, sans ostentation, et surtout sans haine des personnes. Les \$800 de subvention que son collègue recevait du gouvernement furent supprimés, sur son refus formel de recevoir plus longtemps l'inspecteur désigné par le conseil de l'Education pour faire l'examen des classes. Car c'est un fait, peu croyable en certains lieux, scandaleux même, qu'un visiteur laïque, protestant par surcroît, venait tous les ans faire l'inspection des classes, au collège Saint-Joseph, interroger les élèves sur le latin et le grec, qu'il n'entendait guère, examiner le cours commercial, dans lequel il était mieux entendu que personne. Pas de contrôle, pas de subsides! Telle est la séculaire et très logique devise du peuple anglais, qui se croit tenu en stricte justice de surveiller l'emploi des deniers publics. D'où un inspecteur pour le collège subventionné de Memramcook.

Au reste, la présence d'un inspecteur nommé par l'Etat pour visiter les collèges et les couvents subventionnés, n'a rien, en principe, que l'Eglise condamne; c'est la société civile, c'est César exerçant ses droits. Ce fait n'a rien, non plus, qui soit de nature à humilier l'institution assujétie à un examen officiel, excepté s'il arrivait que les professeurs manquassent de compétence et que l'instruction donnée ne fût pas à la hauteur requise.

L'opposition du P. Lefebvre à la loi scolaire dura toute sa vie. Ce nivellement religieux dans le champ des écoles publiques avait profondément froissé son âme de prêtre et ses sentiments de citoyen chrétiennement libéral. Il ne comprenait pas qu'on pût être, comme le professent les protestants,

partisans de la liberté absolue des cultes, et capables, en même temps, d'une pareille mesquinerie législative. Il ne pouvait souffrir la discussion sur ce sujet. Non seulement il ferma net la porte de son collège à l'inspecteur du gouvernement, mais il ne permit pas à la partie de sa paroisse, située dans le rayon d'un mille du collège, de s'ériger en district scolaire sous la loi.

Cependant, six mois avant sa mort, soit qu'il eût changé de sentiment,—ce qui n'est guère probable,—soit qu'il crût devoir se "rallier" à un ordre de choses définitivement établi et, en somme, acceptable dans son application, il convoqua et présida une assemblée ayant pour objet l'établissement d'une école publique à la porte même de l'église paroissiale, dans une des salles du couvent des Sœurs de la Charité.

Depuis qu'il avait été désigné pour fonder, au Nouveau-Brunswick, une maison d'éducation, qu'il avait effectivement fondée, sans secours pécuniaire de la maison mère, et entouré d'obstacles quasi insurmontables, l'ancien catéchiste de Saint-Aimé avait grandi dans l'estimation de ses pairs et de ses supérieurs. On ne se souvenait plus qu'il n'avait pas fait de cours d'études classiques, et qu'il était, par conséquent, impropre aux fonctions de l'enseignement. L'écho des grandes choses qu'il opérait en Acadie arrivait au Canada, mêlé aux poétiques mélodies du chantre d'Évangéline, et il se faisait comme une auréole autour de son nom. Ses devoirs d'administration l'avaient mis en rapport avec les Pères de communauté, et son commerce avait confirmé les bruits de la renommée. On le trouvait tout à fait distingué. Le fait est que le P. Lefebvre imposait par son grand air, par son cœur plus grand encore, et par la supériorité de son esprit, aux personnes, laïques et ecclésiastiques, au contact desquelles il venait.

Sur ces entrefaites le T. R. P. Villandre tomba sérieusement malade, et donna sa démission de supérieur provincial du Canada. Au conseil qui s'ensuivit, la voix presque unanime des Pères désigna le supérieur de Memramcook pour lui succéder (17 janvier 1871).

Le poste de supérieur provincial de la congrégation de Sainte-Croix est une charge honorifique très importante. Celui qui l'occupe commande un corps d'armée. Ses ordres sont absolus, et ses désirs exprimés sont des ordres. Quand les Pères, même les plus élevés, l'abordent ou prennent congé de lui, ils mettent genou en terre et lui baisent la main, en témoignage de soumission.

La nouvelle de sa désignation au grade de supérieur provincial jeta le P. Lefebvre dans la stupeur.

Le lecteur irrévérencieux va se dire qu'il tombe ici sur un cliché. Tout le monde, c'est entendu, — je m'adresse exclusivement aux laïques, — a refusé longtemps le poste élevé qu'il n'a enfin consenti d'accepter que pour ne pas déplaire à ses amis.

L'élévation des hommes à de hauts emplois, si l'on en croit leur très véridique témoignage, a toujours mis leur humilité aux abois. Tel saint se cachant au fond des déserts pour ne pas être contraint de revêtir la pourpre romaine, tel autre préférant la mort à la dignité épiscopale, saint Philippe Béniti se déroband à la tiare souveraine, c'est, soi-disant, l'histoire des efforts tentés par tous ceux qui sont, malgré eux, parvenus aux honneurs.

La stupeur du P. Lefebvre fut réelle, et les efforts qu'il tenta pour se soustraire à la responsabilité de provincial furent véritables et sincères.

Il ne se croyait pas suffisamment instruit pour prendre la haute direction des différents collèges et académies de Sainte-Croix au Canada. Que savait-il des systèmes comparés d'éducation en usage chez les peuples les plus avancés en civilisation ? Peu de chose, à son sens. Ses connaissances classiques lui semblaient insuffisantes, et ses études scientifiques à peu près nulles. Il tenait l'administration des affaires financières, quoique importante en soi, pour secondaire dans une maison d'éducation bien ordonnée, l'éducation elle-même étant ce qui importe le plus. Un parfait administrateur des biens de la communauté lui semblait incomplet, s'il n'était en même temps un éducateur.

En sus de ces raisons, il appuya son refus sur la nécessité où il se trouvait de demeurer en Acadie. Il pria, il supplia qu'on le laissât à Memramcook.

Il faut que ses résistances soient allées au-delà des bornes permises chez les religieux, et aient même frisé l'insubordination, car voici la lettre foudroyante, datée du 31 mars 1871, qu'il reçut du supérieur général de l'ordre.

BIEN CHER PÈRE,

J'aime à espérer que vous avez eu le temps de réfléchir et de vous convaincre qu'en refusant, il y a plusieurs mois, ce que l'obéissance religieuse demandait de vous, peut-être avez-vous assumé plus de responsabilité que vous n'en vouliez éviter.

Je viens donc de nouveau vous déclarer que mes volontés sont les mêmes à votre égard, et que vous aurez à répondre devant Dieu de toutes les conséquences de votre délai. Dieu me garde d'agir à la légère dans des nominations aussi graves. Veuillez donc m'informer, à Notre-Dame, que vous allez partir immédiatement pour Saint-Laurent....

Donc, je maintiens chaque ligne de ma dernière et unique obéissance.

Votre tout dévoué en J.-C.,

E. SORIN, sup. gén.

Rév. P. Lefebvre,
Provincial, etc.

La première lettre d'obéissance portait la date du 17 janvier. Ceci brisait toutes les résistances ; il fallut partir sur-le-champ pour Saint-Laurent.

Il se passe ici dans la vie du P. Lefebvre quelque chose de mystérieux sur lequel il m'est impossible de jeter le moindre jour. Aucune tradition, aucun document n'existe auquel le biographe puisse référer. Malgré l'ordre impératif que nous avons vu, le P. Lefebvre ne demeura pas au Canada. Il s'en revint en Acadie. C'est de Memramcook qu'il dirigea les établissements canadiens de la communauté de Sainte-Croix, de 1871 à 1880. Seulement il fit nommer le P. Beudet supérieur du collège de Saint-Laurent, résidence ordinaire du pro-

vincial. Deux ans plus tard, il le remplaça par le P. Geoffrion¹, son ancien professeur de rhétorique, "l'homme juste" des collégiens de Memramcook.

Quelles larmes versa-t-il, quelles supplications fit-il entendre, quelles raisons fit-il valoir auprès du supérieur général? Personne ne le saura probablement jamais. Un jour, cependant, il fit à l'un de ses élèves, qui venait d'être ordonné prêtre, une confidence qui pourrait bien donner la clef du mystère qui nous occupe. Il se rendait auprès d'un malade et invita le nouveau lévite à l'accompagner. Il était, ce jour-là, heureux et expansif. La conversation roula sur la fondation du collège Saint-Joseph et sa mission, à lui, en Acadie.

— A la suite d'une scène d'exaltation de M. Lafrance, dit-il, il me fut donné de voir clairement que le bon Dieu me voulait à Memramcook. Peu de temps après, le dénouement inespéré et tout à fait favorable au collège, de la lutte que soutenait ce saint prêtre contre le projet d'une école de réforme, me confirma dans cette certitude.

Quelque manifestation pareille aurait-elle été faite au P. Sorin, ou bien le P. Lefebvre lui fit-il modifier son ordre en lui révélant tout à fait ce qu'il ne fait ici qu'indiquer? Le prêtre de qui je tiens ce fait est porté à le croire.

Ces deux lettres d'obédience sont les seules correspondances qui nous restent de cette période de la vie du bon P. Lefebvre. Pourquoi ont-elles été conservées, lorsque toutes les autres, les documents, les pièces, tout, jusqu'à sa nomination de grand vicaire de Mgr Connolly, ont été par lui détruits? J'ai lu quelque part qu'un saint moine, élevé bien malgré lui à la dignité de prieur de son couvent, fit mettre dans son cercueil son brevet de nomination, afin de montrer au Père éternel qu'il était parvenu à cet honneur à son corps défendant. Peut-être aussi le P. Lefebvre conserva-t-il ces deux pièces accusatrices pour s'humilier devant Dieu de ce qu'il avait hésité d'obéir à l'ordre de son supérieur hiérarchique.

1—Le départ du P. Geoffrion fut vivement regretté en Acadie, particulièrement au collège.

Il fut appelé en France, en 1873, où siégeait le chapitre général de la congrégation.

C'était son premier voyage d'Europe, véritable événement dans sa vie. Comme il était le premier Canadien qui eût été élevé à la dignité de père provincial, tous les regards, à Neuilly, étaient pour lui.

A titre de conteur véridique, je me suis procuré, sur son séjour en France, tous les renseignements qu'il m'a été possible de recueillir. Donnerai-je les propres termes de mon correspondant principal? — "Nous le trouvâmes un homme idéal." Mettons d'une haute distinction. Il eût été trouvé tel dans un consistoire de cardinaux.

A Paris comme à Notre-Dame d'Indiana, "l'homme idéal" restait avant tout le supérieur du collège Saint-Joseph de Memramcook. Si les intérêts généraux de l'ordre passaient les premiers, Memramcook arrivait toujours bon second. Il voulut profiter de son séjour en France pour amener des recrues à la congrégation — c'est ainsi que le comprit le général — disons, nous, des professeurs à son collège. Avec une lettre du P. Sorin le recommandant aux *reverendissimis Episcopis et seminariarum Superioribus*, il fit le tour de la France. A Paris, à Nantes, à Rennes, à Vannes, à Lyon, à Bordeaux, on l'écouta avec curiosité, d'abord, puis avec avidité, parler du Canada et de ses chers Acadiens demeurés français. Les évêchés et les séminaires voulurent surtout l'entendre. Mais il ne ramena avec lui que le P. Lefloch, breton de la Haute-Bretagne et prêtre d'une grande sainteté de vie, qui mourut à Grandigue, en 1888, des suites d'un accident de voiture, un jour qu'il allait porter le saint Viatique à un mourant.

Un hasard heureux a mis entre mes mains sa feuille de route, ou, pour ne pas emprunter de terme militaire, le budget de ses déboursés de voyage.

"De Paris au Mans, 20 francs... Pension à Rennes, 6 francs... Dépenses à Londres, 1.50 franc, etc." En ma qualité de politicien, j'en ai tout de suite conclu qu'un religieux, fût-il provincial de toute l'Amérique britannique du Nord, voyage à

moins de frais qu'un plénipotentiaire du Céleste Empire, ou qu'un premier ministre d'une province canadienne.

Il est intéressant de revenir en Acadie, et d'examiner ce qui s'y passe pendant le voyage du P. Lefebvre en Europe. Un nid de jeunes oiseaux laissés seuls durant l'absence de leur mère, tel est le collège Saint-Joseph. Tous les regards sont tournés du côté de la France, les oreilles sont tendues, et s'il arrive quelque message d'outre-mer, si quelque bruit d'Europe parvient jusqu'aux écoliers, quel délire ! Il leur vient une lettre de Paris, datée du 29 mai. Le provincial jouit d'une excellente santé et se prépare à visiter la province et Rome. Vite ils font publier la nouvelle dans les journaux, afin que tout le peuple se réjouisse avec eux. La clôture de l'année scolaire est l'occasion ordinaire d'une grande séance dramatique et de réjouissances publiques, au collège. Il n'y aura pas de joie durant l'absence du Père, et *le Moniteur acadien* publie ceci :

“ La sortie des élèves aura lieu le 3 juillet. Vu l'absence du révérend P. Lefebvre, supérieur, et les dangers auxquels il est exposé dans son voyage, nous avons cru, nous ses enfants de Saint-Joseph, par respect pour notre bon père, et comme marque de deuil, devoir retrancher tout le brillant ordinaire de la fin de l'année. Par conséquent, il n'y aura pas, cette année, de réjouissances, ni de séance publique à la sortie.

“ P. GEOFFRION, Ptre.”

Le P. Geoffrion, supérieur intérimaire, parlait ainsi en son nom propre, au nom de la communauté et au nom des élèves.

Quand on apprit son embarquement sur un paquebot, à Liverpool, on se prépara à fêter royalement son retour. Ce n'étaient plus les élèves et la communauté seulement, c'était toute la paroisse, en armes, sous les drapeaux. Adresses, arc triomphal, bourse à présenter, chemins balisés ¹ sur tout le par-

1—Comme beaucoup d'autres termes maritimes, le mot baliser a reçu, en Acadie, une application terrestre. Il signifie ici un chemin planté de jeunes arbres, des deux côtés, et au milieu desquels, le Saint Sacrement, si c'est la Fête-Dieu, ou le héros, s'il s'agit d'une réception, s'avance triomphalement.

cours de la procession, mobilisation des adultes, bref, toute la féerie que peut monter une paroisse de campagne fut organisée d'avance, afin qu'on ne fût pas pris au dépourvu. Jour et heure furent arrêtés : il allait arriver le samedi. C'est le vendredi qu'il arriva. Mais il lui fut impossible de dérouter son monde. Le télégraphe avait joué, et tout Memramcook se trouvait à la gare, à l'arrivée du train.

C'est au presbytère que se fit la présentation des adresses et d'une bourse. Il répondit sous l'empire d'une grande émotion. Il dut même s'arrêter quelque temps pour laisser couler ses larmes.

— Mes amis, dit-il en reprenant son discours, mes bons amis, allez abattre cet arc que vous avez eu la malencontreuse idée de dresser, et enlevez toutes ces balises.

Ceux à qui il s'adressait crurent avoir mal compris, et n'obéirent pas.

— Allez tout de suite, reprit-il d'un ton ferme et en fronçant ses grands sourcils noirs ; ces choses-là font entrer l'orgueil dans l'âme de ceux qui les reçoivent. Dans tous les cas, continua-t-il en se ravisant, de tels honneurs ne se font pas à un pauvre prêtre comme moi¹.

Il voulut se retirer : — Parlez-nous de la France ! Oui, la France ! crièrent toutes les voix.

— Pas maintenant, mes bons amis. Nous sommes un peu trop épuisés, tout le monde. Mais dimanche prochain, je ferai mon sermon sur la France et sur vos devoirs de catholiques français.

Cette nouvelle, répandue en même temps que l'annonce de son arrivée, eut pour effet de rassembler à Memramcook, le dimanche suivant, non seulement la paroisse, mais aussi les paroisses environnantes.

L'amour de la France est resté un objet de culte pour les Acadiens. Son nom est une musique à leur cœur ; et son souvenir, grandissant dans la fantasmagorie du passé, s'élève

1—Les journaux ont rapporté, il y a quelques années, un acte de semblable humilité de la part du cardinal Taschereau, en tournée épiscopale.

jusqu'au ciel, semblable à un sommet étoilé. Après Dieu et son Eglise, c'est la France la première. A la confédération des provinces, dont la plupart des Acadiens ne se souciaient guère, plusieurs pensaient toujours "qu'elle reviendrait." Plusieurs le pensent encore, s'appuyant sur des prophéties que l'aïeul raconte à ses petits-enfants. On est résigné, on est fidèle à l'Angleterre ; mais on aime la France. Il est si naturel, il est si doux d'aimer sa mère, même quand elle n'est plus là, même quand elle ne doit plus revenir !

Vers 1864, il s'échappa d'un navire passant près de la dune de Bouctouche, un matelot fatigué de la mer, qui gagna la rive à la nage, ayant appris que cette plage était habitée par des Français¹. On le recueillit, on l'habilla, et l'on s'aperçut bientôt qu'il savait lire et écrire. Une école fut incontinent ouverte, à laquelle se rendirent tous les enfants du village. A la confédération (1867), il fut choisi candidat pour la chambre fédérale, et élu, en dépit d'une opposition anglaise² acharnée. M. Auguste Renaud, c'est son nom, siégea aux Communes canadiennes, de 1867 à 1872, en qualité de seul représentant acadien, et s'acquitta de ses fonctions avec beaucoup d'habileté et une grande fidélité³.

Il n'existe pas de préjugé, en Acadie, contre la mère patrie, et un "Français de France" y est aussi bien, sinon mieux, accueilli, que tout autre étranger. C'est que le dénigrement systématique de la France n'est pas chez nous une fonction sainte et rémunératrice pour aucune classe dirigeante. Nos journaux ne se font pas une religion de ramasser avec amour tout ce que les infidèles font et écrivent contre l'Eglise, et d'en faire un tableau qu'ils présentent à leurs lecteurs

1—Les Acadiens se désignent entre eux sous le nom de Français. Français veut aussi dire catholique.

2—Anglais, en Acadie, signifie généralement tous ceux dont l'anglais est la langue maternelle, et aussi protestant.

3—Il n'y a que l'anglais qu'il ne put jamais apprendre et qu'il prononça toujours d'une façon réjouissante. McLeod, son concurrent, devenait *Maclott* ; et Kingstou, un des centres principaux du comté, faisait *Quinze tonnes*, ou quelque chose de pis encore. Il vint de mourir (juillet 1897.)

comme l'état normal de la France républicaine et des républicains français, tout en prenant un soin extrême de cacher le revers lumineux de la médaille ; personne, parmi les nôtres, n'est encore devenu fameux en prêchant la haine de la France, parce qu'elle persiste, en suivant ses propres conseils (et ceux de Léon XIII), à ne pas se donner aux descendants de ses rois ou de ses empereurs. Nous nous gouvernons comme nous le pouvons, et laissons les Français, devenus à peu près libres, se gouverner comme ils l'entendent. Et nous aimons toujours la France.

Le sermon du P. Lefebvre fut écouté comme le serait celui d'un bienheureux qui, arrivant du paradis, raconterait ce qu'il y a vu. La France venait de succomber, elle la forte, elle la glorieuse, sous les noirs canons des Prussiens ; et ceux-ci l'avaient foulée aux pieds de leurs chevaux, l'avaient traînée dans la boue, avaient déchiré sa merveilleuse tunique, dont ils s'étaient partagé entre eux les lambeaux. Il montra là la main de Dieu s'appesantissant sur les superbes et les irréligieux. Ses rois et ses empereurs tout-puissants n'étaient plus. Mais il ne trouva dans son cœur aucune parole de haine contre Thiers, le président qu'elle s'était librement donné, et aucune injure ni malédiction à l'adresse de ses ministres. Le mot "canaille" ne tomba même pas de ses lèvres.

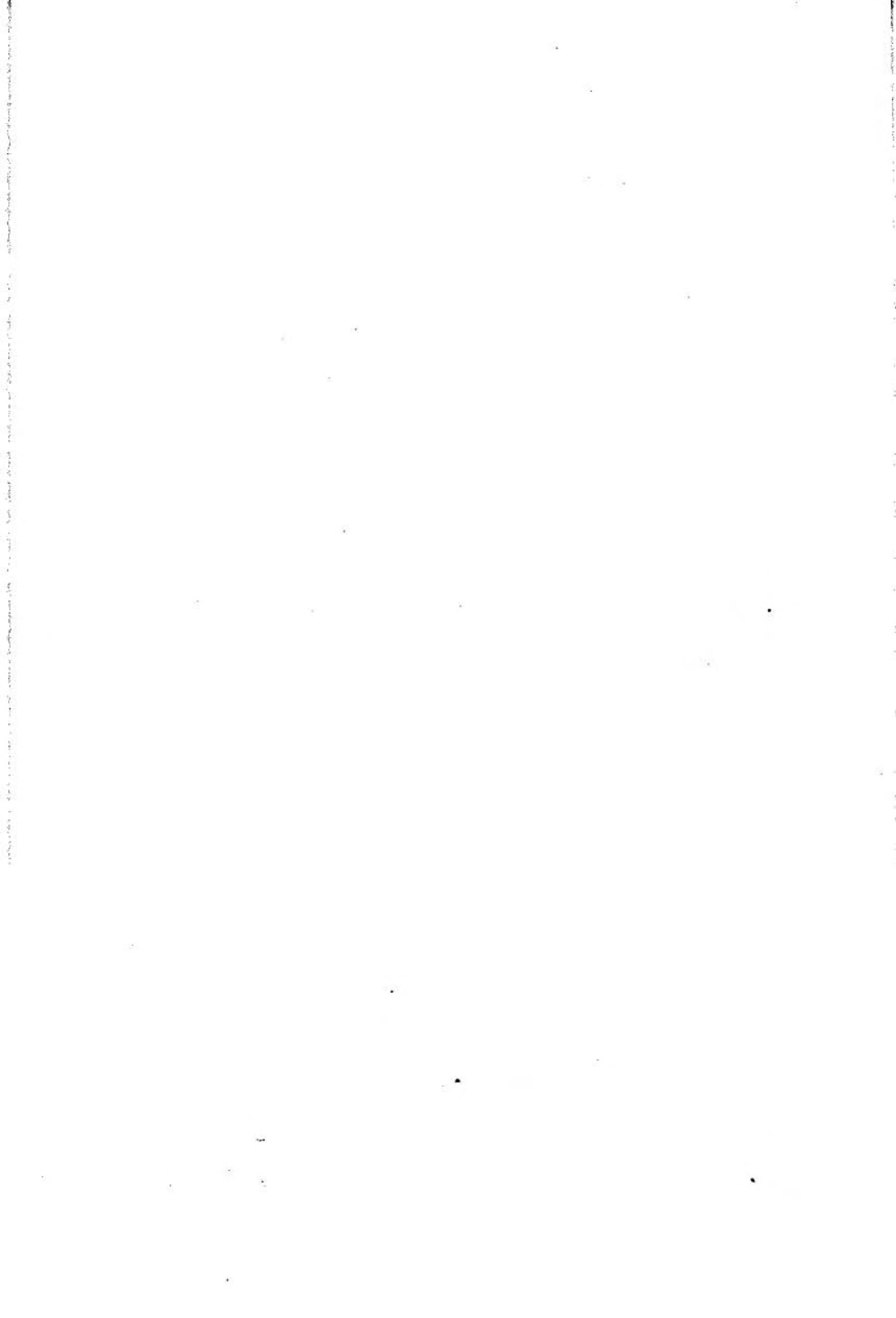
Il la dépeignit se relevant, humiliée, mais formidable encore ; secouant, grave et digne, ses vêtements souillés, et payant aux vainqueurs sa rançon de cinq milliards. Mais elle n'allait pas pour cela mourir. Elle était toujours la fille aînée de l'Eglise, châtiée de Dieu, mais non rejetée ; insultée par les hommes, mais admirée, mais convoitée toujours ; toujours digne d'être aimée de ses enfants et de ceux qui le furent. Il la voyait reprenant bientôt son rang parmi les nations de la terre ; redevenant le bouclier des opprimés, le flambeau de ceux qui s'égarèrent ; frayant, la première, les sentiers infranchis, et s'élevant de la terre le front couronné d'étoiles, comme cette reine dont parlent les Ecritures.

Il ne nia, ni ne cacha le mal, mais il se plut à montrer le bien.

Ceux qui entendirent ce sermon se le rappellent encore et s'en souviendront toujours.

A quelque temps de là, étant allé à Saint-Louis bénir la pierre angulaire d'une nouvelle église, il dut, pour répondre aux sollicitations de la foule, répéter son sermon de Memramcook, où, tout au moins, parler de la France.







CHAPITRE QUINZIÈME

Construction du collège de pierre. — Lettre de Mgr Sweeney. — Embarras d'argent. — Maladie. — Construction d'un couvent. — La femme et la civilisation. — Opinion de Molière. — Convention de 1880 à Québec. — Convention acadienne de 1881. — L'Assomption fête nationale des Acadiens. — Douleur du P. Lefebvre. — Convention nationale de Miscouche. — Adoption d'un drapeau. — Air national. — Convention de la Pointe-de-l'Église. — Fondation du collège Sainte-Anne. — Les Eudistes. — L'abbé Guay. — L'abbé Parker. — L'abbé Rouxel. — Mgr O'Brien.

Les écoliers, qui n'avaient ni bourse ni couronne à offrir, s'étaient réunis en grande séance publique—touchante et naïve démonstration—et avaient décerné à leur supérieur le titre de *Bon*. Ils lui offraient leurs cœurs. C'est cette offrande qu'il préféra, sans doute parce que c'étaient ceux-là qui la lui faisaient qui l'aimaient le mieux. *Ego diligentes me diligo*. Ses élèves étaient, pour employer la vieille expression de l'école, la *forme* de son collège. Sans se distraire de ses devoirs de provincial, il se donna plus particulièrement à eux, faisant, autant que l'équité le permettait, tourner à leur avantage les moyens d'action plus efficaces que lui donnait sa nouvelle charge. Il songea à construire un nouveau collège, plus spacieux, plus conforme aux destinées évidentes de son œuvre, "plus durable que l'airain." Il s'en ouvrit, à Saint-Laurent, au grand Conseil de la communauté.

Les Pères, accoutumés à lui voir accomplir des prodiges, et persuadés que l'esprit de Dieu était avec lui, trouvèrent le projet à peu près raisonnable. Au reste, il y avait urgence. Le nombre des écoliers augmentait toujours; et il n'y avait plus assez de place dans les dortoirs et les classes. Il avait fallu réquisitionner les maisons du voisinage.

— Avez-vous au moins les fonds nécessaires pour couvrir les frais de cette entreprise? lui demanda l'économiste d'une

maison relativement florissante. (Les enfants de lumière sont quelquefois aussi éclairés, sur les questions d'argent, que les enfants du siècle.)

— Pas vingt dollars en caisse, répondit le provincial.

— Mais avec quoi allez-vous bâtir ?

— Saint Joseph.

Cette réponse contenait peut-être assez de foi pour transporter une montagne ; un homme strictement d'affaires l'eût trouvée insuffisante à transporter les pierres nécessaires à la construction du nouvel édifice.

Il eut carte blanche, cependant.

Son évêque, auquel il soumit son projet, l'approuva en tous points, après s'être minutieusement enquis des détails. Les appréhensions manifestées à l'origine de l'œuvre, et bien naturelles chez un homme aussi prudent que l'est Mgr Sweeney, s'étaient dissipées, et avaient fait place à une confiance sans bornes. Quelque chose de providentiel s'accomplissait dans son diocèse ; il le sentait, il le voyait ; et le collège Saint-Joseph en était visiblement l'instrument.

Quelque temps après, le journal français publiait la lettre suivante :

“ Saint-Jean, 3 décembre 1873.

“ Au R. P. Lefebvre, C. S. C.,

“ Supérieur provincial,

“ Collège Saint-Joseph.

“ Très révérend et cher Monsieur,

“ C'est avec un bien grand plaisir que j'apprends votre détermination de commencer bientôt l'érection d'un nouveau collège en pierre, à Memramcook.

“ Les présentes bâtisses en bois sont de beaucoup trop petites pour loger le nombre toujours croissant des élèves placés sous vos soins. Le grand succès qu'ont obtenu vos travaux, votre zèle et vos sacrifices, dans la fondation du collège Saint-Joseph, ont surpassé mes espérances les plus ardentes ; et je

sens que ce succès est une preuve que Dieu bénit votre œuvre. Le collège, au milieu de nombreuses difficultés et avec le peu de ressources à votre disposition, a, déjà, dans les quelques années de son existence, rendu de grands services à la religion et à l'éducation, non seulement parmi les Acadiens-Français, mais à la population catholique entière du diocèse. Tous doivent donc avoir fortement à cœur le succès de votre entreprise. Plusieurs jeunes gens, qui ont reçu leur éducation dans le collège font honneur à leur *Alma mater*, non seulement dans les rangs du clergé, mais encore dans les professions libérales et leurs divers états, et ce nombre s'accroîtra d'année en année. J'espère donc que le clergé et les laïques vous viendront en aide d'une manière substantielle dans votre lourde entreprise, que je leur recommande fortement, comme une œuvre qui intéresse tout le diocèse.

“ Je suis, bien révérend et cher Monsieur,

“ Votre fidèle serviteur en J.-C.,

“ J. SWEENEY,

“ Evêque de Saint-Jean.”

Un chèque de \$500 accompagnait cette belle lettre¹. Le nouveau collège était une vaste et fière bâtisse en carrée long, de 120 pieds sur 65, à deux étages pleins, avec rez-de-chaussée et mansardes. Le prix de construction était de \$30,000. Parachevé, le tout en coûta quarante mille. Pour le service seul des intérêts, saint Joseph avait devant lui de fortes échéances. Comment allait-il solder le capital ?

Si j'entre ici dans des considérations pécuniaires, c'est que ces considérations, absorbantes pour la plupart des humains, prirent dans la vie du héros de ce livre une plus large place qu'elles ne prennent d'ordinaire dans la vie d'un religieux. La construction de son grand collège fut le point culminant de la carrière du P. Lefebvre. Œuvre d'amour et de charité, c'était aussi, aux yeux du monde, une œuvre de gloire.

1—M. Rameau de Saint-Père, le grand et fidèle ami des Acadiens, envoya, me dit-on, de Paris, 1000 francs au fonds de construction.

Plus beau monument d'éducation n'existait pas dans les provinces maritimes.

Il semble y avoir une loi qui fasse expier ici-bas, surtout aux prédestinés, les triomphes éclatants qui sont de la gloire humaine, ou y ressemblent de trop près. Le roi David songeait sur son trône à cette mystérieuse loi, que l'étonnante destinée du saint homme Job n'explique que partiellement. Pour



Le nouveau collège Saint-Joseph.

devenir pur, l'or appelle le creuset. Les succès de la terre appellent l'expiation. Je trouve à plaindre l'homme à qui tout succède, et ceci n'est pas un paradoxe.

Le nouvel édifice n'était pas achevé, que les déceptions d'argent commencèrent. Une maison religieuse de Montréal

lui avança dix mille dollars, au lieu de vingt ; mais, comme les garanties qu'il pouvait offrir étaient surtout des garanties morales, le taux de l'intérêt fut celui des banques. Il obtint dix autres mille dollars d'une corporation religieuse du Nouveau-Brunswick, mais à des conditions pareilles. Les agents terrestres de saint Joseph étaient décidément des agents d'affaires.

L'argent manquait toujours. Le P. Lefebvre s'adressa à la petite épargne acadienne. Celle-ci fut vite épuisée. Épuisée aussi s'en allait¹ la santé du supérieur. Cette course après le vil métal, si contraire à sa nature, commença vite à le tuer.

1—Les Acadiens ont conservé l'usage courant de ces expressions : il s'en va fini, le printemps s'en va venu, la maison s'en va terminée, que Bescherelle trouve, on ne sait pourquoi, vulgaires et de mauvais goût.

Il en perdit complètement le sommeil. Un protestant, sir Albert Smith, vint heureusement à son secours et lui prêta ce qu'il lui manquait d'argent.

Mais les nuits d'insomnie passées dans l'incertitude et l'angoisse, la hideuse vision de la banqueroute imminente, le spectacle des familles confiantes, frustrées peut-être de leurs économies à cause de lui, avaient sourdement miné sa forte constitution.

L'expiation de la gloire commençait.

Cependant, le nouvel édifice était terminé, et la date de la prise de possession en était fixée aux vacances de Noël (1875).

D'autres, avant lui, avaient aperçu la terre de promesse, sans y pouvoir entrer. Le 1^{er} décembre, les forces lui manquèrent tout à coup, une grave défection du cœur se déclara, compliquée d'un commencement de paralysie, et tout le monde, son médecin le premier, crut qu'il allait mourir. Lui se résigna, mais ne désespéra pas tout à fait. N'avait-il pas passé un pacte de confiance avec saint Joseph? S'il avait, comme bâtisseur, manqué de prudence évangélique, sa foi n'avait pas un seul instant défailli. Sa foi le sauva de la mort, comme elle allait sauver son œuvre de la faillite. Six semaines plus tard, il était à Montréal, en pleine convalescence, tandis que sa communauté de Menramcook et ses élèves entraient, le 17 janvier 1876, dans le nouveau collège, sous la direction du père Labbé, supérieur intérimaire.

L'année suivante, le nombre des élèves atteignit le chiffre de cent quarante-cinq. C'était le collège sauvé, sinon payé. Le personnel enseignant se composait alors de seize religieux, douze ecclésiastiques, huit auxiliaires et trois domestiques. A cette date, plus de mille enfants avaient déjà passé par l'institution, et dix prêtres en étaient sortis.

Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Il n'est pas bon, non plus, qu'il soit seul instruit. Pour n'avoir pas toujours été admis, ce corollaire de la Génèse n'en est pas moins, aujour-

d'hui, généralement concédé.¹ Il est même exagéré en certains lieux. Le P. Lefebvre, sur cette question, était plutôt de l'école moderne, et, avant lui, M. Lafrance, secondés l'un et l'autre par les habitants de Mamramcook. M. Lafrance avait essayé d'ériger un couvent pour les jeunes personnes de sa paroisse ; mais la construction inachevée en avait été forcément interrompue à la fermeture de son "séminaire."

Le P. Lefebvre reprit en sous-œuvre le projet de son prédécesseur. En 1868, il ouvrait une école aux jeune filles, dans une maison particulière. L'année suivante, ayant fait venir du Canada une maîtresse diplômée, il transporta l'école dans le haut de la sacristie. Toute la paroisse alors s'enthousiasma pour un couvent, dont la charpente fut incontinent montée, avec accompagnement de réjouissances publiques, tel que cela se pratiquait autrefois en France et dans la vieille Acadie.

Un ouragan la fracassa durant la nuit.

Tenaces, pasteurs et paroissiens se réunirent, le dimanche suivant, et ceux-ci souscrivirent, séance tenante, \$1,000 pour l'érection d'un couvent, plus grand que le premier. " — C'est, disaient-ils, parce qu'il n'était pas convenable que le vent l'a renversé."

Au mois de septembre de l'année suivante (1871), la maison était terminée et prête à recevoir les élèves. Le P. Lefebvre voulait en donner la direction aux sœurs de la congrégation de Sainte-Croix ; mais Sa Grandeur Mgr Sweeney y préféra mettre les sœurs de la Charité, communauté nouvellement fondée par l'épiscopat des provinces maritimes. Sœur Basile en fut la première supérieure.

1—Au siècle lumineux de Louis XIV, l'abbé Fleury, ami de Fénelon, disait que ce serait un grand paradoxe de soutenir que les femmes doivent savoir autre chose que " leur catéchisme, la couture et divers petits ouvrages, chanter, danser, faire bien la révérence et parler correctement." Et Molière est d'avis que :

Nos pères sur ce point étaient gens bien sensés,
 Qui disaient qu'une femme en sait toujours assez
 Quand la capacité de son esprit se hausse
 A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse.

Aujourd'hui elles déposent leurs bulletins de vote dans les urnes municipales, exercent la médecine et montent à bicyclette.

Cette institution, le couvent de Notre-Dame du Sacré-Cœur, inaugurée le 15 octobre 1873, complétait, à Memramcook, l'institution nationale du collège Saint-Joseph. Elle est aujourd'hui prospère, et, sous la prudente direction spirituelle du R. P. LeBlanc, elle peut compter sur la confiance des parents, assurée qu'elle est de la protection de Dieu.

Memramcook n'est pas la première paroisse acadienne qui ait eu son couvent. Bien longtemps avant 1873, même avant l'arrivée du P. Lefebvre en Acadie, les bonnes religieuses de la congrégation de Notre-Dame étaient venues de Montréal fonder des couvents dans les diocèses de Charlottetown, de Chatham et d'Antigonish. Depuis leur héroïsme au pied de la croix, les femmes ont presque toujours devancé leurs frères dans les œuvres de charité et de civilisation. Les premières au tombeau du Ressuscité, ce sont elles qui instruisent les disciples du grand mystère, et leur disent où aller pour rencontrer le Maître. *Last at His cross and first at His grave.*

Saint Jean est le seul, parmi les amis de Jésus, qui paraisse avoir eu, en présence des déicides, autant de courage que sa Mère et les saintes femmes. Il le suivit avec elles et demeura à ses côtés pendant l'agonie. Pour cela il eut la vision des choses à venir. Mais c'est sous l'influence bienfaisante de la femme que cet avenir s'élabore ; ce sont les mères, les épouses, les vierges, ce sont ces admirables ordres de religieuses qui affinent les mœurs et rendent les générations plus policées et meilleures.

Dans les diocèses d'Halifax et de Saint Jean, la direction des couvents est confiée, à peu près exclusivement, aux révérendes sœurs de la Charité.

La mission bien évidente du P. Lefebvre chez les Acadiens était de reconstituer en nationalité ce petit peuple infortuné que tout le monde, jusqu'à ses meilleurs amis, avait cru à jamais anéanti. Les assises de l'édifice, retrouvées sous les décombres amoncelées par le grand cataclysme, étaient, grâce à Dieu, demeurées intactes : c'était la langue française et la religion catholique, conservées avec amour. Il avait, lui l'apôtre, lui l'architecte, élevé des murailles, l'éducation. Mais

cela ne suffisait pas. La charpente d'un édifice bien lié est complexe et consiste en plus d'une pièce. C'est un organisme auquel il faut la cohésion et l'unité. Or, dispersés comme ils l'étaient (et comme ils le sont encore) : 10,751 à l'île du Prince-Edouard, d'après le recensement de 1880 ; 12,430 au Cap-Breton, 28,789 dans le reste de la Nouvelle-Ecosse, et 56,572 au Nouveau-Brunswick, ce n'était pas une opération facile de réunir en un faisceau tous ces éléments épars. Ce qui ajoutait à la difficulté de l'entreprise, c'est que tous ces groupes de la même famille, les plus éloignés surtout, n'avaient entretenu entre eux aucunes relations ; ils ignoraient même, en bien des endroits, l'existence les uns des autres. Un événement fortuit fournit au P. Lefebvre une occasion favorable d'opérer un rapprochement.

Québec, la vieille cité glorieuse de Champlain, invitait à se réunir dans ses murs, le 24 juin 1880, tous les représentants de l'antique empire colonial de la France en Amérique, à l'exception des Louisianais.

Sur sept "commissions" nommées pour étudier la question franco-canadienne, la septième était réservée aux Acadiens. Ce fut, pour me servir d'un mot cher aux Anglais, l'opportunité du P. Lefebvre. Il la saisit d'autant plus volontiers que, six ans auparavant, ses compatriotes de Montréal, conviant à une fête pareille toute la famille française du Canada, avaient fait plus que d'ignorer les délégués de l'Acadie, les avaient profondément blessés dans leurs sentiments de fraternité, en les plaçant officiellement parmi les "nationalités étrangères," et, dans cette catégorie les rangeaient après les Anglais, les Irlandais et les Ecossais, c'est-à-dire les derniers sur la liste des étrangers. Les Acadiens avaient protesté, et s'en étaient retournés.

Soixante et dix délégués, venus de toutes les parties des provinces maritimes, répondirent à l'appel du P. Lefebvre et du comité d'organisation. Québec faisait les choses fraternellement. Un discours avait été réservé pour les Acadiens à la convention même, et une santé au banquet. Pour mieux faire valoir ses enfants, sans doute, mais aussi par un senti-

ment de profonde humilité, le " bon Père " refusa, lui l'orateur jadis le plus acclamé de tout le district de Montréal, de porter la parole devant les délégations assemblées. Ce fut le P. Bourgeois ¹ qui fit le discours, et M. Landry qui répondit au toast. Un autre de ses anciens élèves dut s'improviser rapporteur de la commission, dont le Père supérieur refusa jusqu'à la fin d'être le président.

La septième commission, en séance à Québec, avait décidé de convoquer une assemblée plénière des Acadiens à Memramcook, pour l'année suivante. Plus de cinq mille personnes se trouvèrent au rendez-vous. C'était la première fois que les Acadiens se voyaient réunis, *fratres in unum*, depuis le grand *dispersément*. Ils arrivaient de tous les points des provinces maritimes, comme autrefois leurs pères étaient revenus de tous les points de la terre, pauvres proscrits rapportant la patrie dans leur cœur. Mais combien changée la situation ! C'était alors une race condamnée à la mort, parce qu'elle était française et catholique, et que l'on avait conduite au supplice, avec des raffinements de cruauté dignes des Césars de Rome. C'est ici un peuple se réveillant d'un long sommeil d'agonie, étonné et incertain du jour national qu'il voit luire ; c'est Lazare sortant du tombeau, surpris d'être enveloppé d'un suaire. Pour l'un et pour l'autre c'était bien, cependant, la vie qui leur était miraculeusement rendue.

Les réjouissances du peuple, à cette occasion encore, ressemblèrent, — plusieurs en firent la remarque, — à des sanglots de joie refoulés au fond du cœur. On eût dit qu'il avait peur d'être heureux.

Une des questions à résoudre par la convention était le choix et l'adoption d'une fête nationale. Question importante, dont la solution transperça d'un glaive l'âme du P. Lefebvre.

Dès son arrivée en Acadie, il avait sérieusement songé à instituer une fête patronale pour le peuple ; et, de son chef privé, il avait, en 1867, choisi à cette fin la fête nationale des Canadiens, la Saint-Jean-Baptiste.

1—Aujourd'hui professeur de rhétorique au collège.

C'était, tous les ans, jour de grande liesse à Memramcook, le 24 juin. Les plus éloquents parmi les professeurs et les élèves préparaient de grandes harangues patriotiques, qu'ils débitaient, au sortir des offices divins, à toute la paroisse réunie. Le P. Lefebvre se croyait, ce jour-là, à Saint-Eustache ou à Sorel. L'enthousiasme de Memramcook lui donna l'illusion de l'enthousiasme de toutes les paroisses françaises de l'Acadie. Il n'en était rien, cependant. A part un ou deux curés de Madawaska¹ et M. Poirier, le vénérable missionnaire de l'île du Prince-Edouard, personne, en dehors de Memramcook, semblait s'être aperçu qu'il existât pour l'Acadie une fête officiellement nationale. Personne non plus ne protesta. La Saint-Jean-Baptiste semblait plutôt un essai qu'une chose établie. Le comité d'organisation l'avait compris ainsi. Le peuple, lui, était venu sans aucune idée préconçue touchant cette question.

La commission chargée de présenter un projet de fête nationale arrêta son choix sur l'Assomption.

Le P. Lefebvre, à qui la chose fut aussitôt rapportée, n'en put croire ses oreilles. Jamais l'idée ne lui était venue que la Saint-Jean-Baptiste ne serait pas adoptée.

La lutte se prépara pour la discussion du lendemain, devant la convention générale, c'est-à-dire devant tout le peuple; mais aucun travail de sollicitations particulières, aucune coterie ne se fit de part ni d'autre. La question était importante, et chacun y allait de ses convictions. Deux propositions furent mises de l'avant et soutenues respectivement avec beaucoup d'éloquence: la Saint-Jean-Baptiste et l'Assomption. Le P. Lefebvre lui-même entra dans l'arène. Le peuple avait bien pour lui beaucoup d'amour et d'admiration; mais, en véritables Bretons, il ne savait pas démordre de ses convictions. L'Assomption fut préférée par les cinq-sixièmes de la convention, puis, sur entente des deux parties, ratifiée à l'unanimité des votants.

¹—Comté français situé au haut de la rivière Saint-Jean, où un certain nombre de Canadiens sont venus, autrefois, se fixer parmi la population acadienne.

Cet événement eut beaucoup de retentissement en Acadie et aussi dans la province de Québec. Des journalistes, bien intentionnés, sans doute, mais jouant avec des explosifs, laissèrent entendre au public que le choix, par les Acadiens, de l'Assomption pour fête nationale, était un acte de mauvais vouloir vis-à-vis des Canadiens. Cette idée prévaut encore dans certains milieux de la province sœur. Et pourtant les Acadiens n'ont fait en tout ceci que suivre les brisées de leurs frères du Canada, qui n'ont pas cru faire acte d'hostilité vis-à-vis de la France, dans une occasion absolument pareille, en se séparant d'elle pour se choisir une fête nationale, qui leur fût propre et leur convînt.¹

Personne, en France, ne s'est avisé de morigéner les Canadiens, à cette occasion. La chose eût paru impertinente, attendu que charbonnier est maître en sa maison.

On a aussi employé le mot *ingratitude*. Assurément les Acadiens ne doivent pas plus aux Canadiens que ceux-ci à la France. Ils ne font qu'apprendre à les connaître et à les aimer. Avant la confédération de 1867, ils étaient aussi étrangers les uns aux autres que le sont aujourd'hui avec eux les Louisianais; la colonisation des deux pays s'était faite

1—Avant le choix définitif de la Saint-Jean-Baptiste, en 1834, par Duvernay et les auteurs des 92 résolutions, les Franco-Canadiens n'avaient, à proprement parler, pas plus de fête nationale que les Acadiens avant 1881, s'il est vrai qu'en cette matière

L'Église fait le saint, le peuple le choisit.

Dès le commencement de la colonie canadienne, le clergé avait essayé, il est vrai, mais avec beaucoup de ménagements, d'imposer la Sainte-Anne pour fête nationale. Mgr de Laval fit même de cette solennité un jour d'obligation. Le peuple aimait sainte Anne, mais ne l'adopta pas pour patronne nationale. Saint Joseph, la sainte Famille, eurent à peu près le même sort, quoique de Maisonneuve ait consacré toute l'île de Montréal à la sainte Famille, et que, dès 1637, tout Québec pavolsé fêtât la Saint-Jos. ph.

Les Jésuites proposèrent pour second patron un de leurs Pères, saint François-Xavier. Mgr de Laval, qui leur était tout dévoué, rendit cette fête d'obligation. Le peuple n'en voulut pas davantage.

La Saint-Jean-Baptiste, fête des solstices du printemps, renouvelée des Druides, dit-on, semble avoir eu de tout temps ses préférences. La veille de la Saint-Jean fut longtemps, à Québec, l'occasion de grandes réjouissances. En 1666, la chronique rapporte qu'il y eut entre Mgr de Laval et le gouverneur, M. de Tracy, lutte courtoise pour savoir lequel des deux dignitaires appliquerait la torche, un flambeau de cire blanche, au monceau de bois, qui devait être le feu de joie.

dans des conditions différentes; le sort des deux peuples avait été différent; ils étaient ecclésiastiquement séparés; civilement ils l'avaient été à peu près toujours; leur origine seule était commune.

Mais, qu'ils aient ou non agi avec sagesse en se donnant pour patronne la Mère de Dieu, rien que des motifs du plus pur patriotisme ne les a animés. La Saint-Jean-Baptiste, contemporaine des grandes luttes pour les libertés civiles de la province de Québec, et aujourd'hui si chère à tous les Canadiens, n'avait pour eux aucune signification, ne disait rien à leur cœur. L'essentiel n'était pas de choisir une fête patronale, c'était de la vulgariser, de la faire adopter par tout le peuple. Une fête religieuse seule avait quelque chance d'y réussir; et quel nom sous le ciel était, après Dieu, plus tendrement aimé, invoqué avec plus de confiance, que celui de Marie, la "consolatrice des affligés," Notre-Dame-du-Miel, comme la désignent les Soudanais du roi Ménélick, "celle qui a repeuplé les rangs des anges." Les plus faibles sur la terre, ils se sont choisi au ciel la plus puissante des protectrices. Si l'Assomption n'est pas la fête des Franco-Canadiens, elle est celle de la vieille France catholique, depuis le vœu de Louis XIII. Elle était la fête officielle sous l'Empire, et le 14 juillet ne l'a pas fait oublier.

Pour le P. Lefebvre, ce fut surtout une question de sentiment: il avait introduit la fête du 24 juin au milieu de son peuple d'adoption, et la pensait agréée. Les motifs les plus sérieux ne manquaient certes pas à l'appui de ces sentiments, la nécessité, par exemple, pour les Canadiens et les Acadiens de n'avoir qu'une fête nationale, la même. Mais, à ses yeux, l'argument probant était le fait accompli, l'adoption qu'il croyait faite.

Tel était cependant son respect de toutes les libertés légitimes, qu'il eût de bonne grâce accepté le verdict de la convention, si on ne lui eût fait entendre que le peuple acadien, ses anciens élèves même, n'étaient plus avec lui, que leur amour était ailleurs. Il prêta l'oreille à ces discours et en pensa mourir. N'être pas aimé de ceux qu'il voulait à tout

prix sauver lui était une pensée intolérable. Il ne récrimina pas, mais se retira dans son cœur pour souffrir en silence et pleurer. En revoyant Jérusalem qui ne l'aimait pas, Jésus aussi pleura.

C'est le malheur des hommes habitués au commandement, soit qu'ils relèvent de l'État, soit qu'ils appartiennent à la hiérarchie ecclésiastique, de se montrer impatients de toute contradiction de la part des autres hommes. Presque toujours ils prennent pour un manque de considération personnelle l'expression d'une opinion contraire à la leur.

Non, il n'était pas vrai que la confiance du peuple acadien se fût retirée de lui, qu'il y eût diminution d'amour pour lui dans le cœur de ses élèves, de ses enfants. Mais ces derniers, devenus des citoyens responsables de leurs actes civiques, avaient un devoir à remplir envers leur pays, et ils le remplissaient sans défaillance, au meilleur de leur jugement. Les avis différaient, voilà tout.

Peut-être y eut-il, au moment du vote, de bien pénibles luttes dans le cœur de ceux qui se rangèrent contre son avis; peut-être plus d'un de ceux qui lui refusèrent leur suffrage souffrirent-ils ce que Lacordaire appelle "le martyre douloureux de combattre ceux qu'on estime et qu'on aime;" peut-être même versèrent-ils dans la suite d'amères larmes, en songeant que lui, le "bon Père," pleurait.

La convention de Memramcook fut suivie, en 1883, d'une deuxième convention, tenue à Miscouche¹, île du Prince-Edouard. Ainsi qu'à la première, toute l'Acadie s'y trouva représentée. Le choix de l'Assomption fut confirmé, et un drapeau, le glorieux tricolore, AVEC UNE ÉTOILE DANS LE BLEU, fut adopté aux accents de la *Marseillaise*².

L'étoile, c'était celle de Marie, la patronne des Acadiens.

Ce choix était une déclaration de nationalité habile et hardie.

1—Autrefois Belle-Alliance.

2—L'hymne révolutionnaire était alors entaché d'hérésie politique et religieuse. Le tsar de toutes les Russies ne l'avait pas encore écouté, debout et découvert, à Cronstadt; les Pères Blancs du cardinal Lavignerie n'avaient pas encore appris à le jouer, et le grand pape Léon XIII, que Dieu a suscité pour sauver le dix-neuvième siècle, n'avait pas encore, à cette date, réussi à faire admettre la légitimité de la République au haut clergé de France.

Les trois couleurs flottent aujourd'hui impunément au haut des mâts, dans la vieille terre d'Acadie. Nul n'y peut trouver matière à sérieuse offense. Ce n'est pas le drapeau d'une puissance étrangère, — celui de la France n'a pas d'étoile, — c'est un drapeau nouveau, celui des Acaïiens, un petit peuple bien loyal à la couronne d'Angleterre.

La convention terminée, quand les délégués, embarqués sur le steamer *Northumberland* pour s'en retourner, demandèrent au capitaine de hisser au grand mât le drapeau acadien, il ne le leur refusa pas à cause de l'étoile. Les navires anglais du port arborèrent leur grand pavois et agitèrent leurs pavillons en l'honneur des trois couleurs ; et tous les cœurs acadiens se fondirent dans les poitrines, tous les yeux se mouillèrent de larmes, en voyant saluer l'étendard de la France et de l'Acadie.

Un air national fut aussi adopté à cette convention, l'air grégorien de l'*Ave maris stella*. Quant aux paroles, elles étaient toutes trouvées ; c'est l'élégie suave et mélancoliquement plaintive de Gérin-Lajoie, dont la mesure s'adapte au rythme religieux :

Un *Acadien* errant,
Banni de ses foyers,
Parcourait en pleurant
Des pays étrangers.

Un jour, triste et pensif,
Assis aux bords des flots,
Au courant fugitif
Il adressait ces mots :

Si tu vois mon pays,
Mon pays malheureux,
Va dire à mes amis
Que je me souviens d'eux.

Pour jamais séparé
Des amis de mon cœur,
Hélas ! où je mourrai,
Je mourrai de douleur. ¹

¹—Ce chant est une *complainte* acadienne, d'inspiration tout acadienne, composée par M. Gérin-Lajoie, quelque temps après sa tragédie en trois actes de *Charles Latour*. Le mot "Canadien," dans le premier vers, fut, par le peuple, substitué au mot "Acadien," de l'original.

Une troisième convention générale a été tenue, en 1890, à la Pointe-de-l'Église, Baie-Sainte-Marie de la Nouvelle-Écosse. Les conventions des Acadiens sont strictement des conventions d'affaires nationales; leur dissémination dans trois provinces, le défaut de ressources et l'urgence de leurs besoins, ne leur permettant pas d'en faire des solennités de grand apparat, des apothéoses de la patrie, ainsi que cela se pratique à Montréal et à Québec.

Ils avaient des couvents et quelques écoles françaises, à l'île du Prince-Édouard; ils avaient des écoles, des couvents et un collège, au Nouveau-Brunswick; ils voulaient, autant qu'il dépendait d'eux, avoir les mêmes institutions, à la Nouvelle-Écosse. Les résolutions qu'ils passèrent, à cette occasion, parurent sévères; mais elles étaient justes et devenues nécessaires.

Après quelques difficultés préliminaires qui faillirent amener un douloureux éclat, l'entente se rétablit, grâce surtout à la diplomatie bienveillante de M. l'abbé Parker et à la grande autorité de vertu de M. l'abbé Guay, puis la convention suivit son cours avec les plus excellents résultats.

Un incident, salué avec une vive émotion, l'arrivée inattendue d'un contingent de Canadiens des environs de Montréal, en releva singulièrement l'éclat. Ils étaient les bienvenus en terre d'Acadie, ces délégués de la province sœur, ces vaillants, ces frères du Canada, qu'un roi de France, bien plus que la fortune des armes, livra un jour à leurs ennemis; mais qui, eux, ne livrèrent jamais ce qu'ils tenaient de Dieu, leur foi catholique, leur langue française et la fleur de leur amour pour la France.

Le même jour, 15 août, à l'heure où tout le peuple, mêlé aux délégations, chantait, agenouillé devant les autels, l'hymne national de l'*Ave maris stella*, suppliant sa toute-puissante patronne de ne pas abandonner l'Acadie française, le R. P. Gustave Blanche, de la congrégation des Eudistes, recevait à Rennes, en Bretagne, l'obédience d'aller fonder à la Pointe-de-l'Église, dans le district de la Baie-Sainte-Marie, à

la Nouvelle-Écosse, à l'endroit précis où se tenait la convention, un collège pour les Acadiens !

D'un autre côté, le président général de la convention, M. Landry, recevait de Rome une dépêche de la part du Saint-Père, à lui directement adressée, bénissant les délégations et le peuple assemblés, et appelant la miséricorde de Dieu sur leurs desseins !

Deux mois plus tard, le P. Blanche était nommé curé de la Pointe-de-l'Église et de Saulnierville, M. l'abbé Guay¹ lui cédant ces deux paroisses dans le même esprit et avec la même grandeur d'âme que M. l'abbé Lafrance, vingt-six ans auparavant, avait cédé Memramcook au P. Lefebvre, pour y fonder un collège; et le 2 novembre suivant, les Eudistes ouvraient les classes dans la maison curiale de la Pointe-de-l'Église, en attendant la construction de leur collège, le premier sur la terre française de la Nouvelle-Écosse.

L'heure de Dieu était arrivée, et tous les obstacles s'étaient dissipés comme une légère brume sous les rayons d'un ardent soleil de mai, et toutes les bonnes volontés avaient concouru à l'œuvre, comme ces pierres dont parle la Fable antique, qui couraient d'elles-mêmes se placer sur les murs de Thèbes, aux sons divins de la lyre d'Amphion.

Dieu avait entendu les gémissements de ses serviteurs, et les Acadiens de la Nouvelle-Écosse avaient enfin un collège, tout comme leurs frères du Nouveau-Brunswick.

M. l'abbé Parker, dont la mémoire devra subsister dans le cœur de l'Acadie reconnaissante aussi longtemps que la langue française sera parlée sur la terre d'Évangéline, présenta au P. Blanche une bourse de \$7,000, résultat des contributions du peuple et des bénéfices de la convention, pour être employée à la construction du futur collège, ce collège devant servir de monument commémoratif au saint et glorieux apôtre de la Baie-Sainte-Marie, l'abbé Sigogne.

1—Originaire de la Haute-Savoie, en France, ordonné, en 1855, par Mgr Walsh, et l'un des très rares prêtres d'origine française que l'on rencontrât, jusqu'à ces dernières années, dans le diocèse d'Halifax.

C'est à la demande formelle de Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, qu'un collège classique fut fondé au milieu des populations françaises de la Baie-Sainte-Marie.

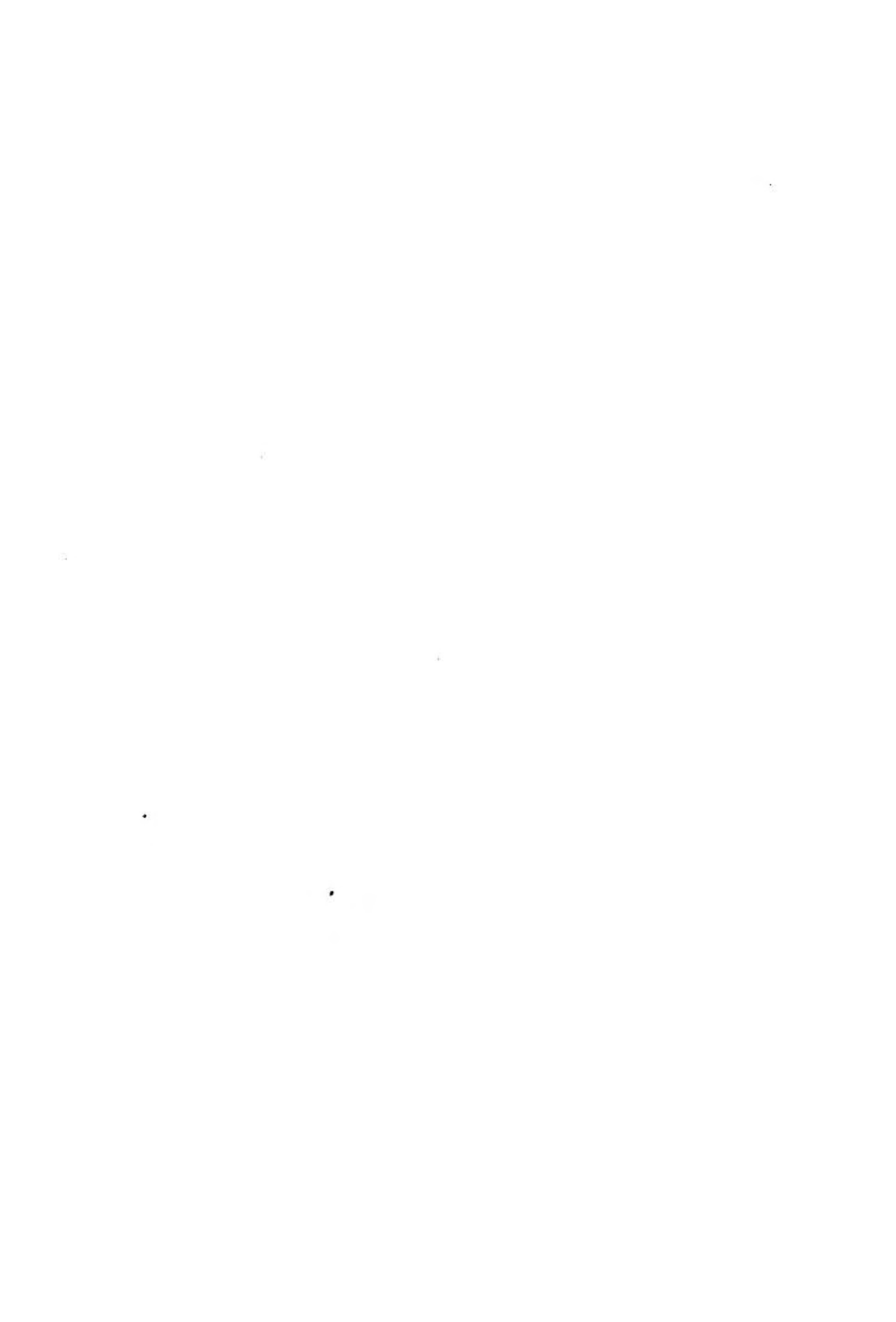
Dès 1887, il s'était abouché avec Mgr Fabre, de Montréal, mais sans succès, pour obtenir une communauté enseignante. Il s'adressa ensuite successivement aux Oblats, aux Rédemptoristes et aux Pères de la Miséricorde. Pressé par le vœu unanime des paroisses¹, il ne perdit pas espoir, mais confia finalement son projet à un prêtre dont toute l'Acadie prononce avec vénération le nom, M. l'abbé Rouxel, du séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal.

C'est lui qui détermina le RR. PP. Eudistes à accepter les ouvertures de Mgr O'Brien.

L'illustre archevêque, rompant ainsi avec une tradition malheureuse, qui n'avait rapporté de bien à personne, ni à l'Église, ni aux Irlandais catholiques, ni surtout aux Acadiens, s'est acquis la reconnaissance de ces derniers, et se prépare une large place dans leurs cœurs.

1—Sous la poussée persévérante d'un patriote dont le nom mérite de passer à la postérité, M. François-Xavier Vautour, ancien élève du collège Saint-Joseph, les Acadiens de Saunierville et de toute la Baie avaient tenu, à plusieurs reprises, des conventions et réclamé par de viriles résolutions l'établissement d'un collège français au milieu d'eux.







CHAPITRE SEIZIÈME

Considérations sur l'humilité. — Il refuse d'être Provincial une seconde fois. — Docteur en théologie. — On lui coule sa statue. — Discours à cette occasion. — On veut le faire *Monsignor*. — Progrès général chez les Acadiens. — L'abbé Richard et le collège Saint-Louis. — Le P. Lefebvre et les Irlandais catholiques. — Vingt-cinquième anniversaire épiscopal de Mgr Sweeney. — Quart de siècle d'existence du collège. — L'abbé François Cormier. — Translation des cendres de M. Lafrance. — Missionnaire apostolique.

Quoique cela puisse paraître paradoxal, il est cependant vrai que des personnes se sont trouvées qui ont fui les honneurs avec autant d'empressement que d'autres les recherchent. Nous avons vu, à propos de son élévation au poste de provincial, que le P. Lefebvre était de ce nombre ; ce qui prouve que les saints canonisés n'ont pas le monopole exclusif de cette vertu rare.

Dans l'étonnement où me jette toujours une dignité vraie, qui n'est pas faite de vanité déguisée ou d'orgueil inconscient, j'ai étudié particulièrement l'attitude psychique du P. Lefebvre en face des honneurs. J'en ai tiré pour mon usage particulier de précieuses leçons d'observation qui me permettent quelquefois, — j'ai du moins la prétention de le croire, — de discerner la dignité d'avec un certain orgueil qui lui ressemble étonnamment. Je ne fatiguerai pas le lecteur de mes conclusions ; mais je le prie de croire avec moi que s'il ne se trouva pas dix justes dans Gomorrhe, il y a bien, malgré toutes les apparences du contraire, à peu près dix personnes véritablement humbles dans la Confédération canadienne, et que le P. Lefebvre était une de ces personnes-là. Je fournirai, quant à lui, quelques nouvelles preuves à l'appui.

Grâce à l'état précaire de sa santé, il réussit, en 1880, à se faire relever de la charge de provincial, ce qui lui permit de demeurer, à partir de cette date jusqu'à sa mort, simple supérieur du collège Saint-Joseph et curé de Memramcook, modestes fonctions qui suffisaient à son ambition.

Ce fut cependant, à son corps défendant, qu'il resta jusqu'à la fin au pied de l'échelle. Le Canada le réclamait. Pour des raisons d'âge et d'infirmités, le P. Rézé s'étant retiré, en 1890, le Conseil désigna le P. Lefebvre pour le remplacer dans la charge de provincial. Le supérieur général, l'illustre et bon P. Sorin, fut affligé de ce choix. Il se rappelait ses luttes et presque son désespoir, lorsqu'une première obédience lui avait été donnée, en 1871, et il hésitait à le soumettre à une nouvelle épreuve. Au lieu d'une obédience formelle, il se contenta de lui communiquer l'arrêté du Conseil, ce qui lui laissait la liberté d'accepter ou de refuser. Il refusa.

Écrivant au P. Roy au sujet de ce refus, il disait : " Mon cher Père, on m'a offert la charge de provincial que j'ai refusée ; car la seule, l'unique province dont je désire l'administration, c'est mon cher Memramcook."

Un peu plus il persuadait à son ami et se persuadait à lui-même que c'était dans un but intéressé, pour des motifs d'égoïsme, qu'il avait refusé le provincialat.

Sur la fin de sa vie, l'université Laval de Québec voulut lui donner une preuve honorifique de sa haute appréciation, en le nommant docteur en théologie. Cet honneur le consterna. Il chercha à s'y soustraire. Son conseil lui fit voir qu'il ne le devait pas dans l'intérêt de sa maison. Au reste, tout le monde savait que depuis trente ans il enseignait la théologie, préparant à la prêtrise non seulement ceux de sa communauté, mais aussi les ecclésiastiques séculiers du diocèse. Ses cours étaient tenus en haute estime, tant à Laval qu'à Saint-Sulpice ; et ceux qu'il avait formés vantaient sa doctrine en théologie morale.

Voici en quels termes il annonça l'événement au P. Roy, supérieur du collège Saint-Laurent. Le P. Roy avait passé dix ans avec lui au collège de Memramcook, il était son ami

de cœur et le seul confident, si l'on en excepte le P. Rézé, à l'époque de son noviciat, qu'il eût jamais en religion :

“ 18 mai 1894.

“ Bien cher Père,

“ Décidément nous sommes en pleine fin de siècle. Devinez la chose la plus mirobolante, la plus ébouriffante, la plus renversante... vous n'y arriverez pas ! Lisez plutôt la lettre suivante reçue de Mgr Laflamme, recteur de Laval, et vous serez aussi étonné que je l'ai été moi-même :

“ Mon révérend Père,

“ J'ai le plaisir de vous annoncer que l'université Laval a “ décidé de vous offrir le titre de docteur en théologie, à cause “ des nombreux services que vous avez rendus et rendez encore “ à la cause acadienne, au Nouveau-Brunswick. Veuillez me “ dire si vous acceptez ce degré, etc.

“ J. C. K. LAFLAMME,

“ Recteur.”

“ Qu'en dites-vous ? Moi, docteur en théologie. C'en est drôle. En vérité je n'y comprends rien. Le P. Girard¹ a reçu le même degré, après avoir soutenu une longue thèse par écrit. Lui, du moins, il l'a mérité. Je n'ai cependant pas eu de voir refuser dans l'intérêt de la cause.

“ Bien à vous en N.-S.”

Le lecteur a saisi au passage la note tonique qui révèle le diapason d'âme du nouveau docteur en théologie, note d'une exquise humilité : le P. Girard méritait cet honneur, mais non pas lui, le P. Lefebvre. Et il le croyait comme il l'écrivait à son ami.

¹—Professeur de philosophie à Saint-Joseph, et supérieur intérimaire après la mort du P. Lefebvre.

Ne croirait-on pas assister à une de ces scènes intimes de la famille, où l'on fait voir à un enfant un jouet, une chose énorme, qu'on lui donne aussitôt à son grand ahurissement ?

Telle ne fut pas cette autre circonstance, où son cœur fut blessé, et qui fut pour lui l'occasion d'une très grave maladie. Je la raconte parce qu'elle montre à nu, chose rarissime, une âme véritablement humble et profondément humiliée.

L'académie Saint-Jean-Baptiste, fondée par lui, au collège, allait atteindre son quart de siècle d'existence. Le directeur, M. Migneron, et les membres résolurent de fêter cet anniversaire par la publication d'un volume faisant l'historique du collège, et par la présentation au P. Lefebvre (les malheureux !) de sa statuette. Le tout, véritable œuvre de conspirateurs, se trama dans le plus profond mystère. Il fallait que le P. Lefebvre n'en sût rien, ou le projet était manqué, à cause de la statuette.

Les supérieurs de nos collèges exercent le privilège de haute et basse main sur la correspondance de leurs subordonnés. Des lettres indiscretes, saisies au passage, révélèrent au P. Lefebvre tous les détails de l'intrigue. Il en fut atterré. Une statue à lui ! Ce que l'on élève aux grands hommes, et après leur mort, encore ! Il fait aussitôt part de sa découverte à son confident de Saint-Laurent.

“ 8 septembre 1893.

“ Mon cher Père,

“ *Oh ! mirabile auditu !* Devinez en vingt, en cent ; vous n'y êtes pas en mille. Jetez votre langue aux chats. Oh ! la belle farce ! Voilà M. Migneron et son académie en frais de m'élever une statue. Hébert est consulté au sujet de cette statue du grand homme (!) sur le socle de laquelle on mettra cette inscription : Père Lefebvre qui ne fut rien, pas même académicien.

“ Heureusement, j'ai mis la main sur le fil de la trame que je vais rompre sans miséricorde. Des lettres écrites à

M. Rameau de Saint-Père, à M. Sulte, à M. Fréchette, etc., que j'ai saisies au vol, m'ont tout dévoilé:

“ En vérité, malgré mes nombreux péchés, je ne croyais pas mériter une pareille humiliation. Gardez ce secret pour vous, afin de m'épargner le ridicule qui écornerait furieusement ma trop petite dose d'humilité . . . ”

Il est quelquefois aussi malaisé d'arrêter le cours des honneurs que de le déterminer. Rendons aux hommes, nos frères, cette justice de dire qu'ils se laissent rarement réduire à cette dure extrémité, et qu'ils se résignent assez facilement aux couronnes, aux arcs de triomphe, aux apothéoses, aux génuflexions, aux décorations, aux compliments hyperboliques, aux hautes charges de l'Etat. Des princes, cependant, se sont cachés dans les cloîtres pour fuir le sceptre; d'autre part, des religieux, le jésuite Bellarmin, par exemple, ont été malgré eux faits cardinaux, et d'autres, comme le P. Lefebvre, ont été condamnés à subir de leur vivant et sous leurs yeux, le moulage de leur statue.

Car il se faisait illusion, le bon Père, en annonçant à son ami qu'il allait “ rompre cette trame sans miséricorde.” C'est pour les religieux surtout qu'il est écrit: l'homme propose et Dieu dispose. Au moment où la “ trame ” fut découverte, elle était déjà trop bien tissée pour être facilement rompue. Les conditions avaient été arrêtées avec l'éditeur pour l'impression de l'*Album*, — c'est le nom du livre, — et M. Hébert ¹ avait accepté de fondre la statuette.

Sur la défense formelle du P. Lefebvre de laisser couler la statue et imprimer le livre, qu'il soupçonnait d'être hyperbolique à son sujet, l'académie en appela au provincial.

Le P. Beudet, ² qui remplissait alors la fonction élevée qu'avait refusée le P. Lefebvre, était un homme ascétique et bon, mais avant tout utilitaire. Considérant que les choses

¹—Sculpteur canadien renommé, même à Paris. M. Hébert est de descendance acadienne.

²—Nommé provincial en 1890, mort subitement à Saint-Laurent, le 13 janvier 1896.

étaient trop avancées pour être décommandées, et qu'il n'était pas désirable de revenir sur des contrats en partie exécutés, il leva la défense et permit de terminer le livre et la statue. Le P. Lefebvre pria, supplia. Dans son affolement, il se rendit à Saint-Laurent pour remettre sa démission de supérieur du collège Saint-Joseph entre les mains du P. Beudet. Celui-ci le renvoya sévèrement à Memramcook, avec l'ordre de rester à son poste.

C'est au 12 juin, vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la société Saint-Jean-Baptiste, qu'était fixée la présentation.

Un mois avant la date fatale, il apprit par une lettre du P. Roy que Saint-Laurent et la Côte-des-Neiges seraient représentés à la fête. Il écrivit aussitôt à son ami :

“Je serai toujours heureux de recevoir le T. R. P. Provincial et ceux qui l'accompagneront; mais pour la circonstance dont vous faites mention et dont la pensée seule m'est si intolérable, veuillez m'excuser auprès de lui. Je serai absent; je ne puis me résigner à subir une telle humiliation. Je ne me sens ni la force morale, ni la force physique d'y faire face. Inutile d'essayer de me contraindre à une telle chose qui me révolte souverainement et dont les conséquences pourraient être fâcheuses pour moi. Je confesse mon peu de vertu en cela comme en bien d'autres choses. Je compte sur la clémente bonté de Dieu qui connaît mes intentions.”

Il était condamné à boire jusqu'à la lie son calice d'apothéose.

Le 12 juin arriva. La fête eut un éclat inouï. Au personnel enseignant, aux écoliers, à la paroisse de Memramcook, se joignirent les paroisses environnantes, les anciens élèves et le clergé à trente lieues à la ronde. Le P. Lefebvre présida — par obéissance — à toute cette liesse, avec les sentiments d'un condamné à mort qui dresserait lui-même son propre gibet. C'était Isaac faisant les frais de son bûcher. A la fin de la séance, avec *le Médecin malgré lui* au programme, un élève en rhétorique, le président de l'académie, donna lecture d'une adresse et fit le dévoilement de la statue, au milieu d'un délire d'enthousiasme. Les discours se succédèrent, tombant sur le

front du héros comme des couronnes. Il se leva le dernier et lut le sien. Je le transcris, l'offrant comme modèle du genre :

“ Messieurs, — La plus grande humiliation de ma vie m'arrive aujourd'hui. Dieu, sans doute, l'a ainsi voulu pour l'expiation des fautes nombreuses commises dans ma carrière : car naturellement je me demande quelle est la raison qui me vaut d'être élevé sur ce piédestal. Ne suis-je pas du nombre de ceux dont parle le Seigneur, quand il dit : “ Lorsque vous aurez fait tout en votre pouvoir pour accomplir votre devoir, dites encore : je suis un serviteur inutile ? ” Il n'y a donc pas de mérite extraordinaire à remplir la tâche imposée.

“ Je n'ai rien fait ici de moi-même ; je n'ai accompli que la volonté de Dieu, manifestée par mes supérieurs. Le pantin qui s'agite dans la main de celui qui lui imprime les mouvements qu'il exécute, n'a droit à aucune récompense pour la dextérité dont il semble faire preuve. Le religieux n'est-il pas du nombre des serviteurs du centurion de l'Évangile, exécutant les volontés de son maître ?

“ Qu'ai-je fait ici ? L'œuvre de Dieu, et pas seul. Je suis déjà trop honoré d'avoir été choisi entre tant d'autres plus dignes que moi pour être l'instrument de ses desseins sur la jeunesse de ces contrées. J'ai peut-être été un obstacle à sa volonté sainte, plutôt qu'un docile serviteur dans la mission confiée à mon zèle, contrariant souvent ses vues divines sur son œuvre. Et c'est à ce religieux, à cet indigne instrument de sa volonté qu'on veut élever une statue ! Assurément on commet une erreur, on se trompe d'adresse, on fait fausse route. Parfaitement convaincu de mon entière inutilité, j'ai donc raison de dire que je ne vois dans cette démonstration que de nombreuses raisons d'humiliation.

“ Je pardonne, cependant, à ceux qui en sont les auteurs inconscients. Si j'ai usé ma vie pour Dieu et mon prochain, je n'ai fait que mon devoir ; on a donc tort de chercher à m'attribuer un mérite qui ne m'appartient pas. Si je puis dire à Dieu, mon juge, au dernier moment : *Domine, bonum certamen certavi et cursum consummavi et mercedem laboris speravi*, c'est là toute mon ambition.”

Le lendemain (13 juin 1894), il écrivait au P. Roy :

“ Les fêtes sont passées. Séance magnifique ; clergé nombreux, mais fiasco complet dans l'exécution de la statue, qui ressemble à Marc Marquis, le chef miemac . . . Que Dieu ait pitié de moi.”¹

Ce discours, cette lettre ne souffrent pas de commentaire.

Son humilité fut mise à une troisième épreuve, devant laquelle il faillit manquer de vigilance. “ La vertu se perfectionne dans l'infirmité,” a dit saint Paul. Sur la fin de sa vie, de fervents amis reprirent un projet, depuis longtemps caressé, le faire nommer protonotaire apostolique *ad instar*. Le titulaire de cette distinction a droit à la soutane violette, et s'appelle *Monsignor*. *Monsignor* veut dire en français Monseigneur, en un seul et quelquefois en deux mots. C'est un titre purement honorifique. Pour la consommation légitime des grandes choses, il faut le consentement des intéressés. Le P. Lefebvre donna le sien au projet, après s'être laissé dire que cette dignité retomberait tout entière sur l'Eglise et sur le collègue Saint-Joseph.

Il ne tarda pas à s'en repentir comme d'une grande faute, et ne se donna de repos qu'il n'eût reconquis son droit d'aïnesse.

Celui à qui avait été confiée la mission de voir l'évêque diocésain, Mgr Sweeney, afin de l'intéresser à recommander le projet en cour de Rome, se rappellera longtemps une brusque visite que lui fit *Monsignor* Lefebvre.

“ Je vous défends positivement, entendez - vous, positivement, de voir Mgr Sweeney, ou tout autre évêque, ou d'écrire à Rome à propos de cette affaire-là. Je retire mon consentement. Oh ! que j'ai souffert depuis un mois ! ”

Puis, prenant les deux mains de son ancien élève dans les siennes, il ajouta, en le pénétrant d'un regard d'indéfinissable tristesse :

¹—Cette statuette, peu ressemblante, peut-être, de visage avec son modèle, est une œuvre d'art de grand mérite. Elle paraissait affreuse aux yeux de l'humilié, un portrait de sauvage.

“ Je vous sais homme d'honneur ; donnez-moi votre parole que cette malheureuse affaire en restera là.”

Il n'en fut plus question, le violet romain lui eût brûlé les chairs. ¹

Sans son opposition formelle, il eût été vraisemblablement promu aux honneurs. A Rome, où il était tenu en haute estime, on le désigna pour la dignité de protonotaire en Terre-neuve.

Le collège de Memramcook fut, à partir de sa fondation, le foyer du mouvement intellectuel et social parmi les Acadiens, la sphère de son rayonnement s'agrandissant d'année en année. Le P. Lefebvre, qui en était l'âme, ne poussait rien à outrance, ni la discipline ni le dogme. ² Sa religion, austère pour lui-même, était aimable et douce pour autrui. Il n'était pas de ceux qui croient servir l'Eglise en étendant son domaine en dehors des choses de sa juridiction. Il voulait pour elle et pour ses ministres tout ce qui leur revient et rien de plus.

Il était libéral. Il était progressif aussi. Il voulait les Acadiens au niveau des autres nationalités, par le bien-être matériel, par les moyens d'action et surtout par l'éducation, persuadé que la religion, qui est le lien de Dieu, s'accommode très bien du progrès humain et de toutes les lumières.

Mais il n'était déjà plus seul à imprimer un mouvement auquel il avait donné l'élan initial. Un clergé selon son esprit, des congréganistes enseignants, des médecins, des avocats, une foule de jeunes gens ayant des connaissances commerciales, des politiciens (ce mal nécessaire), des maîtres d'écoles diplômés, étaient sortis de son collège, et se répandaient parmi la population avide de s'instruire et de se relever. C'était le manque de curés français et de maîtres d'école dont les Acadiens, depuis un siècle, avaient le plus

1—Lacordaire aussi refusa, au sortir de Saint-Sulpice, d'aller à Rome avec le titre de Monsignor. Ces refus n'infirmèrent en rien la haute valeur honorifique de cette distinction. Certaines natures s'en accommodent mal, voilà tout.

2—Le cardinal Newman disait, en parlant des intransigeants fâcheux de l'Eglise, qu'ils “ poussent les dogmes assez loin pour les rompre.”

souffert. Au Nouveau-Brunswick, au moins, tous les groupes importants en étaient désormais pourvus.

Parmi ceux qui prirent, à la suite du P. Lefebvre, la plus grande part au relèvement national des Acadiens, il convient de nommer, quoiqu'il soit encore, grâce à Dieu, vivant, M. l'abbé Richard¹. M. Richard n'est pas un élève de Memramcook, ayant fait ses classes au collège Saint-Dunstan, à l'île du Prince-Édouard ; mais il est le chef de l'état-major du P. Lefebvre. Nul parmi les Acadiens n'a plus fait pour la colonisation, l'éducation et l'idée nationale. Ses titres principaux dans notre histoire seront surtout l'établissement d'un couvent des Dames de la Congrégation, et la fondation d'un collège à Saint-Louis, sa paroisse natale.

Le couvent existe encore ; mais le collège, ouvert en 1873, et maintenu principalement à ses frais personnels, fut violemment fermé, en 1882, par Mgr Rogers, l'évêque diocésain, pour des raisons alléguées en séance publique de fin d'année, en présence des élèves, des professeurs et de la paroisse, et qui, cependant, paraissent tout à l'honneur de M. Richard et de son institution.

Saint-Louis semblait devoir être une pépinière d'ecclésiastiques. Une douzaine de ses élèves ont terminé ailleurs leurs études, et sont aujourd'hui prêtres. Le directeur des études, M. l'abbé Biron, de France, âme douce et sympathique, a laissé parmi ceux qui l'ont connu un souvenir qui ne s'effacera qu'avec leur vie.

Le collège Saint-Joseph n'était pas seulement un foyer de rayonnement intellectuel et un centre d'activité nationale ; il servait aussi, du moins au Nouveau-Brunswick, de trait d'union entre les Acadiens et les autres nationalités, principalement les Irlandais catholiques. Je ne puis mieux faire ici que de citer des opinions étrangères. Le témoignage des intéressés portera plus de conviction que le mien ne le pourrait faire. Voici ce que disait dans un discours prononcé à Saint-Jean, le R. P. O'Neil, écrivain de renom et poète distingué :

¹—Né en 1847.

“ Il me serait facile de démontrer de la manière la plus claire et la plus convaincante que l'établissement du collège Saint-Joseph — l'œuvre de toute la vie du P. Lefebvre — a été une source de bienfaits inestimables pour l'Église tout entière de cette portion du Canada, bienfaits dont nous autres, Irlandais catholiques, ne devrions lui être guère moins reconnaissants que nos frères acadiens. Cette vérité n'est peut-être pas suffisamment comprise par nos compatriotes.”

“ ... Le plus grand nombre des prêtres de ce diocèse ont puisé leur éducation, et, dans bien des cas, trouvé leur vocation, à Saint-Joseph. Est-il nécessaire de démontrer les avantages sérieux qu'il y a pour nous de posséder un clergé national, sorti de notre peuple ? Qu'il me suffise de dire qu'au P. Lefebvre est due, après Dieu, l'ordination d'au moins cinquante des soixante et dix prêtres qui sont sortis de son collège ; cela, grâce aux conditions excessivement faciles d'enseignement qu'il leur a faites, et, bien souvent, à un cours gratuitement donné.”

Poursuivant sa démonstration, il ajoutait que, s'il était juste de reporter sur le collège Saint-Joseph l'élévation de plusieurs Acadiens aux hautes charges de l'État, il n'était pas moins incontestable que cette même influence “ avait rendu possible la nomination de M. Ritchie au poste de chef de police à Saint-Jean, l'élection de M. McInerney à la Chambre des communes et l'entrée de l'honorable M. Costigan dans le cabinet fédéral.”

Ceci n'est que la stricte vérité, loyalement déclarée.

Le P. Lefebvre est venu en Acadie, d'abord parce qu'on l'y a envoyé ; il a fait du relèvement des Acadiens l'objet le plus spécial de sa mission, parce qu'ils étaient plus malheureux, plus abandonnés et qu'ils appartenaient à sa race ; mais, s'il est permis de comparer de loin les choses humaines aux divines, parce que le Sauveur est venu particulièrement pour les siens¹, en a-t-il été moins magnifique vis-à-vis des gentils ?

1— *Pro gente.*

Memramcook devint vite le centre de réunion non seulement des Acadiens, mais aussi du clergé diocésain. L'évêque aimait venir y consacrer ses lévites, et souvent il assistait aux séances de fin d'année. Les réunions annuelles des curés de la partie nord de son diocèse se faisaient au collège, ainsi que les grandes retraites du clergé.

Le 17 juin 1885, les prêtres et les fidèles du diocèse s'y donnèrent rendez-vous pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Sweeney.

Tout le monde venait rendre hommage au prélat distingué, à l'évêque bien-aimé. Les Acadiens y ajoutaient l'expression de leur reconnaissance pour l'homme juste et libéral qui, en 1864, était allé chercher à Saint-Laurent le fondateur de leur collège. Dans la péroraison du panégyrique qu'il fit à cette occasion, le P. Lefebvre put dire avec un accent qui trouva son écho dans tous les cœurs : "Voici le grand pontife ; c'est à lui que le diocèse doit sa prospérité et le peuple acadien sa résurrection."

Trois ans plus tard (1888), le collège exerça, pour la première fois, le privilège de conférer des degrés universitaires.

La plus grande solennité qui se soit vue à Memramcook est la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la fondation du collège, en 1889. A cette occasion, Irlandais, Français et beaucoup de protestants se donnèrent la main pour mieux témoigner leur estime et leur reconnaissance au grand éducateur. Les fêtes durèrent deux jours entiers, et, avant de se séparer, les anciens élèves remirent entre les mains de leur Père la somme de \$2,500, destinée à servir de noyau au fonds de construction d'une aile au grand collège.

En effet, l'édifice de 1875 n'était déjà plus assez spacieux pour les besoins généraux de l'institution ; et pourtant, une aile (en bois) y avait été ajoutée, en 1885. Les frais de cette annexe furent portés mi-partie par le collège et mi-partie par M. l'abbé François Cormier, dont nous avons vu le nom figurer parmi les premiers latinistes inscrits, en 1864, sur les registres du collège. La mise de M. Cormier, \$3,000, était à fonds perdu.

Au mois d'octobre, 1889, le P. Lefebvre et sa généreuse paroisse de Memramcook convièrent à leur tour les populations à une solennité imposante, la translation des restes de M. Lafrance dans le cimetière paroissial, où un superbe monument funéraire lui avait été érigé. Le P. Lefebvre ne craignait pas d'honorer la mémoire de l'homme qui partageait avec lui la gloire d'avoir fondé le premier collège acadien. Il lui en attribuait même la meilleure part.

L'histoire les placera l'un à côté de l'autre, la force à côté de la suavité ; et la vénération publique les enveloppera tous deux dans une commune auréole.

En examinant les archives du collège, je trouve qu'à la date de février 1876, le P. Lefebvre avait reçu de Rome le beau titre de missionnaire apostolique. Le souverain Pontife reconnaissait en lui un continuateur de l'œuvre des apôtres. Comme c'est un titre d'honneur, il n'en fatigua pas les journaux. C'est à peine si la nouvelle en est parvenue au dehors de la communauté.







CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

L'amour.—Piété du P. Lefebvre.—Ses saints préférés.—Son amour de l'Académie.—Ses écoliers.—Ses paroissiens.—Anecdotes.—Sa charité.—Son esprit.—Ses rapports avec les élèves.—Son grand air.

Quelqu'un a dit que le plus beau spectacle qu'il soit donné de contempler en ce monde, c'est une belle âme.

Celle du P. Lefebvre respirait du côté du ciel et se répandait du côté des hommes. Elle était faite d'amour et de charité. Il aimait Dieu tendrement de la manière qu'un enfant peut aimer son père et sa mère.

Cet amour objectif de Dieu pour Dieu n'est pas bien compris dans le monde. On est plus ou moins honnête homme ; on remplit assez exactement ses devoirs ; mais c'est dans un but égoïste : le paradis que l'on espère, l'enfer que l'on craint, et, souvent, l'opinion publique que l'on redoute. C'est soi-même que l'on aime en définitive. Peu aiment Dieu comme ils ont aimé les créatures, avec intensité, avec ivresse, avec passion. Cela ne se conçoit même pas comme une chose qui se puisse faire. C'est sans doute parce que cela ne se pratique guère ; car de même qu'on n'arrive à aimer le beau qui tombe sous les sens, — une toile d'un grand maître, la musique savante, la poésie classique¹—, que si l'on a beaucoup pratiqué ces arts, de même il faut pratiquer l'amour pour l'aimer. C'est pourquoi, sans doute, Dieu a laissé aux hommes le commandement étrange de l'aimer par-dessus toutes choses et de s'aimer les uns les autres. Quand il voulut donner un chef à son Église, il l'examina sur l'amour.

¹—Parlant de l'*Illiade* et de l'*Odyssée*, Boileau dit : " C'est avoir profité que de savoir s'y plaire." Quintilien avait exprimé la même idée avant lui : *Ille se profecisse sciat, cui Cicero valde placebit.*

“ — M'aimes-tu, Pierre ? ” C'est toute la science, c'est toute la théologie qu'il requérait de lui, l'amour.

Il semblerait que le ravissement en Dieu où saint Paul a été élevé, ¹ que l'état d'extase où s'est trouvé saint Jean reposant sur la poitrine de Jésus, fut le plus haut degré d'amour qu'il soit possible à l'homme d'atteindre, cet amour étant semblable à celui des chérubins.

L'amour de Dieu et des hommes est cependant plus parfait encore. C'est la charité, qui est “ la perfection de l'amour ” (saint François de Sales), qui est “ la perfection de Dieu et de l'homme ” (cardinal Manning), parce qu'il comprend le sacrifice et la souffrance, et qu'il remplit ici-bas toute la loi (Rom., XIII, 18). C'est de cet amour que Marie vécut, surtout à partir de la passion, et que son Fils est mort sur le Golgotha.

Ces considérations peuvent paraître présomptueuses, voire déplacées sous la plume d'un laïque. Et qui donc prétend que l'amour est l'apanage exclusif de la vierge cloîtrée ou du moine contemplatif ? L'amour est le commencement et la fin de toutes choses ordonnées. Il est l'air vital que respirent les âmes, le froment dont se rassasient les cœurs. Qui en est privé meurt. C'est parce que les païens avaient peu d'amour que saint Paul s'est pris de compassion pour eux ; et sainte Thérèse exprimait toute l'horreur que lui inspirait Satan en disant de lui : “ Le malheureux, il n'aime pas ! ”

Dieu, qui est l'essence incréée de l'amour, a fait de l'amour la loi universelle, selon des degrés divers.

Nos attaches, nos préférences, nos amitiés, notre amour, sont des formes de l'amour. Amour conscient et libre. L'instinct, chez les animaux, en est une forme irréflectie. Qu'est-ce que le mouvement, l'énergie, la matière cosmique, la gravitation universelle, mal dénommée peut-être par Newton, si ce n'est une des manifestations éloignées de ce premier principe ? Qui attire le soleil et tout son système vers un point du monde constellé ? Qui appelle les constellations elles-mêmes

¹—Si c'est avec son corps ou sans son corps, il n'en sait rien. (II Corinth., II, 19.)

vers un centre déterminé de l'univers, en les y précipitant avec une vitesse dont il est malaisé de se faire une idée juste ? Qui, dans les cristaux, fait courir les molécules et les fait se ranger en ordre symétrique ? Quel principe préside à la distribution des éléments dans la création, et leur fait prendre la figure, qui d'une fleur, qui d'un papillon, qui d'un nuage errant, qui d'un arbre, qui d'un rocher, qui d'un homme ?

Prodigieux problème que la science s'efforce en vain d'expliquer, et qui ne sera résolu que lorsque sera bien comprise la loi universelle d'amour que le Créateur a mise dans les choses.

Nous avons vu comment le P. Lefebvre aimait le prochain. Nous en reparlerons plus loin. Il aimait Dieu comme les saints l'ont aimé. Dans ses grandes douleurs, il se réfugiait devant le très saint Sacrement pour prier et pleurer, et dans le débordement de ses joies, il s'y réfugiait encore. Le règlement de la communauté appelle les Pères à la chapelle, à cinq heures et demie du matin.

Le P. Lefebvre y était toujours le premier rendu, longtemps avant les autres, prenant sur son sommeil une demi-heure et souvent plus, qu'il donnait à l'adoration. "J'ai passé dix-huit ans avec lui, m'écrit le R. P. Girard, et je puis certifier qu'il a toujours été très régulier à ses exercices de piété. Je ne me rappelle pas qu'il ait manqué à la méditation et à la lecture spirituelle une seule fois, sans une grave raison légitime. . . . Je ne l'ai jamais vu omettre la messe une seule fois par sa faute."

Il aimait Dieu tendrement et le faisait aimer.

C'est encore là un trait qu'on trouve chez les saints. Son grand air de dévotion à l'autel inspirait la dévotion ; mais c'est surtout auprès des mourants que s'exerçait l'étrange fascination de cet homme. Plusieurs de ceux qu'il a administrés, un prêtre, entre autres, m'ont déclaré, qu'à l'arrivée du P. Lefebvre à leur chevet, ils s'étaient sentis saisis et réconfortés, comme par la pénétration dans tout leur être d'une grande chaleur lumineuse. "Assistée par lui, je serais morte

sans frayeur," me disait une autre personne, qu'il avait admistrée dans une grave maladie.

C'est que le P. Lefebvre était prêtre avant tout, si visiblement, si totalement prêtre, qu'il était impossible de ne pas apercevoir l'onction sainte répandue dans toute sa personne.

Il avait ses préférés dans le ciel. C'était d'abord Marie, que sa mère lui avait appris à aimer plus que tout autre, après Dieu et le Sacré-Cœur de Jésus. Il s'était ensuite épris de sainte Anne, quand, à la suite d'un pèlerinage, il avait trouvé sa vocation religieuse et le moyen de la suivre. A Memramcook, saint Joseph fut plus particulièrement l'objet de son culte. Il avait fait du doux charpentier l'économe de sa maison, son trésorier mystérieux, aux heures de suprême angoisse. Saint Joseph avait arraché son collègue aux flammes, en 1867, et l'avait sauvé de la faillite, quelques années plus tard. Il lui faisait, tous les 19 mars, des fêtes splendides, auxquelles sa communauté, ses élèves et sa paroisse prenaient part.

Une autre affection particulière était venue s'ajouter aux précédentes, vers la fin de sa vie : la Sainte-Famille. Il est, avec Sœur Marie Léonie, le fondateur d'une communauté de ce nom, au Canada, dont le siège principal se trouve maintenant à Sherbrooke. L'invocation de la Sainte-Famille était une de ses prières favorites ; il demandait tous les jours de mourir comme saint Joseph.

Ses préférences terrestres étaient pour les Acadiens, et, parmi ceux-ci, pour ses élèves. Ce n'était pas un amour fait de vanité et d'égoïsme, comme sont à l'analyse la plupart des préférences que nous avons pour les œuvres opérées ou inspirées par nous ; c'était un amour allant du dedans au dehors, désintéressé, capable de grands sacrifices, l'amour de Mgr Lavigerie pour l'Algérie, l'amour de saint Vincent de Paul pour ses petits orphelins, l'amour des mères pour leurs enfants.

Des philosophes ont prétendu que l'amour de Dieu est incompatible avec les amours de la terre. Rien de plus faux. Seulement il les épure, il les transforme, élève jusqu'au mar-

tyre l'amour des âmes chez les apôtres et les missionnaires, jusqu'à la sainteté d'un sacrement les affections naturelles entre l'homme et la femme.

Les amours "forts comme la mort" sont le plus souvent douloureux comme des agonies. "Je lui apprendrai comme il devra souffrir pour mon nom," fut-il dit à l'Apôtre des nations païennes.

Dans les premières années du collège il emmena un de ses élèves avec lui au Canada. Arrivé à Montréal, il s'arrêta tout à coup, pris d'une grande émotion, et, montrant à son compagnon le fleuve, puis la montagne : "Tu vois, lui dit-il, ce fleuve majestueux, cette montagne justement nommée le *mont Royal*. C'est mon pays ; j'ai appris à l'aimer sur les genoux de mon père : je l'aime toujours avec intensité. Je n'en rêvais pas de plus beau. Eh bien ! si l'on me donne à choisir entre les deux, c'est chez vous, en Acadie, que j'irai vivre et que je mourrai."

Après une pause, il ajouta : "Vois-tu, il y a une destinée voulue de la Providence et préparée par elle. Je suis né tout près de l'Acadie.¹ Dans ma plus tendre enfance j'ai souvent entendu raconter les malheurs des proscrits de la grande Acadie. Le récit de leurs souffrances m'a fait quelquefois pleurer. J'ai commencé dès ce moment à les aimer et à leur vouloir du bien. Mon parrain est un Acadien. Maintenant que je les connais, je les aime davantage, et je leur donnerai volontiers tous les jours de ma vie, si cela peut aider à les relever et à les consoler."

Ces dernières paroles furent dites avec un grand calme, comme si elles exprimaient une pensée longuement méditée et bien arrêtée.

Un des signes ordinaires de l'amour, c'est de ne voir dans l'être aimé que perfections et rayonnements. Les amoureux se trouvent l'un l'autre adorables, et aux yeux des saints les haillons de la pauvreté jettent des feux. Lamartine mettait des lunettes vertes pour n'être pas ébloui en lisant Saint-Victor, qu'il aimait, "tant sa forme, disait-il, était lumineuse."

1—Village fondé par des exilés acadiens dans le comté de Saint-Jean.

Le P. Lefebvre prêtait à ses enfants toutes les qualités qu'enfantait son imagination ; ils étaient la crème des enfants, des génies, des prodiges. Il leur découvrait des quantités de perfections que n'avaient pas les autres enfants. On souriait, à Saint-Laurent, de tant d'enthousiasme.

A Memrancook on exploitait cette faiblesse, tant chez les écoliers que chez les professeurs.

“ Certains moines, m'écrivit un bon religieux, attendaient la fin de la récréation du midi pour demander des permissions. C'est-à-dire qu'en profonds machiavélistes, ils amenaient sur le tapis, au cours de la causerie, tel ou tel ancien élève, auquel ils faisaient accomplir quelque grande prouesse. Notre bon Père ne manquait pas de tomber dans le piège ; il s'enthousiasmait : puis quand, sur la fin de la récréation, demande de congé ou d'autre faveur lui était faite : “ Oui, certainement, ” répondait-il.

“ Les religieux sont des grands enfants. ”

Les beaux traits du caractère de ses écoliers, leur piété, leur talent, leur esprit, le charmaient.

Voici une anecdote qu'il me racontait lui-même, quelques semaines avant sa mort.

La grande inquiétude de certains écoliers, à leur rentrée, l'automne, c'est de savoir qui sera préfet de discipline et maître de récréation. La personnalité du supérieur les intéresse moins. Or, la communauté de Sainte Croix a la desserte du pénitencier de Dorchester, situé à sept milles environ du collège. L'un des Pères est préposé officiellement à cette charge.

Quelques jours avant la rentrée des classes, il rencontre, en chemin de fer, le jeune X. . . . et s'enquiert, selon son habitude, de sa famille et de lui. L'enfant, dix ans environ, prend de son côté des informations sur le collège. Le P. Cormier avait été, l'année précédente, préfet de discipline, avec un succès retentissant pour l'épiderme de certains écoliers, parmi lesquels notre jeune espiègle.

— Qui aurons-nous pour préfet de discipline cette année ? se hasarde-t-il à demander au supérieur ?

—Le P. Roy.

—Ah ! Et le P. Cormier ?

—Nous l'envoyons au pénitencier.

—C'est très bien, ça, Père supérieur, il l'a mérité.

Et ce quiproquo spirituel de son petit Fontenelle de dix ans le faisait rire aux larmes, chaque fois qu'il le racontait.

Les plus légers succès de ceux qui étaient entrés dans le monde, surtout de ceux des premières années, le jetaient dans le ravissement. Alors, comme pour modérer chez eux les ardeurs qu'il ressentait lui-même, il leur donnait des conseils de prudence, ou leur ouvrait son cœur.

A l'un d'eux, qui avait obtenu quelques avantages à sa sortie du collège, il écrivait, en 1872 :

“ Je le dis avec fierté, je suis heureux d'avoir été l'indigne instrument dont Dieu s'est servi pour opérer le relèvement des Acadiens. Sans doute il reste encore beaucoup à faire, mais la graine de sénevé est germée.”

Il lui écrivait encore :

“ Quant à moi, mon bonheur est et sera toujours de voir réussir tous les élèves qui auront acquis la science sous l'humble toit de ce collège qui m'est cher à plus d'un titre.... Dieu seul sait l'immense intérêt que je porte à ces jeunes gens qu'il m'a été donné de diriger dans le sentier difficile de la vertu et de la science. Oh ! si l'élève avait pu pénétrer la rude écorce du cœur du supérieur obligé de commander et quelquefois de sévir, il eût trouvé que l'amour du devoir et une affection toute paternelle étaient sans cesse en guerre. Aussi avec quelle anxiété j'envisage l'avenir des jeunes finissants ! Que de crainte de les voir échouer dans la carrière qu'ils ont choisie ! Quelle n'est pas mon inquiétude à la pensée que quelques-uns, en sortant du collège, seront peut-être privés des ressources pécuniaires nécessaires pour atteindre leur but !”

A un autre qui hésitait :

“ Le temps est arrivé où les fils des victimes de Port-Royal et de Grand-Pré doivent prendre place au rang des autres nationalités. Allez hardiment !”

Il aimait ses paroissiens de Memramcook presque à l'égal de ses élèves, tous sans distinction, les plus déshérités autant que les notables, et son dévouement pour eux ne s'est jamais ralenti. Que de misères soulagées en secret, que de voisins réconciliés, que de familles brouillées remises d'accord à la suite d'une visite discrète, ou d'une douce parole de paix prononcée avec amour! Il procédait avec les humbles et les petits comme avec les grands et les puissants : même courtoisie et même délicatesse exquise.

Que de fois les Pères et les élèves l'ont vu revenir triste et tout affligé de ses visites aux malades! "Un tel est mort, un tel va mourir," disait-il, en réponse aux questions qui lui étaient faites.

Un jour qu'il venait d'administrer un de ses paroissiens les plus aimés, ses confrères furent frappés de l'altération de ses traits: "Il est mort dans mes bras, leur dit-il. Tenez, son dernier regard me poursuit encore; son œil mourant, que je n'oublierai jamais, me disait:—Je me meurs, je me meurs. Mais sauvez-moi donc, mon Père! Faites donc au moins quelque chose pour moi!—Oh! que je comprends bien Jésus pleurant sur son ami, et le ressuscitant, ajouta-t-il. Mais nous, que pouvons-nous devant la mort? Puis, pour ramener la conversation à des idées plus sereines:—Ah! que notre bonne mère Eve nous en a préparé des misères avec sa curiosité et sa pomme fameuse! ¹

Il était de bonne composition, et la loi de la dîme ne fut jamais onéreuse pour les nécessiteux de sa paroisse. Souvent, ce qu'il recevait d'une main, il le donnait de l'autre. Une année qu'il faisait sa visite ordinaire du jour de l'an, une dame lui mit dans sa "carriole" ² une magnifique *piroune*. ³

1—La *Fameuse* est une pomme renommée des coteaux de Montréal.

2—Voiture d'hiver fine, en Acadie.

3—Une oie. L'oisin de la *piroune* est un *piron*.

—C'est pour vous que je l'ai fait engraisser, lui dit-elle. Je veux qu'elle soit servie sur votre table.

A quelque distance de là, il s'arrêta à la maison d'un paroissien assez pauvre, qu'une longue maladie tenait cloué sur son lit. Les enfants à son arrivée s'éclipsèrent de tous côtés, comme une nichée d'oiseaux affolés.

—Mais pourquoi ont-ils peur de moi vos enfants ?

—Ils n'ont pas peur de vous, mon Père, mais ils sont mal grésés, ¹ lui répartit la mère, qui avait eu le temps elle-même de mettre un fichu et de faire un brin de toilette.

—Ont-ils au moins de quoi manger ?

—Ah ! oui, mon Père.

—Je gage que vous ne leur avez pas fait de fricot, ni à la Noël, ni au jour de l'an ?

—Pour ça, non ; je n'en ai même pas à donner à mon *houme*, ² qui pourtant en aurait bien besoin.

—Prenez ceci, lui dit-il, en revenant de sa voiture. Mais ne le dites à personne.

C'était la *piroune* de tout à l'heure, qu'il laissait à ces pauvres gens, avec autant de joie qu'en eut saint Martin, en une occasion pareille, à diviser en deux son manteau.

Ce trait dépeint le bon P. Lefebvre.

Aussi était-il profondément aimé de toute la paroisse. Sa parole faisait foi et loi. Le P. Lefebvre l'a dit, cela suffisait. Il n'est jamais arrivé qu'aucun de ses paroissiens soit revenu sur une décision rendue par lui.

A un reporter qui lui demandait si le P. Lefebvre était aimé à Memramcook, un paroissien, indigné, répondit un jour. " Vous n'entendrez point parler mal de notre prêtre ³ par ici. Si c'est cela que vous cherchez, vous ferez mieux d'aller ailleurs, " et, dessinant un geste significatif : " Je vous conseille, ajouta-t-il, d'y aller tout de suite. "

1—Mis, vêtus. Terme maritime qui se prononce *grayé*.

2—Homme.

3—Prêtre est synonyme de curé, en Acadie. Recteur a la même signification, en Bretagne.

Jusqu'à ses serviteurs et engagés qui, une fois entrés à son service, n'en voulaient plus sortir. D'aucuns poussèrent leur attachement jusqu'à l'héroïsme, témoin Bob.

Bob était un beau nègre de Saint-Domingue, intelligent et bien musclé, qui était venu s'échouer, avec un voilier, dans les eaux de Memrancook. Le P. Lefebvre le recueillit. Ce trait parut au fils de Cham, peu habitué à des procédés pareils, le fait d'une belle âme, et il se mit à aimer éperdument son bienfaiteur. Un jour, un Père le trouva à la station du chemin de fer Intercolonial, en frais d'assommer un paysan.

— Pourquoi fais-tu cela, Bob ? lui dit-il, en lui arrachant des mains sa victime.

— C'est lui moquer P. *Lefebvre* ; moi le punir.

Le paroissien, grand ami de la vigne, s'était, en effet, permis certaines réflexions peu séantes à l'adresse de son curé qui, le dimanche précédent, avait tonué contre l'ivrognerie ; et le sang de l'inflammable moricaud n'avait fait qu'un tour en entendant les remarques de l'ivrogne.

On ne badine pas avec l'amour.

Le P. Lefebvre était en toute occasion très aumônier. Il ne calculait pas, mais donnait de la part de son cœur. Comme Pasteur, il croyait qu'en fait de bien à répandre, le devoir ne cesse que là où le pouvoir manque. Mais c'était surtout quand il s'agissait de ses écoliers que sa charité ne connaissait plus de bornes. L'économe du collège m'affirme qu'il n'a jamais exigé d'un seul Acadien le tarif complet de la pension et de l'enseignement, qui pourtant n'était guère élevé. Pour les étrangers, même pour les riches, il trouvait moyen de placer des réductions de prix. C'était un besoin de son cœur de rendre service. Il a laissé monter des arrérages jusqu'à cinq et six cents dollars, sans congédier les élèves. Il était incapable d'en renvoyer un seul pour des causes d'argent. " Cela, ajoutait le digne économe, est plus admirable qu'imitable. "

Les traits de sa charité abondent. Profitant de son absence, le conseil de sa maison avait décidé de ne plus admettre un jeune Anglais, né d'un père protestant et d'une mère catholique, qui négligeait tout à fait de se mettre en règle avec la

caisse. Le P. Lefebvre arriva sur la fin de la séance, et vit cet arrêté dans le cahier des minutes.

— Vous n'allez pas renvoyer ce brave enfant ? dit-il à ses Pères.

— Mais il n'a pas payé un seul dollar depuis cinq ans qu'il est ici.

— Soit, mais nous devons quelque chose à saint Joseph, notre protecteur.

— Saint Joseph, repartit l'économe, en a bien assez de solder les arrérages de vos douze apôtres. ¹

— Tenez, dit le P. Lefebvre de sa voix la plus enveloppante, quelque chose m'assure que ce jeune homme fera un prêtre. S'il devient jamais curé, vous savez que nous avons quelque chance qu'il nous rembourse.

Et l'arrêté fut rescindé au milieu des sourires malicieux qu'avait provoqués ce dernier trait.

Chez lui la charité prenait toutes les formes de la courtoisie. Il y en a qui donnent un morceau de pain comme d'autres un soufflet. Les nécessiteux l'avalent en s'essuyant le front. Le P. Lefebvre donnait avec les grâces de la charité. Par exemple, il n'y a pas d'hôtel public dans un rayon de trois milles du collège. Les parents et les étrangers en visite se trouvent dans l'obligation de s'asseoir à la table des Pères. L'hospitalité ainsi pratiquée leur paraît une affaire de nécessité. On voit bien la main qui donne, mais le cœur qui a tout préparé se dérobe. Ce procédé, tout comme l'autre, est certainement plus admirable que profitable aux finances du collège.

Un jour, il arrive chez lui une pauvre femme, mal vêtue et tenant par la main un petit garçon couvert de haillous. Elle expose sa misère au P. Lefebvre, et lui dit qu'elle ne peut trouver nulle part à s'engager ayant cet enfant avec elle. Il était déjà surchargé de protégés. Tout à coup, comme frappé d'une inspiration, il s'écrie : "C'est aujourd'hui la Saint-Joseph ! Je ne puis refuser l'hospitalité à cet exilé en Egypte." Alors,

¹—Une année, le P. Lefebvre avait pris douze enfants à sa charge. On les appela les douze apôtres. Jamais choix apostolique ne fut plus malheureux.

prenant l'enfant par la main, il le mène au couvent et dit aux Sœurs: "Voici un enfant que saint Joseph vous envoie. Habillez-le convenablement. Je me charge de son éducation."

Une autre fois il se rend au couvent tout désolé. Cela se voyait qu'il avait pleuré.

— Sœur Léonie, dit-il avec embarras, j'ai un grand service à vous demander, bien difficile et tout à fait en dehors de vos fonctions.

Il lui expliqua que dans une famille de sa paroisse, dont tous les enfants avaient été atteints des fièvres, le père et la mère venaient d'en être frappés à leur tour, et qu'il était absolument nécessaire de leur porter du linge, et de nettoyer et désinfecter la maison. Une heure après, il partait en voiture, le visage rayonnant, en compagnie de trois religieuses.

— Où allez-vous donc, Père supérieur ? lui demanda un de ses professeurs, frappé du changement subit de sa physiologie.

— Au sucre, cria-t-il.

Le professeur le crut ainsi qu'il le disait. On était alors au printemps.

Ce qui légitimait ce quiproquo du sucre, devenu synonyme d'une visite aux malades, c'est cet incident qui avait fait rire aux larmes le bon curé de Memramcook, quand on le lui raconta.

Un petit malade qu'il avait plusieurs fois visité, et auquel il avait fait faire sa première communion, disait dans la candeur de sa reconnaissance: "Il n'y a pas de sucre aussi bon que celui du P. Lefebvre."

L'avant-veille de sa mort, il rencontre monsieur X. qui lui trouve l'air tout joyeux.

— Que vous est-il donc arrivé d'heureux, Père supérieur ? lui demanda-t-il.

— Deux familles pauvres sont venues me voir. Les temps sont durs. J'avais justement une couple de barils de farine.

Et il s'éloigna le visage radieux.

La force chez lui sortait de la douceur. C'est par le cœur qu'il régnait. Il avait l'âme d'un chevalier antique et la sensibilité d'une femme.

Il avait aussi, ce qui vaut mieux que l'esprit, les grâces de l'esprit :

“... la grâce plus belle encore que la beauté.”¹

La grâce est une culture dont le germe est dans l'âme. Né avec un esprit moqueur et, au besoin, caustique, toutes les pointes de cet esprit s'étaient adoucies au frottement de son âme. Au lieu de briller, comme cela lui eût été facile, il se contentait d'être aimable, répandant, en conversation surtout, juste assez de chaleur et de rayons pour plaire, sans jamais brûler ni éblouir.

On a dit de sir John Macdonald qu'il savait se faire des amis, même en refusant des requêtes. Le P. Lefebvre ne savait pas refuser ; mais quand il le fallait absolument, il trouvait des réponses comme celle qu'il fit un jour à un Père qui lui demandait une soutane neuve, alléguant des motifs de charité :

— Prenons garde, mon cher Père, lui dit-il, charité *désordonnée* commence par soi-même.

La caisse de la communauté était vide, ce jour-là, sans aucun moyen visible de la reconstituer.

Ce qu'il imposait quelquefois aux autres, il le pratiquait volontiers lui-même. Il reçoit un jour — l'année qui suivit son arrivée à Memramcook — une dépêche de Mgr Sweeney l'appelant à Saint-Jean. Comme il allait prendre le train, à Shédiac, un ami lui fit observer que les prêtres du diocèse n'allaient pas à Saint-Jean en soutane.

— Comment ferai-je alors ? dit-il à son ami ; je n'ai pas de pantalon convenable ; celui que je porte est à deux étages², et il n'y a pas dans cette partie du pays de magasin de confections ?

Il accepta avec une gaieté bruyante “ l'indispensable ” que lui prêta son ami. Celui-ci en me racontant la chose me pria de n'en point parler “ dans mon livre ”, pour ne pas jeter de

1—La Fontaine.

2—Fait de drap fin par le bas et d'étoffe “ du pays ” par le haut.

ridicule sur le P. Lefebvre. Le sublime touche, en effet, au ridicule, et quelquefois à la folie. Mais de grossiers détails peuvent aussi ouvrir un jour sur les âmes. Platon voyait l'orgueil de Diogène à travers les trous de son manteau. Dieu voit, sans doute, la charité de ses saints dans leur dénûment volontaire. "Ma soutane rapiécée, disait le curé breton de Louis Veillot, paraîtra au grand jour du jugement dernier comme une pourpre brillante; ma pauvre étole usée lancera d'éternels rayons."

J'ai parlé de l'esprit du P. Lefebvre. Ce passage d'une lettre qu'il écrivait à Saint-Laurent, durant les grands froids de 1872, pourrait en faire saisir la teinte: "Cent sept élèves grouillent dans notre salle de récréation. C'est une grande économie de bois."

Il aimait venir à la récréation voir ses enfants s'amuser et quelquefois prendre lui-même part à leurs jeux, surtout dans les commencements du collège. Ces rapports n'engendraient pas la familiarité chez les enfants, parce qu'il savait toujours rester digne. Un regard, un sourire, une parole de lui les électrisait. En me rappelant ces choses, je comprends la fascination exercée par Napoléon sur ses soldats.

Une fois qu'il jouait aux dames avec un polisson d'écolier, celui-ci lui dit sans réflexion: "Mais je crois que vous trichez, mon Père?"

Le P. Lefebvre sourit.

—Non, mon ami, je ne triche pas. Il ne faut jamais tricher, même pour s'amuser. Je connais mieux que toi la partie, voilà tout.

L'enfant, voyant qu'il avait manqué de respect, en eut une douleur extrême. Le supérieur le consola doucement.

C'est ce même enfant qui répondit, un jour qu'on demandait ce qu'étaient les Récollets:

"Des missionnaires, dit-il, auxquels les sauvages du Canada coupaient le cou, et que l'on envoyait ensuite en Acadie, après les avoir recollés."

Que si cet amour du jeu chez le P. Lefebvre scandalise le lecteur, qu'il se rappelle que saint Ignace de Loyola, l'austère

fondateur de la Société de Jésus, joua contre un évêque une partie de billard dont l'enjeu était, pour le saint la privation de sa liberté durant un mois, s'il perdait, et pour le dignitaire ecclésiastique, le retour à une vie meilleure. L'évêque perdit... et se convertit.

A une partie de *base-ball* ("soule"), jeu national des Américains, entre les écoliers de l'université de Mount-Allison et les siens, la divinité qui préside à ces sortes de joutes semblait décidément favoriser les étrangers. Ils avaient déjà gagné la première et la deuxième partie. Le tournoi se faisait sur le terrain du collège. Il était là lui-même, et, voyant les siens plier, il marchait fiévreusement de long en large à côté des joueurs, l'œil enflammé, les lèvres exsangues. A la troisième partie perdue, n'y pouvant plus tenir, on le vit s'éloigner du côté d'un bois avoisinant. Quelqu'un des Pères, allant dans cette direction, le trouva récitant son chapelet.

—Comment va la partie? lui demanda-t-il avec un grand calme.

—Nos élèves reprennent courage.

Il s'enfonça un peu plus avant dans le bois.

A quelque temps de là, un domestique se trouvant à passer de son côté, il l'appela.

—Comment va la partie?

—Nos élèves sont devant.

—C'est bien.

Et il s'en revint, sans rien dire, pour être témoin de la fin du tournoi, où ses enfants eurent le dessus.¹

A la suite des fortes pluies d'automne et quelquefois des doucins du printemps, la grande prairie naturelle qui s'étend en face du collège, sur un parcours de huit milles, en suivant le cours de la rivière, se couvre d'eau, dont une gelée opportune fait une immense nappe de glace. C'est, au propre, le

1—A quatre-vingts ans, le cardinal Manning accepta l'invitation d'être présent à un tournoi de *cricket* entre les élèves d'Eton et ceux d'Harrow, son vieux collège, son *Alma mater*, comme disent les Anglais. Se trouvaient là, du côté des *Harrovians*, sir Robert Peel, lord Spencer, George Russell, Ashley, etc.

débordement des grandes eaux de la joie, le triomphe des patineurs, c'est-à-dire de tous les écoliers de Saint-Joseph, depuis le plus grand jusqu'au plus petit.

Le P. Lefebvre, dans ces occasions-là, ne manquait pas de venir évoluer au milieu de ses élèves, monté sur une fantastique paire de patins, dont la tête relevée s'enroulait sur elle-même en demi-spirale, cadeau de quelque admirateur de Saint-Eustache. Il patinait merveilleusement, se balançant avec une grâce parfaite sur l'un et l'autre "écart" de ses patins.

—Voyez comme il louvoie bien ! s'écria, en le voyant pour la première fois, un vieux marin de Memramcook.

Cette grâce du P. Lefebvre, dans le maintien, dans le geste, dans toute sa personne, lui était naturelle. Il avait sans s'en douter le marcher d'un grand acteur sur la scène. Quand il passait, ses écoliers, les étrangers même, s'arrêtaient pour admirer son port. Virgile reconnaissait à sa démarche — *incessu patuit Dea*—l'auguste épouse de Jupiter s'avancant au milieu de toutes les divinités de l'Olympe.

C'était surtout à l'autel que le grand air sacerdotal du P. Lefebvre impressionnait. Le voir célébrer les saints mystères inspirait le recueillement, et portait les assistants à l'adoration de la Victime qu'il adorait lui-même.

Une année qu'il se rendait à Montréal en bateau à vapeur, accompagné de l'un de ses élèves, un touriste américain, qui l'avait longuement observé, ¹ demanda à l'enfant si c'était un évêque.

—C'en est un, répondit l'espiègle et menteur écolier.

—J'en étais sûr, répartit le Yankee, c'est un *noble looking man*, qui m'a l'air pieux, car il lit souvent sa Bible.

¹—Les Acadiens disent aussi dans le même sens, *rouillé*.



CHAPITRE DIX-HUITIÈME

Portrait. — Chez les Pères de la communauté. — A-t-il opéré des miracles ? — Préférait la sainte Vierge à Diana Vaughan. — Son esprit de justice. — Était né orateur. — L'enseignement au Canada. — Il était un homme de progrès. — Le progrès humain. — Autorité des parents. — Punitions avilissantes. — Trait.

Il était de taille un peu au-dessus de la moyenne, avec un air de grand d'Espagne. Les sourcils étaient noirs, et, sous leur forte arcade, le regard, vif et doux, jaillissait avec une pénétration puissante. Sa bouche, naturellement moqueuse, avait une expression habituelle de bienveillance et de bonté, qui faisait quelquefois place à une grande sévérité. La main, le nez étaient parfaits. Deux ou trois grains de petite vérole punctuaient son visage qui était d'un ovale régulier, mais plutôt long. On eût dit, quand il s'animait, qu'une lumière intérieure sortait de lui.

Lorsqu'il parut, pour la première fois, en chaire à Memramcook, un paroissien traduisit ainsi ses impressions, au sortir des offices :—Ce prêtre-là a une grande mine dans la face.

C'est embellir le beau que d'y joindre le grand ¹.

Aimable et poussant la courtoisie jusqu'à la vertu, tolérant pour les personnes au point de pouvoir, comme saint François d'Assise, ressembler à un pécheur en compagnie des pécheurs, sa présence, cependant, inspirait toujours beaucoup de respect. Il imposait à ses supérieurs mêmes, qui ne s'expliquaient pas l'ascendant inconscient qu'il exerçait sur eux. " J'étais très

¹—Hugo, *Toute la lyre*.

familier avec lui en récréation et à la salle," me disait un de ses Pères ; " mais quand j'entrais dans sa chambre, je me sentais saisi. Plusieurs de mes confrères m'ont avoué la même chose."

Il faisait rarement part à ses Pères de ses peines intérieures, même aux jours des grandes tribulations. Dans ses plus profonds abattements, sa figure restait toujours sereine. Il gardait pour lui seul la douleur. Mais la joie, il la répandait au dehors. Le moindre flot en faisait déborder son cœur. C'était un breuvage jaillissant, dont il fallait que tout le monde eût sa part. Nous avons vu comme ses plus grandes joies lui venaient de ses élèves, qu'il suivait, dans le monde, au séminaire, en religion. Leurs triomphes le mettaient dans le ravissement : mais, d'autre part, leurs dures épreuves, leurs insuccès, le jetaient dans une tristesse morne dont il souffrait profondément.

L'été qui précéda sa mort, il se trouvait, la veille de la distribution des prix, chez les Sœurs, à l'infirmerie, malade, avec l'ordre formel de son médecin d'éviter toute émotion, et même d'assister à la séance de fin d'année, le lendemain. Dans la journée, une dépêche arriva de Washington, annonçant que l'un de ses gradués de l'année précédente, un jeune O'Leary, qui suivait le *Post graduate course* de l'université de Georgetown, à Washington, y avait décroché les plus fortes timbales : prix de philosophie, prix de français, prix d'excellence.

Personne n'osait en porter la nouvelle au supérieur.

Comme on était à table pour le souper de six heures, on s'entretenait, au réfectoire des Pères, de cet événement bien glorieux pour l'université de Memramcook. Je laisse ici la plume à l'un d'eux. Le lecteur verra par lui-même que tout n'est pas morose au dedans du cloître, et que l'esprit, même assaisonné de fine malice gauloise, fleurit très bien parmi les religieux.

"L'appétit, quelque peu distrait par cet incident, commençait à reprendre ses droits. Frère George, avec sa promptitude habituelle, mangeait déjà des yeux son deuxième plat de hachis ; le Père du Musée en était rendu à sa quatrième botte de salade ; l'ascétique Lazare se perdait dans le *foro*

interio de saint Alphonse de Liguori ; Berthiaume dégustait scientifiquement sa troisième pinte de lait ; le bon P. Lecours ramassait ses *rapailages* ; Tessier attendait son pousse-café (il l'attend encore) ; le P. André Cormier, qui se trouvait en visite au collège, allait partir pour Shédiac en passant par Moncton, quand tout à coup un bruit assourdissant, une clameur semblable au débordement des grandes eaux, se fait entendre. Des applaudissements à ébranler le collège frappent nos oreilles à travers les murs. C'était le P. Lefebvre qui arrivait au réfectoire des élèves. Quelqu'un lui avait annoncé la nouvelle, et, n'y tenant plus, il venait, pâle et la voix brisée par l'émotion, la communiquer à ses enfants.

“ Le lendemain, il présida à la distribution des prix, et prononça l'une des plus vibrantes allocutions de sa vie. Sa belle voix d'or lui était revenue. Ce fut, hélas ! son chant du cygne.”

Quelqu'un a dit de de Lesseps que, s'il eût été un ingénieur, il n'eût jamais entrepris le creusement du canal de Suez. L'observation s'applique au P. Lefebvre. Il n'eût jamais entrepris la construction de sa bâtisse en pierre, s'il eût été un financier ; et un homme d'affaires n'eût pas réussi à fonder le collège de Memramcook. La fondation de ce collège est un acte de foi et d'amour, et non pas d'administration. Là où l'esprit se confond, il reste encore aux saints des ressources ; la folie apparente est quelquefois le dernier mot de la sagesse ; c'est ce qui faisait dire à Pascal que la foi en Dieu est la suprême habileté du calcul humain.

Une discussion s'était élevée un jour entre des ouvriers, à Moncton, relativement aux pouvoirs respectifs des prêtres et des ministres. Un Acadien, du nom de Robichau, accablé par le nombre de ses contradicteurs, qui tous étaient des protestants, se hasarda de dire que les prêtres catholiques faisaient quelquefois des miracles, et que ce pouvoir n'avait pas été donné aux ministres protestants.

Des huées accueillirent cette hardie affirmation.

Un ouvrier qui n'avait rien dit (il appartenait à l'Église anglicane) s'avança au milieu des discutants, et, s'appuyant sur sa hache :

— Ce *Frenchman* a raison, dit-il à ses compagnons, les prêtres catholiques peuvent faire des miracles. Moi qui vous parle, j'ai vu le P. Lefebvre de Meinramcook en faire un.

Tous, jusqu'au contremaître, s'approchèrent pour l'écouter.

— "C'était, continue-t-il, l'année dernière, au village des Beaumont.

"Le *refoul*¹ avait été effrayant, et la marée montait; les "levées" étaient emportées, et la mer commençait à charrier les bâtiments situés sur les bords du marais. Elle arrivait aux habitations et montait toujours. La terreur était au comble parmi les gens; on croyait à un nouveau *Saxby gale*.

"Quelqu'un fit remarquer que le P. Lefebvre se trouvait dans le village. On alla aussitôt le chercher.

"Lui s'avança tranquillement au bord de la rivière, et, ayant tracé avec un bâton un sillon, à l'endroit où les vagues étaient arrivées, il se mit à lire sa "Bible" en se promenant lentement.

"Les flots continuèrent de rouler, mais ne dépassèrent pas la ligne tracée par ce prêtre de Rome.

"Ce que je vous dis là, moi, protestant, je l'ai vu de mes yeux et vous l'affirmez sur ma parole."

Il parlait comme sous l'empire d'une forte émotion.

Les ouvriers reprirent leur ouvrage, et pas un n'osa contredire cette étrange affirmation.

Mais a-t-il opéré des miracles? me demandera-t-on. Je ne le crois pas, et j'en serais presque fâché, pour mes concitoyens et moi.

Les grands thaumaturges surgissent aux époques des grandes dépravations humaines: au treizième siècle, lorsque l'amour de Dieu, au rapport même des moines de Saint-Fran-

1—Rat d'eau ou mascaret, que les Anglais appellent *the bore*. C'est la première lame qui précède le retour de la marée dans les tributaires de la baie de Fundy, et qui roule, haute de six à dix pieds, avec un bruit sourd.

çois parcourant l'Italie, la France, l'Allemagne, semblait disparu de la terre, noyé dans l'amour des richesses, des dignités et de la luxure ; au temps de la réforme protestante, lorsque la simonie, d'un côté, les ambitions effrénées, de l'autre, les scandales chez les grands, l'absence de fraternité partout, couvraient la chrétienté. Dieu les suscite encore pour l'évangélisation des infidèles ; et lui-même a prouvé sa divinité en guérissant miraculeusement les malades et ressuscitant les morts.

Pourquoi des prodiges, pourquoi des miracles en Acadie ? Tous ceux d'entre ses enfants, sans une seule exception connue, qui ont conservé leur langue française, croient d'une foi vivante et active en l'Église catholique. Abraham et les douze apôtres sortiraient du tombeau sans éclairer ceux qui n'y croient pas. Au reste, le privilège d'opérer des miracles, pour être une très forte présomption, n'est pas une preuve absolue de sainteté.

J'imagine que s'il nous vient un saint héroïque et thaumaturgique, au Canada, il ressemblera au curé d'Ars. Sa religion ne consistera pas à chercher éperduement, pour les exposer au public dans les gazettes, les défauts réels ou supposés du prochain, par zèle excessif de la maison du Seigneur, ni à faire croire aux gens que tous ceux qui pensent différemment de lui sont des adorateurs du démon ; mais, au contraire, qu'il enseignera qu'une religion pareille, fût-elle, quant à la lettre, de la dernière orthodoxie, si elle n'a pour elle ni charité, ni humilité, ne vaudra peut-être pas, au jugement dernier, l'honnête administration de l'Indou vivant dans l'erreur invincible, et pratiquant de bonne foi les préceptes de Vichnou.

Prêtre d'une absolue soumission à l'autorité doctrinale de l'Église et à la hiérarchie, le P. Lefebvre exerçait jalousement la vigilance que commande l'Évangile. Comme saint Ignace, il se gardait de mettre la prière à la place de la vertu et les paroles à la place des actes, quoiqu'il fût un fervent de la prière et un maître de la parole. Il croyait aux agneaux, mais refusait sa foi aux loups couverts d'une toison. Par exemple, il faisait une distinction entre le *Grand coup*, quoique écrit

par un ecclésiastique, et le jugement dernier ; comme docteurs de l'Eglise, il mettait M. Léo Taxil et le D^r Bataille fort au-dessous de saint Paul et de saint Augustin, et il n'échangea jamais le culte de la sainte Vierge contre celui de Diana Vaughan.

Croyances parasitiques qui sont de l'ivraie dans le champ du père de famille ; que les âmes neuves et qui reçoivent leurs idées toutes faites, confondent sincèrement avec le bon grain ; et qui, sous couleur de mettre l'Église à l'abri de ceux qui l'attaquent, ouvrent le champ à ceux qui l'exploitent.¹

Le trait suivant, pour ceux qui savent ce qu'il y a dans ce pays de prévention (quelquefois justifiée, malheureusement) contre tout ce qui émane de la France contemporaine en matière d'instruction scolaire, a de quoi surprendre.

L'*Alliance française* de Paris, mise au courant des efforts, souvent entravés, que fait la société nationale de l'Acadie, l'*Assomption*, pour répandre l'enseignement du français dans les écoles de la Nouvelle-Ecosse, offrit généreusement de pourvoir ces écoles de livres de lecture, histoires, géographies, traités rudimentaires des sciences, etc., et envoya au conseil de direction une soixantaine de volumes sous forme d'échantillons divers.

Le Conseil rapporta la bonne nouvelle au P. Lefebvre et soumit à son examen les livres de l'Alliance française.

Au lieu de commencer par jeter au feu avec fracas tous ces ouvrages maçonniques et sataniques, de dénoncer pour irrégion la société nationale acadienne, que pense-t-on qu'il fit ? Il examina attentivement tous ces livres, les fit scruter par une commission de ses professeurs, et, mis en connaissance de cause, il en recommanda l'usage dans les écoles acadiennes. Il recommanda surtout certains livres de lecture où sont illustrés et nommés les instruments aratoires et mécaniques dont se servent habituellement les cultivateurs et les ouvriers, et que nous désignons souvent ici par des mots étrangers,

1—" Prends les petits renards qui démolissent la vigne.—" *Cantique des cantiques*.

faute de connaître les noms dont on les appelait au siècle de Louis XIV et qu'ils portent encore.

Il songea sérieusement à en introduire un certain nombre dans son collège.

Un seul ouvrage fut rejeté, *l'Esprit des bêtes*, recueil de traits et d'anecdotes pris sur le vif, et propres, selon lui, à trop rapprocher la bête de l'homme, "héritier du royaume," sans être, cependant, plus accentués que ne l'est sur ce sujet la philosophie de Montaigne. Peut-être aussi le P. Lefebvre se souvenait-il de la célèbre hypothèse de l'animal-machine de Descartes, et de la controverse théologique qu'elle suscita en France, au commencement du dix-septième siècle.

Quoi qu'il en soit, il osa recommander ce qu'il y avait de bon dans ces ouvrages, et ne condamna que ce qu'il y trouva, après examen, de répréhensible ou de dangereux.

Une particularité chez le P. Lefebvre; il ne disait jamais : j'ai construit telle église, j'ai bâti ce presbytère; mais j'ai fait construire ce presbytère, ma paroisse a bâti cette église. La vérité lui semblait préférable à la gloire.

Si un de ses paroissiens eût différé d'opinion avec lui, il n'eût pas considéré cela un péché irrémissible; mais il eût entendu ses raisons, et, si elles lui eussent paru bonnes, il s'y fût volontiers rangé, sans croire ravalier pour cela la dignité de Dieu, ni compromettre son Eglise. Le fond de sa dignité, à lui, était fait de justice et de charité; et il ne lui arrivait jamais de confondre la gloire du Père éternel avec la sienne. Il croyait que plus une personne est élevée et apparemment irresponsable, plus il lui incombe d'être juste et courtoise envers le prochain. La dignité qui se refuse à reconnaître un tort ou à réparer, une injure, lui paraissait ressembler comme un frère à de l'orgueil.

Telle est aussi l'opinion de tous les saints et notamment de saint Bernard, qui, dans ses lettres au pape Eugène III, dit là-dessus des vérités qui sembleraient des impertinences, sous la plume d'un laïque. ¹

1--"Le pardon des injures n'est pas un manque de dignité." Le P. Français, supérieur général de Sainte-Croix.

Il était du petit nombre de ceux qui sont nés orateurs. Jeune enfant, il s'exerçait, seul, ou en présence des plus discrets parmi ses compagnons de jeu, aux intonations.

Il leur adressait très sérieusement de longues harangues avec force gestes grandioses. Tout lui revenait sous la forme de discours ; le bruissement de la forêt, la plainte des vents, toutes les voix qui chantent dans la nature, toutes celles qui pleurent et font pleurer, lui semblaient des voix humaines. Ravi, il les écoutait, les regardait parler ; puis il essayait de reproduire sur le mode entendu leurs accents profonds.

Démosthène aussi, le plus grand des orateurs de la Grèce, avait été pris dès son bas âge par l'obsession de l'éloquence ; jeune homme, il se retirait dans une grotte pour parler aux échos de la forêt, ou s'arrêtait devant le rivage de la mer pour haranguer les flots soulevés. On le crut fou. Les compagnons de Camille Lefebvre se moquèrent de lui. Il s'en aperçut et laissa faire. Un jour, au milieu d'une partie de jeu très animée, il quitte tout à coup ses petits amis et disparaît. On le retrouve sous un grand orme, à la lisière de la forêt, pérorant à tue-tête.

M. l'abbé Morin, ¹ le vénérable curé de Saint-Jacques-le-Mineur, qui a bien connu Camille dans son enfance, me confirme ces détails qui m'avaient semblé assez étonnants, et ajoute ce trait qui pourrait aussi bien être une douce épigramme des prédicateurs d'antan qu'un éloge de l'éloquence juvénile de son ami : " Quand il avait entendu un sermon dans une retraite, m'écrivit-il, il le répétait mot à mot à la maison, faisant pleurer tout le monde, plus même que n'avait fait le directeur de la mission. "

Mettons que le directeur de la mission eût de l'éloquence, l'enfant en avait certainement davantage.

C'est ainsi qu'il a dû, lui dont l'oreille était fine, la parole sonore et richement timbrée, le sens esthétique merveilleux, perfectionner sa diction et lui donner cette chaleur, ce ton naturel, cette onction, cette flexibilité, cette véhémence, cette

¹—Il vient de mourir.

douceur, qui firent de lui l'un des orateurs les mieux doués qu'il m'a été donné d'entendre, soit au Canada, soit en Europe.

Tout dans sa personne respirait l'éloquence ; son port était imposant et gracieux,

“ Son geste large ouvert s'envolait comme une aile, ”¹

et sa phrase, qui péchait assez souvent au point de vue de la correction, était toujours nombreuse, avec une grande abondance et un contour sculptural. Il était un enchanteur d'oreilles, un fascinateur des foules haletantes.

Cicéron affirme que le propre du grand orateur, c'est de paraître tel, même aux yeux du peuple.

Au carême de 1865, il prêcha une retraite de plus de huit jours, sa première à Memramcook. Les maisons restaient désertes, et la paroisse se réfugiait à l'église.

— J'avais sept ans, et on me laissait à la maison pour garder les enfants, me disait monsieur X., aujourd'hui l'un des premiers citoyens de l'endroit. ”

Sa prédication rappelait ce qu'on lit de celle de saint Antoine de Padoue. Pour entendre le grand saint les villes se vidaient. Il se trouva, un jour, en pleine campagne, entouré de 30,000 personnes. Cette puissance de la parole fait comprendre l'autorité souveraine et indépendante du miracle du plus grand des prédicateurs, Jésus, que la foule des Juifs suivait des jours entiers le long des lacs et jusque sur le sommet des montagnes, oubliant à l'écouter le boire et le manger.

Il fit, en différentes occasions, des missions dans chaque diocèse du Nouveau-Brunswick, de l'île du Prince-Edouard et de la Nouvelle-Ecosse, et toujours avec le même succès prodigieux. Les triomphes qu'il préférait étaient les conversions et

1—Richepin.

2—Dans son rapport aux *Directeurs de l'œuvre de la Propagation de la Foi*, à Paris, daté le 3 décembre 1866, Mgr Rogers, évêque de Chatham, écrivait : “ Durant la mission que je fis l'automne dernier, le R. P. Lefebvre, de la congrégation de Sainte-Croix, prêcha tous les jours ; et, par son ardente éloquence, électrisa tous ceux qui l'entendirent. ”

les retours à Dieu. Beaucoup allaient l'entendre qui ne comprenaient pas un mot de français.

Ce qui donne à son éloquence évangélique son dernier cachet de perfection, c'est ce témoignage véridique que me fournit un des Pères qui l'accompagnèrent le plus souvent dans ses stations. "Jamais, après le sermon, ai-je pu lire sur sa figure cette expression : — Voyez comme j'ai bien parlé ! Pas la plus légère allusion à ses discours, même dans l'intimité."

Ce trait est plus grand que ses plus grands mouvements d'éloquence. Tenir les foules suspendues à ses lèvres et rester humble dépasse l'effort humain. On rapporte que Lacordaire, pour réprimer les bouffées de satisfaction qui s'élevaient dans son âme après ses prodigieux triomphes oratoires, à Notre-Dame de Paris, s'enfonçait une pointe d'acier sous les ongles, jusqu'à ce que la douleur physique eût ramené chez lui la notion de son néant.

La nature avait fait du P. Lefebvre un éducateur, un pétrisseur d'âmes. Il était moins un meneur d'hommes qu'un initiateur de l'enfance. Sa mission se résume dans le collège Saint-Joseph, qu'il était prédestiné à fonder, comme Mgr de Laval, le séminaire de Québec.

En tant qu'éducateur Mgr de Laval n'a pas été dépassé dans sa province d'adoption, ni peut-être égalé. Ce grand évêque avait de l'éducation une idée large et progressive ; il osa, sans pour cela forfaire à la doctrine, ne pas se borner à copier paresseusement le programme du séminaire de France où il avait puisé son éducation. Il étudia les besoins de la colonie et y pourvut.

L'enseignement dans notre pays est, pour la plupart de ceux qui l'exercent, un état, et pour un bien petit nombre seulement une étude. Le premier venu peut enseigner le latin, et souvent l'enseigne. Sans savoir deux mots de botanique ou de géométrie, et sans avoir jamais entendu parler de la méthode de Jacotot, je puis m'installer dans la chaire du professeur des sciences naturelles et des sciences exactes. Tout ce dont j'ai besoin pour former des savants à mon image et ressemblance, c'est un traité, dont je ferai apprendre par

cœur à mes écoliers le texte, qu'ils réciteront en classe. S'il s'agit de traduction, le livre encore fera mon affaire. Il n'est pas nécessaire de comprendre Virgile, il suffit de le traduire. Le professeur, dans la plupart de nos institutions secondaires, est le répétiteur du livre.

Il résulte de ce système d'enseignement que la mémoire, faculté auxiliaire de l'esprit et l'une des moins élevées, devient la qualité maîtresse de l'intelligence; que l'élève le mieux doué est celui qui en est le plus richement pourvu. Le caractère, l'esprit de recherche et d'initiative, le jugement se développant par la comparaison des idées et des faits entre eux, le sentiment de la dignité personnelle, l'observation, la raison, la volonté, toutes choses qui, avec la religion, font l'homme, passent souvent après la mémoire.

Système facile qui dispense le professeur de connaître par lui-même ce qu'il enseigne et la manière de l'enseigner.

L'approfondissement de cette question, que je ne fais ici que toucher, expliquerait peut-être comment il se fait que les premiers-prix dans nos collèges sont rarement ceux qui réussissent le mieux dans le monde.

Dans les choses d'enseignement le P. Lefebvre sortait de la routine, au point de ne pas croire que l'habit infuse la science, ni même nécessairement la vertu; et, ne le croyant pas, il n'essaya jamais d'en imposer la doctrine au peuple comme une vérité naturelle et encore moins comme un dogme révélé.

La compétence des professeurs auxquels il confiait ses classes fut de tout temps sa vive préoccupation. C'était pour lui une affaire de conscience, parce que c'est une affaire de justice. Les missions providentielles ne suppriment pas les responsabilités humaines; et sa conscience, à lui, n'était pas atrophiée par la routine.

Nous savons comme il aimait l'Acadie; comme ses travaux, ses angoisses, ses succès l'avaient attaché à son cher collègue; comme il espérait y laisser ses os, après y avoir dépensé sa vie goutte à goutte. Eh bien! une année qu'on lui enlevait un de ses professeurs pour le nommer supérieur à Saint-Laurent, quelques jours seulement avant l'ouverture des

classes, et qu'il lui était impossible de le remplacer par quelqu'un de suffisamment compétent, il demanda à être relevé de son poste de supérieur à Memramcook.

Il alla en confidence consulter un théologien pour s'assurer si, dans ces conditions, manquant de professeurs compétents, et vu son état de santé, il pouvait *en conscience* continuer de rester à la tête de son collège.

Je laisse ce trait rare à la méditation des directeurs d'établissements d'éducation.¹

Il aimait ses professeurs et s'attachait à eux ; mais il ne les gardait jamais contre leur gré à Memramcook. Il ne pouvait tolérer dans son collège un maître qui ne s'y plaisait pas, qui n'avait pas un bon mot pour sa maison, pour ses écoliers. Celui-là était sûr d'avoir son *exeat*.

"C'était un homme de progrès, m'écrivit le R. P. Girard. Il aurait désiré mettre en pratique tout ce qu'il voyait de bon chez les autres."

Le progrès, c'est la création continuée, ne l'oublions pas.

Pour être un homme de progrès dans les choses d'éducation, "il ne faut pas s'asseoir aux portes des cimetières, pleurant sur

1—Cette nécessité d'avoir, dans les maisons d'éducation religieuse, des professeurs d'une compétence égale à celle qui est exigée dans les universités laïques, fait aujourd'hui l'objet des plus louables et des plus incessants efforts du supérieur général de l'ordre de Sainte-Croix, le R. P. Français. Puisse sa voix être entendue, non seulement de sa communauté, mais du Canada tout entier.

S'adressant à ses profès, il leur écrivait tout récemment encore : "Je n'hésite pas à déclarer que l'étude des sciences doit désormais avoir sa place à côté de la théologie et de l'Écriture sainte... Il faut que le prêtre soit instruit, non seulement pour lui-même, mais aussi pour le peuple... *Débarraisons-nous d'abord de la vieille routine.*"

Il faut que cette question de la compétence des professeurs dans nos maisons d'éducation canadiennes ait été sérieusement agitée à Rome, puisque le souverain pontife, Léon XIII, dans sa dernière encyclique touchant les écoles catholiques du Manitoba, recommande expressément "que l'on prenne surtout garde de n'admettre aux fonctions de l'enseignement que des hommes abondamment pourvus de toutes les qualités qu'elles requièrent, naturelles et acquises," afin que les écoles catholiques "puissent rivaliser avec les plus florissantes par la bonté des méthodes de formation et par l'éclat de l'enseignement."

La communauté de Sainte-Croix envoie, depuis quelques années, un certain nombre de ses professeurs se perfectionner dans les grandes universités ; le R. P. Tessier vient de passer deux ans à celle de Washington, et le R. P. Guertin, un autre professeur de Memramcook, prêtre aussi lui, a suivi, l'année dernière, les cours spéciaux de Harvard, université protestante. L'un et l'autre sont revenus, aussi bons catholiques que devant, et meilleurs professeurs.

des tombes qui ne s'ouvriront pas, et oubliant le monde qui marche de l'avant."¹ Il faut, quand on est du métier, concevoir d'abord que ses propres méthodes soient susceptibles de perfectionnement, ce qui est à peu près impossible au préjugé humain, si l'on ne va soi-même étudier, sans parti pris, ce qui se fait chez les autres ; en second lieu, il faut avoir assez d'humilité et être suffisamment dépouillé d'amour-propre pour admettre que d'autres, même des protestants, puissent avoir en éducation des systèmes supérieurs aux siens, au moins sous certains rapports.

C'est parce que les mandarins chinois ne conçoivent ni n'admettent ces choses, que l'immense empire du Milieu s'est immobilisé depuis trois mille ans. Ils étaient, au temps de leur première grandeur, le peuple probablement le plus policé de la terre. Ils sont aujourd'hui aussi civilisés qu'ils l'étaient il y a trois mille ans, n'ayant ni avancé, ni reculé. Or, voyez comme ils sont dépassés !

Ne sont-ils pas un exemple vivant de l'orgueil puni, stérilisé, par l'aveuglement ? Car s'immobiliser pendant que l'humanité marche, c'est se suicider. Quelqu'un d'autorisé l'a déclaré positivement : "Celui qui n'avance pas recule." Cette loi est fatale.

Oh ! que c'est une erreur funeste de faire pénétrer dans la conscience publique cette idée, née des préjugés, c'est-à-dire de l'orgueil et de la paresse, que le progrès c'est le mal ! que toute amélioration dans les méthodes du passé, c'est de la révolution contre l'ordre ! "L'homme est un dieu tombé" La perfectibilité, ou pour mieux dire le relèvement, est la première nécessité de sa condition de déchu. Le champ de cette perfectibilité embrasse tout le cycle soumis à sa double nature, physique et spirituelle ; il va de la matière au monde intellectuel, du monde intellectuel au monde moral, et de là il arrive aux pieds de Dieu, où il s'épand comme un fleuve dans un océan infini.

On a peur du progrès qui est une ascension vers Dieu ! Mais voyez jusqu'à quel point de perfection les saints ont

1—Mgr Ireland.

porté la nature humaine. Créé un peu au-dessous des esprits, l'homme a lutté avantageusement contre l'ange avec Jacob, et l'a dépassé avec la Vierge Marie. Dans l'ordre matériel, le champ du progrès possible est aussi illimité que la nature elle-même.

Qu'importe ensuite si le mal, qui s'infiltré partout, s'introduit aussi dans le progrès humain. N'a-t-il pas pénétré dans le lieu saint ? Et ferme-t-on, à cause de cela, les portes du sanctuaire ?

Ce qu'il faut pour rendre saines les aspirations vers le mieux et le meilleur, vers la science humaine et le progrès universel, c'est de faire ouvrir le chemin par l'éducation chrétienne, c'est l'Eglise élevant au-dessus du boisseau son flambeau divin et éclairant la voie. " Que parmi les catholiques se trouvent les historiens les plus érudits, les savants les plus expérimentés, les philosophes les plus habiles, et l'histoire, la science, la philosophie, ne seront plus en divorce avec la religion."¹

Les grands savants, au moyen âge et durant la renaissance, se recrutaient dans les cloîtres, où ils occupaient les chaires d'enseignement. Pendant de longs siècles, ils se sont passé de main en main le flambeau. Quelles lumineuses *révolutions* n'ont-ils pas faites dans le monde !

Pressées par le grand Léon XIII, les congrégations enseignantes de France sont entrées aujourd'hui en concurrence avec les lycées et les écoles techniques de l'État, sur leur terrain, avec leur propre programme. Voici déjà que leurs élèves reviennent des concours de l'Université chargés de couronnes. La religion y gagne l'appui de la science, et celle-ci se réconcilie avec la religion, sa sœur aînée. Et le salut national sort de là.

Les États-Unis possèdent, à l'heure qu'il est, deux ou trois universités catholiques égales, sous le rapport de l'enseignement scientifique, aux meilleures universités protestantes. De ce nombre est l'université Notre-Dame de l'Indiana, dirigée

1—Mgr Ireland.

par les religieux de Sainte-Croix ¹. Que ces établissements retournent demain aux anciens programmes de deux cents ans passés, et le prestige catholique tombera perceptiblement, dans la grande république américaine. C'est ce qui faisait dire à Mgr Ireland, dans son livre hardi, mais nécessaire, *l'Église et le Siècle* : " Nos écoles catholiques doivent être modernes dans leur programme et dans leur méthode, afin que les hommes qui en sortent soient des hommes du vingtième siècle et des hommes de l'Amérique... Notre siècle s'est épris de savants, et l'Église sera jugée à la mesure de l'intelligence... Il faut qu'elle reprenne le sceptre de la science qu'elle a glorieusement tenu en main, autrefois... Faisons marcher la science avec la baguette de la religion... Je crois que Dieu attend que le présent soit meilleur que le passé, et l'avenir meilleur que le présent." C'est aussi la doctrine de saint Ignace de Loyola.

Dans l'esprit de Mgr Ireland, et je peux bien ajouter, de Léon XIII, tout cela veut dire progrès. Dans le vocabulaire de ceux qui ne veulent plus monter, parce que dans leur sot orgueil ils se croient arrivés au dernier sommet, à *l'ultima Thule*, au delà duquel il n'y a plus rien que le vide, cela s'appelle révolution, et cela est condamné. ²

1—Le professeur des sciences, au collège Notre-Dame, fut longtemps le P. Zahm, un des hommes les plus avantageusement connus dans le monde scientifique contemporain, et aujourd'hui procureur général de la communauté, à Rome. Dans son ouvrage *De l'évolution et du dogme*, il ne trouve rien de dogmatiquement condamnable dans la théorie darwinienne de l'évolution, entrevue par saint Thomas et saint Augustin. La génération spontanée elle-même n'a rien, selon lui, de contraire à la foi et à la philosophie, pourvu qu'elle reste un effet ultérieur de l'action créatrice de Dieu, le développement d'un germe initial, et qu'elle soit circonscrite à la matière.

2—Pour réprimer tout sentiment exagéré de suffisance chez ses religieuses, sainte Chantal leur disait : " L'estime que vous faites de notre ordre, en le mettant au-dessus des autres, procède de la trop grande estime que vous avez de vous-mêmes, ce qui est un grand orgueil que nous ne connaissons pas."

Le " bonhomme " la Fontaine faisait dire la même chose aux bêtes, n'osant, pour sa tête, le dire aux hommes :

L'amour-propre, au rebours, fait qu'au degré suprême
On porte ses pareils ; car c'est un bon moyen
De s'élever soi-même.

(Le Lion, le Singe et les deux Anes.)

Les parents portent la responsabilité de l'éducation de leurs enfants, et ont le devoir de les suivre, durant leur première enfance, partout, même au dedans des murs du collège. Nulle autorité n'intervient de droit entre eux et leurs enfants ; et l'Eglise, qui est la mère surnaturelle des uns et des autres, sanctionne la relation naturelle et l'intensifie. L'intervention de l'Etat lui-même n'est légitime que pour des fins de moralité, d'intérêt majeur ou d'ordre public, et sa légitimité vient de ce que cette intervention, chez les peuples libres, est l'intervention indirecte des parents.

Dans l'automne qui précéda sa mort, le P. Lefebvre présida une réunion de ses anciens élèves, anglais et français, et approuva une résolution qui paraîtra à plus d'un lecteur invraisemblable et même entachée d'un commencement d'hérésie.

Il fut décidé que demande serait faite à la Législature de modifier la charte du collège de manière à faire entrer dans le conseil de la Faculté deux directeurs choisis parmi les anciens élèves et élus annuellement par eux. C'était inviter les parents, des laïques, à participer à la préparation du programme des études de leurs enfants ; c'était s'abaisser jusqu'au point d'entendre et, au besoin, de suivre leurs avis. Cette innovation, qui plus est, était empruntée des collèges protestants, lesquels se tiennent, par ce moyen, en rapport immédiat, *in touch* comme ils disent en anglais, avec le monde extérieur, où la plupart des élèves, au sortir de leurs classes, doivent entrer.

Où d'autres auraient vu de l'impiété, lui ne vit que du progrès, qu'il adopta.

Il n'est pas à ma connaissance que le P. Lefebvre ait lui-même usé de violence dans les punitions infligées aux élèves. Dans les commencements de l'institution, la discipline, quoique peu rigide, était bien exercée selon les procédés en usage, il y a trente ans, dans la plupart des petits séminaires de la province de Québec. Sans en diminuer l'efficacité, il ne tarda pas à en éliminer les punitions honteuses et avilissantes. Ce sont des citoyens d'élite que le collège prépare, de futurs

religieux, des curés, des hommes destinés aux professions libérales, des législateurs, des commerçants, des journalistes. Ils persévéreront difficilement dans l'habitude, par exemple, de baiser l'ordure des planchers, soit au palais, soit auprès des malades, soit dans les couloirs de la Législature, soit même à la chapelle. Ce serait pour eux une éducation à refaire.

Que les punitions soient plutôt au niveau des intelligences et des états. A la bête de somme le fouet et le bâton, soit; encore les entraîneurs de chevaux et les dresseurs de chiens savants vous diront-ils que, même dans leur art, "douceur vaut mieux que violence." Plus la personne se rapproche par son éducation de la brute, plus la verge peut être lourde, je le concède, quoique sans conviction. Mais celui que vous préparez à vivre par l'intelligence et le cœur, parlez-lui surtout au cœur et à l'intelligence. S'il n'entend pas ce langage, s'il ne finit pas par le comprendre, renvoyez-le; il vaut mieux pour lui et la société qu'il ne fasse pas son cours classique: il est ou vicieux ou idiot.

Les éducateurs laïques du dix-neuvième siècle sont là-dessus d'accord avec les plus éminents éducateurs de l'Eglise. "Il faut agir dans les esprits, dit le doux saint François de Sales, comme les anges font, par des mouvements gracieux et sans violence."

Sainte Chantal, la grande éducatrice des âmes, n'a écrit que ce seul mot sur l'éducation des jeunes filles: "Elles seront conduites et stylées ès choses spirituelles fort suavement par une sœur bien douce et bien discrète."

Dom Bosco, le glorieux fondateur de l'ordre des Salésiens, l'éducateur auquel les ouvriers des villes doivent des statues, et que l'Eglise mettra peut-être un jour sur ses autels, prescrivait ceci: "S'il faut absolument punir, faites-vous aimer avant de vous faire craindre."

Le P. Lefebvre, qui était profondément aimé de ses enfants, eut rarement besoin de punir, et jamais, je le répète, ses punitions ne furent dégradantes. Dans l'enfant il voyait un homme, un chrétien, et dans celui-ci, une âme, un élu.

Vers 1880, il emmena avec lui, au Canada, un de ses humanistes, aujourd'hui missionnaire. Celui-ci, se promenant un jour dans une rue de Montréal, s'arrêta devant la vitrine d'un libraire. Je lui laisse la parole.

“ Parmi les ouvrages exposés j'aperçus, m'écrivit-il, un volume qui me tenta démesurément, *les Mystères de Paris*, par Eugène Sue. J'entrai subrepticement et j'achetai l'ouvrage, que je dissimulai le mieux que je pus sous ma redingote boutonnée jusqu'au col. Rentré au collège de la Côte-des-Neiges, où nous nous retirions, je passai ma soirée à lire en secret ce sale roman, dont j'étais tout bouleversé. Le lendemain matin, en m'éveillant, mon premier regard, et, l'avouerai-je, ma première pensée, fut pour le livre que j'avais laissé tout ouvert sur ma table de nuit, avant de m'endormir. Il n'y était plus ! Je le cherchai en vain par toute ma chambre. Les *Mystères* avaient disparu mystérieusement.

“ Ce n'est pas sans une vague inquiétude que je descendis au réfectoire pour le déjeuner. Sournoisement je repassai l'un après l'autre tous les visages, cherchant à découvrir mon visiteur nocturne. Arrivé au P. Lefebvre, je m'aperçus tout de suite que j'étais flambé. Au reste, l'explication ne se fit pas attendre.— André, me dit-il, comment trouves-tu le bifteck, ce matin ? Vois-tu, je l'ai fait préparer d'une manière *mystérieuse*, et c'est monsieur Eugène Sue qui m'a, pour cette fois-ci, m'a fourni le combustible.

“ Jamais punition pareille ne me fut infligée ; et jamais, depuis ce jour-là, je n'ai lu un livre défendu.”

Qu'eût valu une correction brutale en comparaison de cette flagellation de l'esprit ?





CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

Agonie de deux ans et demi. — Son amitié pour le P. Roy. — Il démissionne. — Correspondance. — On veut l'envoyer à l'Hôtel-Dieu de Montréal. — Diphthérie au collège. — Suprême angoisse. — Maladie. — Retour à Memramcook. — Fondation de la communauté des *Petites Sœurs de la Sainte-Famille*. — Sœur Léonie. — *Sic vos non vobis*. — Mort du P. Lefebvre. — Funérailles. — Deux oraisons funèbres. — Épitaphe.

“ A la vérité le R. P. Lefebvre a été trouvé mort dans son lit ; cependant, il n'en a pas moins eu une douloureuse agonie de deux longues années et demie.”

Voilà ce que m'écrivait, en 1895, la révérende Mère Léonie, alors supérieure des Sœurs de la Sainte-Famille à Memramcook ; et personne n'est plus autorisé à parler des dernières années du fondateur du collège Saint-Joseph que cette pieuse femme, toute dévouée en Dieu à son ami et bienfaiteur.

Nous avons vu comment une première attaque de paralysie avait failli l'emporter, en décembre 1875, au moment où il se préparait à entrer dans son nouveau collège, sa terre de promesse.

Le 7 février 1888, sur les trois heures du matin, il fut subitement éveillé par un accès de toux. C'était le commencement d'une hémorragie des bronches dont un petit vaisseau venait de se rompre. L'hémorragie se renouvela une deuxième fois, à cinq heures et une troisième fois, à sept heures. Tout le monde crut que c'était fait de lui.

Dieu lui réservait une autre agonie, plus douloureuse, plus sanctifiante, plus semblable à celle du divin Abandonné, l'agonie du cœur. Une œuvre de charité n'est réellement parfaite que lorsqu'elle prend la vie de celui qui l'a faite. Tant qu'un homme ne s'est pas donné lui-même, il n'a pas rempli tout le précepte de l'amour.

Le P. Lefebvre avait commencé, depuis près de trente ans, la fondation du collège Saint-Joseph. C'était l'œuvre, c'était le triomphe de sa vie. Il s'y était attaché démesurément, comme à son sang, comme à sa chair ; il s'était aussi attaché à ses collaborateurs par les liens d'une amitié forte et consolante. Il fallait défaire l'un après l'autre tous ces liens du cœur, les briser, au besoin, sans pitié, pour être tout à fait propre, au sens évangélique, à entrer dans la gloire. Il fallait que le froment fût trituré pour en extraire la fine fleur qui fait les saints. C'est ce qui arriva.

Parmi ceux des Pères auxquels il s'était le plus profondément attaché se trouvait le P. Roy. Cette amitié, fondée sur l'accord réciproque de deux caractères, sur la conformité de deux âmes qui se convenaient, sanctifiée devant Dieu par la charité monastique, avait, cependant, un côté faible, humain, matériel, si je puis m'exprimer ainsi. Il n'était pas tout à fait désintéressé chez le P. Lefebvre. Le P. Roy était l'enfant de confiance auquel, vieillissant et brisé, il déléguait le soin de sa maison. Celui-ci dirigeait avec beaucoup de succès toute l'administration du collège. Il joignait à son zèle une tendresse, une piété filiale. Quand il s'élevait des difficultés parmi les élèves et quelquefois les professeurs, le P. Lefebvre n'en avait connaissance que lorsque tout était harmonieusement réglé.

Tous les ennuis, tous les tracas de l'administration étaient avec un tact infini écartés de son chemin ; et sa vie se partageait entre la prière, la surveillance de la ferme, les soins du jardin, la cure de la paroisse, la direction de sa communauté et son collège, dont il avait le gouvernement et le P. Roy la charge. Il était comme un souverain sur son trône, régnaient avec un premier ministre fidèle et dévoué.

Et sa vieillesse s'écoulait dans la sérénité, les joies de l'esprit et la paix du cœur.

Il en était arrivé à considérer le P. Roy comme un fils dont il ne devait plus être séparé, un fils qui l'assisterait à ses derniers moments et lui fermerait pieusement les paupières.

Ce fut un beau rêve dont une dure réalité le réveilla.

Le Chapitre général de la communauté se tint cette année-là (1892), le 15 août, à Notre-Dame de l'Indiana. Il y fut décidé que le P. Dion, supérieur du collège Saint-Laurent, serait envoyé à Rome, en qualité de procureur général de la congrégation de Sainte-Croix, et que le P. Roy le remplacerait à Saint-Laurent. Celui-ci fut chargé de porter cette nouvelle au Père Lefebvre. En même temps, le très révérend Père provincial lui écrivait avec tous les ménagements possibles : " Des circonstances incontrôlables ont forcé le Conseil à une chose bien pénible pour vous. Le R. P. Dion partant pour Rome, nous avons été obligés de nommer le R. P. Roy supérieur à Saint-Laurent. Je comprends vos justes récriminations ; nous les avons pesées ; nous avons lu dans votre âme ; nous avons compris votre détresse ; cependant, malgré tout, il a fallu agir. Il a reçu son obédience. "

On était à la veille de la rentrée des classes. Le départ du P. Roy laissait le collège Saint-Joseph sans directeur et sans préfet de discipline. Affolé par la douleur, et pris de scrupule à cause de l'insuffisance de son personnel enseignant, il envoya sa démission au Père provincial dans une lettre d'une énergie extraordinaire :

" Le collège Saint-Joseph est immolé, lui disait-il. Nous restons avec un personnel dont les deux tiers sont des laïques. En face d'un pareil état de choses, je décline toute responsabilité et n'hésite pas un instant à vous remettre mon obédience. J'ose espérer que vous me ferez la grâce de l'accepter ; j'ose espérer aussi qu'il me sera permis d'aller mourir loin, bien loin, si possible, du lieu où j'ai sacrifié mes meilleures années, afin de n'être pas témoin de misères faciles à prévoir. "

Il reçut le commandement de demeurer à son poste.

Les deux amis se séparèrent sans avoir le courage de se faire d'adieux.

Le lendemain, passant chez les Sœurs où se trouvait un portrait du P. Roy, il éclata en sanglots.

Ce fut le commencement de l'agonie de deux ans et demi dont parle la Mère Léonie.

Il reprit sans murmure et avec son courage de trente ans la direction active de son cher collègue. Mais les forces n'y étaient plus ; la paralysie, des attaques successives aux bronches, avaient fait une ruine de cette forte organisation ; le cœur surtout était brisé.

Il épanchait plaintivement sa douleur dans le cœur de son ami absent, comme eût fait un père séparé de son enfant de prédilection.

“ Votre lettre était attendue avec impatience, lui écrivit-il, aussitôt qu'il le sut installé à Saint-Laurent. Je ne puis vous offrir de consolations dans l'épreuve que vous traversez ; j'en éprouve un trop grand besoin moi-même. Mais je prie le doux Cœur de Jésus de vous donner ce que je ne puis vous offrir. ”

Et il signe : “ Celui qui se souvient de tant de services rendus. ”

La douleur de la séparation n'avait pas été moins vive du côté du P. Roy. Il s'ensuivit entre ces deux hommes une correspondance bien touchante, qui sera peut être publiée un jour. Les lettres du P. Lefebvre nous font connaître les intimes pulsations de son cœur, ses moments de suprême découragement, suivis de touchants retours à l'espérance.

“ Adieu ! adieu ! mon cher Père, écrivait-il encore, que Dieu vous soit en aide. Priez beaucoup pour moi, car j'ai le cœur bien malade ; je souffre jusqu'aux larmes. ”

La réserve de force physique qui lui restait ne tarda pas à s'épuiser dans la dépense quotidienne qu'il en dut faire pour mener de front la cure de sa paroisse ¹, l'administration matérielle du collège, la surveillance des élèves ², et surtout pour suppléer, dans la mesure de ses moyens, à la pénurie de maîtres compétents.

1—Il fut secondé avec zèle, à la paroisse, par le P. L'abbé, curé-assistant, aidé des RR. PP. Lecours et Basoge, ces deux derniers malades et aujourd'hui morts.

2—Le P. Wilmes remplaça le P. Roy, à la discipline, et mit beaucoup de bonne volonté dans l'accomplissement de sa charge.

Le 5 octobre, il écrivait à son ami :

“ Tout va bien au collège ; mais ma part de travail est rude et absorbante ; je crains de succomber à la tâche. ”

Et, quelques jours plus tard : “ Je me sens mourir sur la brèche ; c'est à peine si je puis dire mon bréviaire et une messe basse, mon écriture vous dira assez où j'en suis réduit. Revenez prendre ma place ; je m'attends à tomber d'un jour à l'autre. Le courage est impuissant quand les forces manquent. Ne soyez pas sourd à ma voix de détresse. ”

La croix, il l'embrassait avec amour ; mais, à bout de force, il demandait qu'on lui aidât à la porter.

Dieu qui, sans doute, mesurait à son serviteur la quantité de souffrance qu'il pouvait endurer pour son amour, lui versa dans le même temps une goutte nouvelle d'amertume dans laquelle son cœur se noya. Un de ses élèves mourut. Même lorsqu'il était en possession de toute sa santé, la mort de l'un des siens l'accablait jusqu'à donner des craintes à ses amis. Il en fut cette fois-ci brisé. Son médecin lui ordonna un repos absolu.

Il écrivit au P. Roy, à la date du 22 novembre :

“ Bien cher Père, me voilà confiné dans ma chambre, avec l'ordre de ne m'occuper de rien, afin d'éviter une attaque de paralysie. C'est facile, n'est-ce pas, de ne rien faire dans ma position, où je dois tant faire ? . . . Si le sacrifice de ma vie peut assurer l'existence du collège Saint-Joseph, c'est tout. Il me semble que mes cendres reposeront tranquillement à son ombre. Peut-être une prière reconnaissante viendra de temps à autre soulager ma pauvre âme au lieu de l'expiation. ”

Il ne tarda pas à reprendre le dessus, comme le témoigne cette autre lettre, datée de quelques jours plus tard :

“ Béni soit Dieu et saint Joseph. Me voilà en complète convalescence ; subitement aussi je reprends la besogne avec un nouveau courage, et Dieu me soutiendra, je l'espère. Aidez-moi à le remercier, et puisse saint Joseph toujours veiller sur nous. Je ne vous écris que ces quelques mots, car la main me tremble encore, quoique les symptômes de paralysie soient disparus. ”

Il l'avait dit lui-même : " Le courage est impuissant quand les forces manquent." Les siennes étaient épuisées. Il vaquait encore à ses devoirs ; il allait encore parler du bon Dieu à ses paroissiens, le dimanche, du haut des marches de l'autel, étant trop faible pour monter en chaire ; il assistait toujours à la lecture des notes hebdomadaires de ses écoliers, le samedi, et trouvait la force de leur adresser des mots d'encouragement ; mais c'était un mourant qui leur parlait, c'était une ombre qu'ils voyaient venir et s'en retourner lentement.

L'alarme fut sérieusement donnée à Saint-Laurent, et le très révérend Père Beaudet arriva, le 12 décembre, en compagnie du P. Geoffrion, dans le dessein d'emmener l'auguste malade se remettre à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

La nouvelle de son départ lui fut communiquée en même temps que l'ordre de s'y préparer pour le surlendemain. Il fit quelques observations dans l'intérêt du collège d'abord, et pour lui-même, ensuite, déclarant que s'il montait à Montréal dans l'état de santé où il se trouvait, il ne s'en reviendrait plus, et qu'il voudrait bien mourir à Memramcook, au milieu de ses Acadiens.

Le Père provincial, qui croyait à l'efficacité d'un changement d'air et à la nécessité d'un repos absolu pour son ami, demeura ferme. Il ne se doutait pas qu'en maintenant son ordre il prononçait un arrêt de mort.

Le P. Lefebvre se retira devant le très saint Sacrement et là, dans une vive effusion d'amour et de reconnaissance, il prononça son *consummatum est*, remerciant Dieu du sacrifice suprême qu'il exigeait de lui, et lui offrant sa vie pour son collège et son peuple d'adoption. Il se releva fortifié et prêt à partir.¹

1—Mgr de Laval, se trouvant en France, après s'être démis de l'administration du diocèse de Québec, demanda à ses supérieurs la permission de retourner au Canada pour y finir ses jours. On la lui refusa. Il alla aussitôt se prosterner devant le saint Sacrement et récita le *Te Deum* pour remercier Dieu de la suprême épreuve qu'il lui envoyait. Il mourut plus tard à Québec, néanmoins. Il y a plusieurs autres points de ressemblance entre la vie de Mgr de Laval et celle du P. Lefebvre.

Tout le monde fut consterné en apprenant son départ, mais personne autant que Sœur Léonie et ses compagnes de la Sainte-Famille. Il devait partir le 15 au soir. C'était la dernière fois qu'elles le reverraient vivant, elles en avaient le sûr pressentiment. Le climat de Montréal lui était depuis longtemps contraire; chaque fois qu'il était obligé d'aller à la maison provinciale, il se faisait une petite pharmacie et disait en partant: "Je vais chercher une maladie." Il allait cette fois-ci chercher la mort. Elles voulurent au moins être les dernières à recevoir sa bénédiction, et, avec une diplomatie toute féminine, elles décidèrent le P. Beaudet à venir, en compagnie du P. Geoffrion et du P. Girard, prendre avec le P. Lefebvre leur dîner d'adieu chez elles. Le Dr Gaudet fut aussi invité à ces agapes funèbres.

Le P. Lefebvre s'y traîna, et, se laissant tomber dans un fauteuil, se prit à pleurer en songeant à tous ceux qu'il laissait orphelins, surtout à ces dévouées Sœurs, dont l'établissement n'était pas reconnu canoniquement par Mgr Sweeney,¹ et qui seraient obligées de s'expatrier après sa mort.

Il reprit vite empire sur lui-même.

— Allez donc, dit-il à Sœur Léonie, demander au docteur de bien vouloir mettre en écrit le régime que je dois suivre à Montréal. Il connaît mieux que moi ma constitution, et j'ai plus de confiance en lui que dans tout autre médecin.

Sœur Léonie se hâta de faire le message. Comme tout le monde, elle croyait que le médecin ordinaire du malade avait été consulté, et que c'était sur son avis, ou tout au moins avec son consentement, qu'il allait à l'Hôtel-Dieu.

La foudre tombant sur le P. Lefebvre n'eût pas plus atterré le Dr Gaudet que la nouvelle de son départ pour Montréal.

— Le P. Lefebvre à l'Hôtel-Dieu! s'écria-t-il, les larmes aux yeux. Si on l'envoie à Montréal, c'est un homme mort. Ni vous ni moi ne le reverrons vivant.

1—Nous avons vu que les Sœurs de la Charité sont désormais les seules admises dans les diocèses d'Halifax et de Saint-Jean.

— Ce n'est donc pas avec votre congé qu'il s'en va ?

— Mon congé ! Mais c'est le premier avis que j'ai de son départ.

Le Dr Gaudet, l'un des premiers élèves du collège Saint-Joseph, était, avec le P. Roy, le confident, l'ami de cœur, l'enfant absolument dévoué du P. Lefebvre.

La Sœur Léonie et lui se concertèrent sur les moyens à prendre pour empêcher le départ du prêtre aimé et vénéré, du "bon Père".

Devant les larmes des religieuses et l'assaut de l'homme doux qu'est le Dr Gaudet, devenu semblable à un lion déchainé, le P. Beaudet fut obligé de capituler. Les billets de chemin de fer étaient achetés ; ils furent rendus, et le P. Lefebvre eut son "repos absolu," mais à Memramcook même, au presbytère, où il fut relégué avec ordre formel de ne s'occuper ni de la paroisse ni du collège. Le P. Labbé eut la charge de la paroisse, et la direction du collège fut confiée au P. Girard.

Quelques mois de recueillement, avec ses élèves sous les yeux, ses professeurs qui venaient causer avec lui durant les heures de la récréation, et sa paroisse qu'il voyait se presser autour de lui, le dimanche, lui rendirent vite un regain de santé, et, avec la santé, la joyeuse humeur qui ne l'abandonnait jamais complètement.

Le 13 janvier (1893) il écrivait au P. Roy :

"Un petit mot de ma belle écriture pour vous donner de mes nouvelles, depuis que je vis de mes rentes. Je n'aurais jamais cru qu'il fût si facile de vivre paresseusement à ne rien faire. Saint Joseph doit se moquer de moi en me voyant boire, manger et dormir comme un pacha d'Égypte... Tout va bien au collège, chacun y mettant sa quote-part de bonne volonté. Une chose me distrait beaucoup, c'est d'aller passer quelques minutes avec les élèves ; cela me rappelle les premières années du collège. Quelle belle place ils ont pour patiner sur le nouveau lac !¹ Aussi quelle jouissance de les

1—Un lac artificiel de toute beauté, caché sous la ramure dans l'enfoncement de la forêt, et l'œuvre du R. P. Cormier et du LeNôtre de Saint-Joseph, le R. P. Leblanc.

voir s'y ébattre gaillardement! Dieu est bien bon de me donner encore quelques moments de consolation."

Des consolations, tous les saints en ont eu dans leurs plus atroces souffrances; transformées par l'amour de Dieu et par le désir violent d'être conformes au divin Crucifié, leurs douleurs elles-mêmes leur ont tenu lieu de consolations; mais il leur a fallu tout de même souffrir, parce qu'il est bon que l'or soit purifié par le feu.

Le P. Lefebvre avait, par ses paroles et dans son cœur, accepté d'aller mourir en exil, loin de son collègue; son sacrifice avait été généreux et complet; mais était-ce bien là le plus grand sacrifice qu'il fût capable de faire, la plus forte torture que son cœur pût endurer? Non; car il y avait quelque chose qu'il estimait plus que sa vie: l'existence, la prospérité de son collègue.

L'épreuve du collège Saint-Joseph en danger de se fermer ne lui fut pas épargnée.

Dans les premiers jours du mois de mars (1893), la diphtérie se déclara parmi les écoliers avec une grande virulence. Il fut impossible de cacher l'existence du fléau à l'exilé du presbytère, qui en fut atterré. Le jour il venait à l'infirmerie, et ses nuits il les passait sans dormir, torturé, angoissé par la vision de l'agonie de ses chers malades. Un premier pensionnaire mourut. Un esprit de panique se répandit aussitôt parmi les écoliers et les professeurs, et les parents voulurent retirer leurs enfants. Le collège allait-il se vider? Était-il préférable de le fermer? Pendant qu'il disait la messe, à l'autel de Sainte-Anne, on vint lui annoncer qu'un second écolier, Basile Nealis, un petit saint qu'il affectionnait particulièrement, venait d'expirer, et qu'un troisième était à l'agonie. Il recueillit devant Dieu toutes les énergies de son âme, et fit deux promesses à sainte Anne, dont l'une, un pèlerinage à son sanctuaire de Beaupré, si elle obtenait la cessation du fléau et la guérison de l'enfant dont on venait de lui annoncer l'agonie.

A l'étonnement des Sœurs et à la joie de sa mère venue pour veiller à son chevet, le jeune McDonald, — c'était le nom

de l'agonisant, — prit subitement du mieux et put, après quelques jours, s'en retourner chez lui. De son côté, le petit Basile avait dit à la Sœur qui le soignait, quelques minutes avant de mourir, qu'il n'y aurait plus de diphtérie au collège.

Le P. Lefebvre partit le jour même pour Sainte-Anne de Beaupré.

A son retour, il fut vivement sollicité par la Faculté de revenir au collège reprendre sa charge de supérieur, afin de rétablir la confiance parmi les familles, et rassurer les enfants effrayés. L'ordre du provincial était formel : ne s'occuper activement ni de la paroisse, ni du collège. Il reprit son existence de reclus au presbytère.

Au collège, cependant, on était dans l'émerveillement de ce qui arrivait ; les diphtérisés guérissaient l'un après l'autre, et il n'était question que de la prédiction du jeune Basile Nealis, du pèlerinage du P. Lefebvre et de l'intervention miraculeuse de la bonne sainte Anne. Il y eut, le lundi de Pâques, distribution des témoignages aux écoliers. Vivement sollicité, le P. Lefebvre vint au collège présider cette cérémonie, qu'il termina par une allocution des plus touchantes. Ce fut parmi les écoliers et les maîtres une explosion d'enthousiasme, du délire. On l'entoura, on l'escorta, on le porta, malgré ses protestations, à sa chambre de supérieur, restée vacante depuis son départ pour le presbytère, et on le supplia avec larmes de l'occuper comme autrefois. La foule des écoliers l'enveloppait encore, quand le facteur lui remit son courrier. Une lettre portait le cachet de la maison provinciale. Il l'ouvrit et y lut, à son étonnement et aux acclamations de sa garde délirante, que, vu la gravité de la situation à Memramcook, il était relevé de l'ordre de demeurer au presbytère, et qu'il pouvait désormais en user selon ce que lui dicterait son jugement.

Il resta au collège, gardé par les maîtres et les élèves, réunis dans un même sentiment d'amour et de reconnaissance.

Ecrivant au P. Roy, il lui raconte l'épidémie, ses angoisses mortelles, le retour de ses élèves au collège, la confiance publique revenue, et il termine en l'invitant à remercier la bonne

sainte Anne et saint Joseph, auxquels il attribue l'éloignement du terrible fléau et la conservation de ses élèves.

“ Je me sens revivre, continue-t-il. Mes confrères les curés et d'autres personnes qui m'honorent de leur bienveillante amitié s'accordent à me féliciter sur mon apparence de santé tout aussi bien que sur mon retour au collège ; et moi, crédule comme un enfant, je me prends à croire à la réalité de toutes ces paroles, dictées, sans doute, par une complaisante charité.”

Le fait est qu'il se sentait lentement mourir.

Cependant, l'année 1893 se passa sans accident grave ; il en fut ainsi du printemps de 1894.

Il restait toujours à la tête de son collège.

Aux vacances, obligé de se rendre à la maison provinciale, il y fit son séjour aussi court qu'on le lui permit, et reprit le chemin du Nouveau-Brunswick.

Arrivé à Québec il se sentit malade. “ L'air de la mer me remettra.” pensa t-il, et il prit le bateau. Il se trouva bientôt plus mal, et crut qu'il allait mourir. Seul, sans une connaissance à bord, il ramassa tout son courage et se recommanda à ses saints. Le bateau fit une relâche à la Rivière-du-Loup.

— Si je ne puis pas arriver vivant au collège, se dit-il à lui-même, au moins je mourrai chez les miens, et j'aurai un prêtre.

Il trouva au débarcadère M. Louis Levasseur, qui avait deux de ses garçons au collège Saint-Joseph.

— Je suis bien malade, mon ami, lui dit-il, et je m'en vais chez vous.

M. Levasseur, qui avait sa voiture, s'empessa de l'y faire monter et téléphona pour un médecin. Le Dr Sirois les attendait, quand ils arrivèrent. Le P. Lefebvre descendit en souriant, trouvant des mots agréables sur son état, et monta au salon. Là, épuisé, rendu, il perdit connaissance. Une fièvre intense se déclara, et il fut deux jours aux portes de la mort. Son courage ne l'abandonna pas, cependant. Il ne voulait pas mourir là. L'idée de son collège l'obsédait ; et, pour y retourner, dût-il expirer en arrivant, il eût marché sur des charbons ardents.

Le médecin lui avait défendu de boire. Dans son délire le plus violent, il demandait qu'on lui appliquât sur la bouche un linge trempé dans de l'eau glacée, mais il n'en avala pas une seule goutte, " afin de pouvoir se rendre à Memramcook ".

M. Levasseur a une jeune fille, Mlle Minie, qui est musicienne comme le sont toutes les Canadiennes, un peu plus même. Installée au piano, l'enfant se mit un jour à jouer discrètement un air que lui avait chanté son frère. Les malades ont l'oreille fine. Le P. Lefebvre se leva aussitôt sur son séant, l'œil étincelant, le visage tout illuminé.

"— N'est-ce pas, dit-il, *le Breton exilé* que j'entends ? Oh ! un souffle de Memramcook ! Un parfum de mon collègue ! De grâce, qu'on joue un peu plus fort. Je sens que je vais guérir.

Ce chant avait été composé au collègue même, la musique par le P. Arseneault et les paroles par le P. Laperche, un Breton pur sang.

De ce moment il entra en convalescence, et, peu de jours après, il prenait le train de Memramcook, accompagné du Dr Gaudet, qui était venu au devant de lui.

Il est rare que les hommes, même les prédestinés, accomplissent de leur vivant toute l'œuvre de leur vie. Ils ouvrent les sentiers, ils tracent le sillon, ils jettent la semence : et cela suffit. Le soleil, la terre feront inconsciemment le reste. S'il faut disséminer au loin les germes, les oiseaux du ciel s'en chargeront.

L'exemple germe dans les consciences comme le froment dans une terre bien préparée ; et la prière des serviteurs de Dieu contient assez de rayons pour faire fructifier et mûrir les plus abondantes moissons.

Le P. Lefebvre voyait son collègue grandir et prospérer. Il était content de ses écoliers ; plusieurs avaient été consacrés prêtres ; d'autres avaient embrassé l'état monastique ; le plus grand nombre étaient retournés dans le monde, où ils faisaient œuvre de chrétiens et d'utiles citoyens. Toutes les carrières s'ouvraient devant eux ; mais autre était la condition de la femme acadienne.

Celle qui avait été pleine de fortitude dans la persécution, héroïque dans la souffrance et l'exil, admirable dans la mort, l'humble et douce Acadienne restait impuissante et presque oubliée dans le mouvement d'émancipation qui se faisait autour d'elle.

Le P. Lefebvre savait ses vertus ; il avait été témoin de sa foi naïve et forte, de ses sentiments violents de religion, de son amour sans bornes pour Dieu et la Mère de Dieu ; mais comme elle était pauvre et généralement sans instruction, les grandes avenues de la vie restaient sévèrement fermées devant elle. Le cloître même lui refusait ses portes ; car, n'ayant pas de dot à offrir, elle se trouvait trop pauvre pour être admise à faire ses vœux de pauvreté perpétuelle dans les communautés ordinaires.

Depuis longtemps le P. Lefebvre cherchait les moyens de venir en aide à ces douces délaissées, surtout d'offrir à celles qui soupiraient après la vie religieuse une retraite auprès des autels, accessible à l'ignorance et à la pauvreté, et où elles pourraient du travail de leurs mains subvenir à leur propre existence. Il voulait des Sœurs conformes aux aspirations et aux moyens des Acadiennes, qui fussent de fait aussi bien que de nom, pauvres et humbles.

Prenez les dernières places au banquet, a dit le Sauveur des hommes, et le maître ensuite vous fera monter plus haut.

Parmi d'autres très graves difficultés était celle de trouver une Claire ou une Marguerite Bourgeoys capable d'initier à son projet des jeunes personnes tout à fait étrangères à la vie religieuse. Cela n'était pas possible en Acadie.

Il fit venir de Notre-Dame de l'Indiana, en 1874, un essaim de sept religieuses appartenant à la congrégation des Sœurs de Sainte-Croix. Cette congrégation avait été fondée au Mans, en 1835, pour le service manuel des séminaires et collèges de la communauté de Sainte-Croix.

En 1842, Mgr de la Hailandière, évêque de Vincennes, aux Etats-Unis, fit venir du Mans quelques-unes de ces religieuses qu'il établit à Bertrand. La même année, le P. Sorin ayant fondé, à l'Indiana, le collège Notre-Dame, obtint le concours

des Sœurs de Bertrand pour le service temporel de son nouvel établissement.

A Memramcook, on autorisa les Sœurs à recevoir des postulantes, mais à condition qu'elles fissent leur noviciat à Notre-Dame. Cela n'était pas possible, la distance entre les deux endroits étant de plus de cinq cents lieues.

Le P. Lefebvre forma alors le projet d'établir, avec le concours de ses religieuses, une communauté nouvelle, tout à fait distincte de celle de Sainte-Croix, et qui serait destinée exclusivement au service temporel des maisons d'éducation.

Par un de ces sentiments d'exquise délicatesse, dont les saints et les âmes d'élite semblent avoir seuls le parfait secret, il les voulut tout à fait indépendantes de lui et de sa communauté.

A la tête de la petite communauté se trouvait une femme remarquable par sa piété et ses grands talents d'organisation, une Canadienne-Française, née Paradis, Sœur Marie Léonie en religion.

Cette femme courageuse, à qui la pauvreté personnelle aussi bien que collective n'inspirait pas de terreurs, que ne rebutaient pas les durs et humbles travaux de la domesticité, avait pour le P. Lefebvre la vénération, j'allais dire le culte, qu'eurent sainte Monique pour saint Ambroise, sainte Paule pour saint Jérôme, sainte Scholastique pour saint Benoît, sainte Chantal pour saint François de Sales, Mme Legros pour saint Vincent de Paul, Mme Swetchine pour Lacordaire.

La nouvelle agrégation de femmes devint une ruche, où de nombreuses abeilles vinrent timidement demander à butiner dans les parterres de la religion. Elles étaient étonnées et charmées tout à la fois d'être admises, pauvres et sans instruction pour la plupart, au nombre des épouses de l'Agneau.

Il se fit là, dans le silence et l'effacement, comme une incubation d'âmes à Dieu.

Elles s'étaient d'abord appelées les Petites Sœurs. Au chapitre général des religieux de Sainte-Croix, tenu en France en 1880, le P. Lefebvre, alors provincial de toute l'Amérique

britannique du Nord, les fit appeler les *Petites Sœurs de la Sainte-Famille*. Marthe préparant des aliments au Sauveur



Sœur Léonie.

et vaquant aux soins de la maison, serait leur modèle. Marie, sans doute, a choisi la meilleure part ; mais celle de Marthe n'est-elle pas, malgré tout, excellente ?

Une des grandes préoccupations du bon P. Lefebvre était, nous l'avons vu, de ne pas laisser ses Petites Sœurs orphelines. L'évêque diocésain, Mgr Sweeney, pour des raisons de haute prudence, sans doute, persistait à leur refuser l'institution canonique ; et il sentait, lui, qu'il allait mourir.

Il commença de bonne heure à essaimer, afin que, lorsqu'il serait parti, les ruches fussent assez nombreuses et assez fortes pour subsister par elles-mêmes. Peut-être trouveraient-elles au Canada,—c'était là l'objet de ses vœux et son espoir,—un évêque qui voulût bien leur donner dans l'Eglise une existence canonique.

C'est le 5 octobre 1874 qu'avait été fondée la première maison des Petites Sœurs, dans le vieux collège de Memramcook. Celle de Notre-Dame de la Côte-des-Neiges fut instituée en 1876 ; celle de Saint-Césaire, en 1878 ; celle de Farnham en 1879 ; celle de Van Buren, en 1893. Trois autres maisons ont été fondées depuis la mort du P. Lefebvre : celle de Marieville en 1895, celles de Lévis et d'Ottawa, en 1896.

A Sa Grandeur Mgr Paul Larocque, évêque de Sherbrooke, reviennent le mérite et l'honneur d'avoir, le 26 janvier 1896, promulgué le décret d'érection canonique de la communauté fondée par le P. Lefebvre et la Sœur Léonie. La maison mère et le noviciat avaient été transférés de Memramcook à Sherbrooke, le 5 octobre 1895.

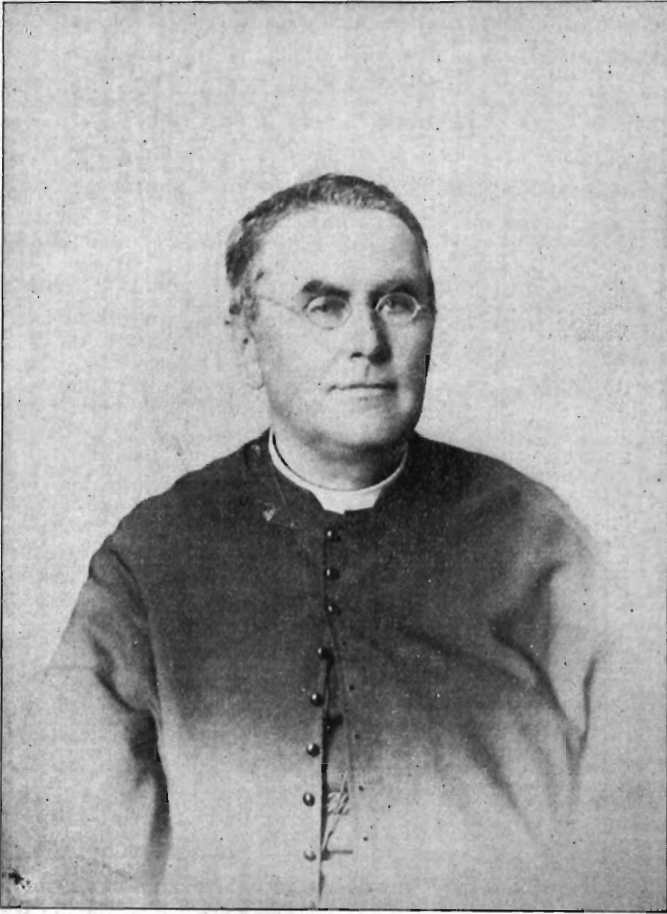
La famille religieuse des Petites Sœurs, composée de sept membres seulement, en 1874, compte aujourd'hui près de deux cents professes, novices et postulantes, chargées, tant au Canada qu'en Acadie, de la desserte matérielle et des soins du ménage des collèges et des communautés religieuses ¹.

(1) Dans son mandement d'érection canonique, document ecclésiastique écrit avec beaucoup d'onction, et qui rappelle, à la lecture, certaines lettres de saint François de Sales à ses filles spirituelles de la Visitation, Mgr Larocque trace succinctement la genèse de la communauté, et, après avoir noté la part prise par le P. Lefebvre à sa fondation, il ajoute :

“ Jetée dans une terre féconde, au milieu de cette courageuse population acadienne, où la foi, en dépit des obstacles, est restée si vive et si tenace, cultivée par le dévouement et la piété admirables de son Fondateur, la petite communauté ne tarda pas à se développer.

“ La grâce de Dieu, comme une rosée féconde, faisait germer, nombreuses et solides, les vocations religieuses au milieu de ces jeunes Acadiennes que des événements malheureux avaient bien pu condamner à la pauvreté et à l'ignorance sans pouvoir jamais les dépouiller des dons de la grâce et de la vertu.”

Les religieux de Sainte-Croix font, en hiver, la méditation commune à la chapelle, à cinq heures et demie du matin. Le P. Lefebvre y était toujours le premier arrivé ; jamais il n'y



Le P. Lefebvre en 1895.

manquait. On fut étonné de voir son prie-Dieu inoccupé, le lundi, 28 de janvier (1895). Les Pères s'en alarmèrent ; mais, les exercices terminés, quelques-uns passant de son côté et

apercevant de la lumière chez lui, tous se rassurèrent et allèrent à leurs occupations.

Une demi-heure plus tard, les deux Sœurs qui avaient coutume de faire sa chambre pendant qu'il célébrait sa messe, l'aperçurent, en ouvrant la porte, étendu sur son lit, et crurent qu'il dormait. Inquiètes, elles allèrent cependant rapporter la chose au P. Arsenault, préfet de discipline. Celui-ci, accompagné du P. Cormier, pénétra chez le supérieur et trouva son corps inanimé et déjà froid. Ses mains étaient croisées sur sa poitrine, ses paupières étaient closes, et il souriait comme un enfant qui entrevoit une vision d'anges dans son sommeil.

Le P. Lefebvre était mort !

Son âme s'était envolée au ciel, comme s'échappe la dernière flamme que jette la lampe du sanctuaire, quand l'huile est épuisée.

Ce fut dans le collège une douleur que la plume ne saurait décrire.

La nouvelle se répandit au dehors comme l'éclair, et il y eut un sanglot dans toute l'Acadie. En s'abordant les gens se regardaient avec stupeur et disaient : " Notre libérateur est mort ! " Ce fut un deuil universel ; celui qui venait de mourir était, en vérité, le père de tous.

La pensée de l'Acadie fut longtemps en deuil, et le tribut des larmes lui fut rendu par tout le peuple à deux genoux devant les autels.

Ce qui reste de nous, quand l'âme est partie, n'est plus que de la terre qui doit retourner à la terre. Les funérailles furent fixées au jeudi, à dix heures.

Celui qui, en 1864, était allé chercher à Saint-Laurent le fondateur du collège Saint-Joseph,—le vénéré évêque de Saint-Jean, Mgr Sweeney,—vint le conduire à sa demeure dernière. Le T. R. P. Beaudet, provincial de la Congrégation, le P. Blanche, Eudiste, supérieur du collège Sainte-Anne à la Nouvelle-Ecosse, les supérieurs des collèges canadiens de Sainte-Croix, le clergé du Nouveau-Brunswick, plusieurs curés de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Edouard, le collège, les anciens élèves, toute la paroisse de Memramcook, une foule

énorme accourue de tous les points de la province, étaient venus contempler une dernière fois les traits du bien-aimé bien-faiteur de l'Acadie et lui faire les suprêmes adieux de la mort.

C'était un deuil et c'était aussi un triomphe.

O mort, tu perds ton aiguillon devant le juste qui s'endort dans le Seigneur ! Le corps du libérateur de l'Acadie était retourné à la poussière, mais son âme, déjà béatifiée, circulait au milieu de la foule recueillie ; il vivait glorieusement dans les cœurs. Le peuple était en larmes ; mais ses sanglots s'achevaient en prières et en invocations.

M. l'abbé Philippe Belliveau, curé de Barachois, prononça l'oraison funèbre.

Son discours, pour me servir de ses propres expressions, fut l'apothéose "du meilleur d'entre tous ceux qui ont vécu et sont morts en Acadie. Le P. Lefebvre sera dans l'histoire la plus belle figure parmi la génération contemporaine ; il fut un grand serviteur de Dieu et un insigne bienfaiteur de ses frères, et sa longue vie a été une constante préparation à la mort."

"O cher et bien-aimé P. Lefebvre, s'écria-t-il en terminant, c'est avec un déchirement inexprimable du cœur que nous venons te dire un suprême adieu, pleurer et prier autour de ton cercueil. Sois assuré que ta mémoire vivra dans nos cœurs aussi longtemps que vivra le peuple acadien. Toi, du haut du ciel, tu veilleras sur tes enfants, sur le peuple que tu as tant aimé, et pour lequel tu as tant fait ! Adieu ! Adieu !"

Le service de trentième attira une seconde fois la foule du clergé et des laïques, particulièrement ceux de langue anglaise, parce que M. l'abbé Meahan, curé de Moncton, devait prononcer le discours funèbre.

Prenant pour texte ces paroles de l'Écclésiaste : "Que la mémoire de Néhémie soit longtemps conservée, parce qu'il a relevé nos murailles qui gisaient par terre," le prédicateur retraça la carrière de l'illustre et bien-aimé défunt. Il raconta ses luttes, son héroïsme, son humilité, sa charité, ses triomphes. "Le P. Lefebvre, dit-il, était le prêtre idéal, prédestiné au service de l'autel. Il fut toute sa vie un modèle de la per-

fection sacerdotale, il était impossible de ne pas voir en lui le prêtre."

S'adressant aux Acadiens: "Cet homme a relevé l'édifice gisant de votre nationalité. Il a posé votre pied sur le roc, et mis sur vos lèvres un cantique nouveau, le cantique de la délivrance."

De son côté le P. Français, supérieur général de la congrégation de Sainte-Croix, adressait, le lendemain même une lettre-circulaire à tous les siens, faisant un magnifique et généreux éloge du défunt, et le recommandant aux suffrages de toute la communauté.

Mais de tous les témoignages d'amour et de reconnaissance qui lui furent rendus, le plus touchant est peut-être celui des Miemacs. Leurs délégués vinrent des extrémités de la province s'agenouiller sur sa tombe et demander au nom des tribus le portrait du "patriarche."

Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie
 Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie;
 Entre les plus beaux noms leurs noms sont les plus beaux;
 Toute gloire auprès d'eux passe et tombe éphémère;
 Et comme ferait une mère,
 La voix d'un peuple entier les berce en leurs tombeaux. ¹

Un jour de l'an dernier, que j'étais allé prier sur sa tombe, j'y rencontraï un cultivateur de Memramcook que je savais avoir été l'un de ses plus fervents amis.

—Ne trouvez-vous pas ce monument bien pauvre pour un si grand bienfaiteur, lui dis-je, en lui montrant l'humble croix, au pied de laquelle s'épanouissaient une rose et quelques œillets?

—Je crois que le P. Lefebvre l'aime mieux ainsi, me répondit-il. Quand nous avons bâti le monument de M. Lafrance, que vous voyez là, nous lui avons demandé quel monument il faudrait lui élever, à lui, et il nous a répondu (je cite textuellement):

Mettez du gazon sur ma tombe,
 Et, s'il y croît des fleurs, ne les arrachez pas.

1—Victor Hugo.



CHAPITRE VINGTIÈME

Acadiens en dehors de l'Acadie. — Journaux acadiens. — Le catéchisme dans les écoles. — Le français. — Les Eudistes. — Le P. Le Doré. — Le P. Blanche. — Le P. Roy. — Situation présente des Acadiens. — Monument commémoratif. — Historiens : Rameau de Saint-Père, l'abbé Casgrain, Edouard Richard, Brown, Haliburton, Hannay, Murdock, Campbell, Smith. — *Jacques et Marie*. — *L'Évangéline*.

Ce qu'il y a de plus étonnant chez les Acadiens, c'est qu'ils existent encore. Leur race devait périr, en 1755, lorsque leurs maisons et leurs églises furent incendiées sous leurs yeux, leurs troupeaux et leurs moissons confisqués au profit des spoliateurs, leurs terres et leurs marais donnés aux ennemis, lorsque leurs familles furent séparées les unes des autres et les membres d'une même famille entre eux, pour être dispersés "comme ces feuilles d'automne qu'une violente rafale arrache aux arbres, fait tourbillonner un instant et répand au loin sur les mers ¹."

On retrouve aujourd'hui leurs lambeaux par toute la terre, reconnaissables encore ; vous les distingueriez à Belle-Isle-en-Mer et dans les Landes, à l'intensité de leur foi et à leur fidélité au culte de la patrie perdue ; ils forment des groupes distincts au Labrador, et sont le dernier rempart de la nationalité française à la Louisiane. Un publiciste canadien, chiffres en main, affirme qu'ils sont 80,000 aux États-Unis et 100,000 dans le vieux Canada, où leurs groupes principaux se trouvent dans le district de Joliette ; dans les comtés de Saint-Jean, de Verchères, de Napierville, d'Iberville et de Laprairie ; à Bécancour, à Saint-Grégoire, à Nicolet ; dans les townships de l'Est, à Drummond, Arthabaska, Mégantic ; dans les villes de Mont-

1—Longfellow, *Évangéline*.

réal, Québec et Trois-Rivières ; le long des rivages de la Gaspésie et de Bonaventure, au Témiscouata, aux îles de la Madeleine. Ceux d'entre eux qui s'établirent dans les districts de Montréal et de Trois-Rivières, venant assez directement de l'Acadie, apportèrent avec eux les notions agricoles de leur pays et devinrent les agronomes modèles de ces régions. Certaines paroisses, comme Bécancour et Saint-Jacques de l'Achigan, sont exclusivement acadiennes et comptent parmi les plus prospères de la province.

“ Dans presque chaque famille acadienne, nous dit M. L. U. Fontaine, dans son rapport sur les Acadiens de la province de Québec, lu à la convention de 1880, on compte un ou plusieurs prêtres, des sœurs agrégées à différentes communautés, des avocats, des médecins, des notaires, etc.

“ Mais on dit : têtù comme un Acadien, tout comme on lit en France : têtù comme un Breton.

“ Au fond l'Acadien de la province de Québec est bon enfant, assez frondeur, aux allures libres, au franc parler, croyant que la parole a été donnée à l'homme pour exprimer sa pensée et dire la vérité.”

Les Acadiens ont été pour le Bas-Canada ce qu'ont été pour l'Allemagne et l'Angleterre les Français expulsés par la révocation de l'édit de Nantes : beaucoup de leurs descendants se trouvent aujourd'hui à la tête de l'industrie, de la finance et du commerce canadiens-français ; les lettres et les beaux-arts de la province sœur se réclament également d'eux.

Ceux qui retournèrent en Acadie furent moins fortunés. Obligés de se cacher longtemps le long des rivages et au milieu des rochers arides, le plus grand nombre se fit pêcheur pour vivre, et laissa se perdre les fortes notions d'agriculture qui avaient fait d'eux et de leurs pères les cultivateurs les plus éclairés de toute l'Amérique.

Nous avons vu ce qu'ils étaient, en 1864, à l'arrivée du P. Lefebvre à Memramcook, et nous avons suivi leur développement coïncidant avec les progrès annuels du collège.

Leur premier journal *le Moniteur acadien*, publié à Shédiac, remonte à l'année 1867. Ils ont aujourd'hui trois autres

journaux : *le Courrier des Provinces-Maritimes*, publié à Bathurst, au Nouveau-Brunswick : *l'Évangéline*, publié à Weymouth, à la Nouvelle-Ecosse, et *l'Impartial*, publié à Tignish, à l'île du Prince-Edouard.

La langue française est officiellement reconnue dans les écoles publiques du Nouveau - Brunswick, en ce sens que l'École normale compte parmi ses professeurs un Acadien, M. Alphée Belliveau, ancien élève du collège Saint-Joseph, à qui est dévolue la fonction exclusive de préparer les maîtres et les maîtresses français à leurs examens d'aptitude.

Ces examens se font en langue anglaise ; mais il est tenu un certain compte, aux futurs maîtres et maîtresses, de leurs connaissances du français, qu'ils auront ensuite le privilège d'enseigner dans les districts acadiens, concurremment avec l'anglais.

Le fameux bill des "écoles séparées" (1871) a peut-être plus profité que nuï aux Acadiens, même au point de vue religieux. Le catéchisme est enseigné aux enfants, autant que la préparation à leur première communion l'exige, mais en dehors des heures réglementaires, sans nuire, par conséquent, au programme officiel des études ; les maîtres et maîtresses sont obligés d'avoir la même compétence que leurs confrères anglais ; et les écoles étant défrayées en partie par le trésor public et en partie par la cotisation immobilière, les pauvres se trouvent placés absolument sur le même pied que les riches. Il en résulte entre catholiques et protestants une grande harmonie, prélude de cette bonne volonté parmi les hommes qu'annoncèrent les anges à la naissance du Sauveur.

A l'île du Prince-Edouard, les écoles françaises, tout en relevant, comme celles des provinces sœurs, du conseil de l'Instruction publique, sont placées sous la surveillance particulière d'un inspecteur acadien (M. Joseph-Octave Arsenault), et, quoique communes quant au programme des études avec les écoles anglaises, constituent un département à peu près séparé. Il s'est formé, en 1893, une " Association des instituteurs français", composée de tous les maîtres et maîtresses

acadiens de l'île, dont l'objet spécial est l'enseignement, dans les écoles, du français et de l'anglais mis sur un pied d'égalité. Cette association opère un bien sensible dans les paroisses françaises, que l'envahissement de la langue anglaise menace très sérieusement. Le gouvernement la tolère et l'encourage. Le clergé de l'île, Mgr McDonald tout particulièrement, mérite la reconnaissance des Acadiens pour la part généreuse qu'il a prise dans l'organisation de ce mouvement, et aussi pour le large esprit de justice et de libéralité dont il use envers eux en toutes occasions.

Rien de ce genre n'existe encore à la Nouvelle-Ecosse, où prévaut, d'ailleurs, à peu près le même système d'écoles communes qu'au Nouveau-Brunswick et à l'île du Prince-Edouard. Le français n'y est pas officiellement reconnu dans les écoles publiques ; mais les autorités anglaises sont, au fond, bien disposées envers notre langue. Une académie française, dont M. Alphonse Benoit est le directeur, reçoit une subvention de l'Etat, à la Baie-Sainte-Marie ; des livres de lecture français sont placés sur la liste officielle, et la crainte seule de soulever de fâcheuses susceptibilités empêche, croyons-nous, le Conseil de faire un pas de plus. Sous le rapport de l'enseignement du français, l'écho de ce qui s'imprime et se dit au sujet des écoles du Manitoba produit un mauvais effet dans les provinces maritimes. Cette question réglée, et les zélés devenus moins bruyants, nous aurons l'espérance d'obtenir certaines concessions que le Conseil ne croit pas prudent de nous accorder aujourd'hui.

Nos deux collèges français,¹ celui de Saint-Joseph, au Nouveau-Brunswick, et celui de Sainte-Anne, à la Nouvelle-Ecosse, occupent l'un et l'autre une bonne situation parmi les écoles secondaires des provinces maritimes, et jouissent d'un succès satisfaisant. Ce dernier est dirigé par les Pères Eudistes de France, qui, en outre du collège Sainte-Anne, ont fondé un séminaire théologique à Halifax. Les Eudistes font pour nous

¹ — Comme nous l'avons dit plus haut, l'anglais et le français y sont sur un pied d'égalité.

ce que les Sulpiciens ont fait et font encore pour les Canadiens : ils mettent à notre service leurs talents, leur dévouement et leur bourse. Le supérieur général de l'ordre, le R. P. Ange Le Doré, l'un des ecclésiastiques les plus marquants de France ¹, et que l'Acadie est heureuse de compter au nombre de ses plus illustres amis, a pour le seconder au milieu de nous le R. P. Blanche ², l'émule du P. Lefebvre et le digne continuateur de son œuvre de régénération acadienne ; le R. P. Levallois, supérieur du grand séminaire du Saint-Cœur-de-Marie, à Halifax, et un nombre considérable de docteurs en théologie et de professeurs de sciences et de littérature.

Le fondateur du grand séminaire, le P. Pierre-Marie Crochet, un saint, de qui son supérieur général disait : " C'est un religieux dont toute la vie n'a été qu'un acte prolongé d'humilité, d'obéissance et de sacrifice," est décédé à Halifax, en 1896.

Ce séminaire, élevé sur un terrain acheté de Mgr l'archevêque, dans un des plus riants quartiers de la ville, et qui a déjà coûté à la communauté une somme considérable d'argent, est peut-être le plus beau monument d'éducation supérieure des provinces maritimes.

C'est le R. P. Roy, le fils spirituel de prédilection, l'ami, le confident intime du P. Lefebvre, qui lui a succédé à Memram-

1 — Né à Auray, en Bretagne, en 1831.

Dans les difficultés qui ont surgi, il y a quelques années, entre le gouvernement et les congrégations religieuses, en France, le P. Le Doré a été choisi comme président du Comité de défense.

C'est un écrivain de renom et un orateur distingué.

Les électeurs de la 3^e circonscription de Brest, en Bretagne, viennent de lui offrir la succession législative de Mgr d'Hulst à l'Assemblée nationale, qu'il a refusée.

Ce fut sous les fenêtres de la maison de son aïeul que partit, en juillet 1632, l'expédition de Razilly, qui reprit possession de l'Acadie au nom du roi de France.

2 — Né à Josselin, en Bretagne, en 1848. Fut d'abord clerc d'avocat, puis soldat dans la guerre franco-prussienne, officier d'ordonnance du général Martenot, puis prêtre, en 1878. Les plus hautes charges de la communauté lui furent confiées dès son entrée en religion ; il fut successivement préfet dans les collèges de Besançon et de Rennes. C'est lui qui fut choisi pour fonder le grand collège de Versailles.

cook, en mars 1895. ¹ Sous son habile et féconde direction le collège Saint-Joseph continue, comme au temps de son fondateur, son œuvre de bienfaisance religieuse et nationale.



Le P. Roy.

Le conseil de la communauté continue, de son côté, d'envoyer à Memramcook des Pères et des Frères choisis parmi

1—Le R. P. Girard, D. D., avait été nommé supérieur intérimaire.

les plus compétents de l'ordre. La stabilité de l'institution semble assurée.

Voulant donner un prompt témoignage de leur vive reconnaissance envers le grand bienfaiteur de l'Acadie et de leur profond attachement au collège de Memramcook, les anciens élèves, tous, sans distinction de nationalité et de religion, se sont réunis, peu de temps après sa mort, et ont décidé de lui élever un monument commémoratif.

Le monument est terminé; l'inauguration en a été faite l'été dernier. C'est un superbe bâtiment en pierre, dont le rez-de-chaussée servira de musée, de cabinet de physique, de laboratoire et de classes pour l'enseignement des sciences, et l'étage supérieur de salle publique pour les exercices de fin d'année.

Le P. Lefebvre entre dans l'histoire, comme il est entré dans le cœur des Acadiens. ¹

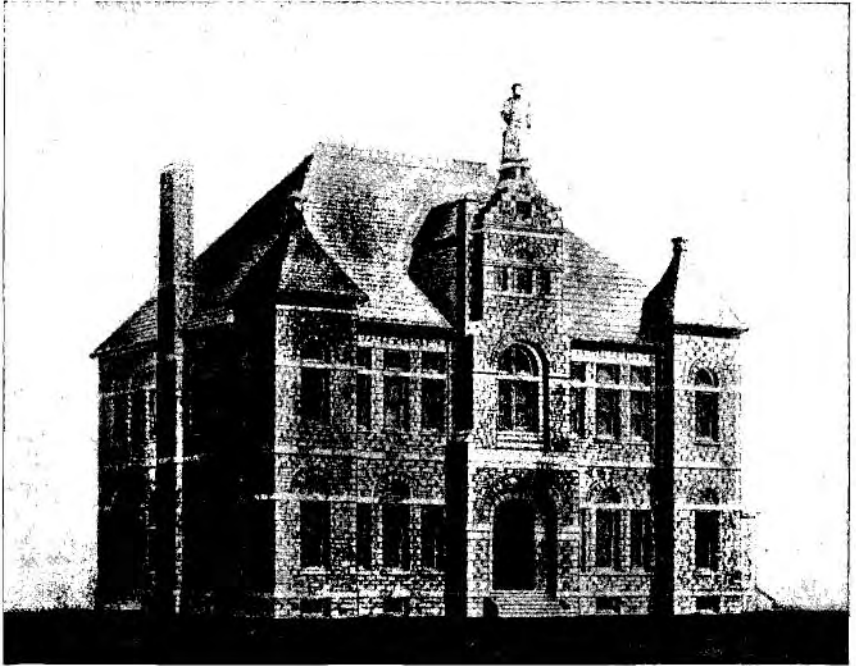
Le progrès accompli par les Acadiens dans les trente dernières années est à peine croyable. Il est vrai qu'ils étaient alors tout à fait ignorés, sans moyens d'action et sans un seul ami de leur race dans les provinces, ce qui fait que leur relèvement saute davantage aux yeux.

Par leur modération dans le succès, leur bonne foi et leur libéralité vis-à-vis des autres nationalités, leur déponillement de tout fanatisme religieux, leur ferme détermination de ne pas s'isoler dans l'État, et les efforts qu'ils font pour arriver aux premiers rangs, les Acadiens se sont gagnés l'estime et le bon vouloir des populations protestantes. D'inférieurs qu'ils paraissaient être, ils sont devenus leurs égaux en toutes choses, sans susciter aucun sentiment mauvais. Ceux qu'ils placent à leur tête évitent surtout de mettre de bruyantes professions à la place des actes, et de faire de tout bois religion.

1—L'autre jour M. Emmerson, le premier ministre provincial, inaugurant un superbe pont en acier, lui donnait, de son propre chef, sans en avoir été requis, le nom de LEFEBVRE. Un seul journal anglais y a trouvé à redire, mollement.

M. Emmerson est un ancien élève de Saint-Joseph.

Dans l'ordre civil et politique justice leur est à peu près rendue ; ils ont des ministres dans l'exécutif du Nouveau-Brunswick (MM. Labillois et Richard), de la Nouvelle-Ecosse (M. Comeau), deux conseillers législatifs¹ et trois représentants à la Législature d'Halifax ; huit membres à la chambre



Monument commémoratif.

d'Assemblée du Nouveau-Brunswick et un à celle de l'île du Prince-Edouard ; un député à la chambre des Communes d'Ottawa, un sénateur,² et un juge de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick.

1—Le Conseil législatif a été aboli au Nouveau-Brunswick, il y a quelques années, et il est devenu électif à l'île du Prince-Edouard.

2—M. Stanislas Poirier, député aux Communes, et M. Joseph O. Arsenault, sénateur, Acadlens l'un et l'autre, viennent de mourir.

Ils ont de plus des avocats, des médecins, des notaires, des commerçants et des industriels, des maîtres et des maîtresses en nombre suffisant pour leurs écoles, au Nouveau-Brunswick et à l'île du Prince-Edouard, des religieuses — en petit nombre — dans les couvents de la Charité, et des prêtres français¹ dans la plupart de leurs paroisses.

Le fait suivant montre quel chemin ils ont fait dans la considération de leurs frères protestants, et comme le fantôme de l'intolérance se dissipe vite avec de bons procédés.

Il y a quelques années, les procès-verbaux de la chambre d'Assemblée du Nouveau-Brunswick eurent à enregistrer les minutes d'une séance tout en français. M. Olivier J. LeBlanc, ministre acadien dans le cabinet, fit dans sa langue maternelle une proposition qu'appuyèrent, dans la même langue, tous ses compatriotes et ceux, parmi la députation anglaise, qui avaient lu le *Télémaque* dans l'original; et M. White, l'orateur, mit la proposition aux voix dans un français très tolérable, au milieu des acclamations de toute la Chambre.

Les os des aïeux en tressaillirent dans leurs tombes.

Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire! On s'est beaucoup occupé de celle des Acadiens, depuis cent ans. Leur premier historien français, depuis la dispersion, tant par ordre de date que pour l'importance des services rendus, est M. Rameau de Saint-Père. Il vint en Amérique, comme on va aujourd'hui en Asie, chercher les champs où fut Troie. Dans ses fouilles il découvrit l'Acadie et les Acadiens, ceux qui sont vivants aussi bien que ceux qui sont morts. Son premier livre, *la France aux colonies*, paru en 1859, nous révéla à la France et au Canada. Il nous apprit aussi à nous-mêmes notre histoire. Personne ne connaissait l'Acadie, avant 1859. Dans un deuxième ouvrage, *Une colonie féodale en Amérique*, il a repris le même thème, retraçant de main de maître toute notre histoire, jusqu'à la dispersion de 1755, et au delà.

1—Par Français on entend, en Acadie, toute personne de nationalité française, qu'elle soit née en France, au Canada ou en Acadie.

Ensuite est venu M. l'abbé Casgrain qui, outre plusieurs études très documentées sur l'expulsion de 1755, a publié successivement un *Pèlerinage au pays d'Évangéline*, livre couronné par l'Académie française, *Une Seconde Acadie*, qui est surtout la relation d'une seconde dislocation des malheureux Acadiens, de ceux qui avaient pris refuge à l'île Saint-Jean, aujourd'hui l'île du Prince-Edouard, et dont le sort fut aussi tragique que celui des habitants de Grand-Pré, et, tout récemment, *les Sulpiciens et les Pères des Missions-Etrangères en Acadie*, peut-être le plus soigné des trois ouvrages.

Cette trilogie historique place l'abbé Casgrain de plein pied à côté de Garneau, de Sulte et de Ferland.

Il était devenu de mode chez certains écrivains des plus considérables, Parkman en tête, de justifier la déportation de 1755 par tous les moyens, surtout en s'appuyant sur le témoignage de traîtres et de renégats, et en mettant à profit la compilation partielle et tronquée des *Archives* de la Nouvelle-Ecosse par Thomas B. Aikins, sinistre figure dans la galerie des dilapidateurs de l'Acadie.

M. Edouard Richard a supprimé la légende des gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse vertueux. Armé de rayons X, il a scruté leurs cœurs et leurs reins, il a compté les trente pièces d'argent que leur ont rapportées le sang et les larmes d'un peuple injustement mis à mort; il a fait voir sous la fauve clarté des documents retrouvés, des perfides, des voleurs et des bourreaux, dans Philipps, Armstrong, Lawrence et Boscawen, et chez les Acadiens, des victimes. Son livre, *Acadia*,¹ est sombre comme Eschyle et vengeur comme Némésis.

Avec Brown et Haliburton les Anglais avaient pris les devants (Raynal, 1780, se classe plutôt parmi les poètes que parmi les historiens) même sur M. Rameau, le premier en collectionnant les documents officiels, partiellement détruits, depuis, par Aikins et Cie, se rapportant aux événements qui

1— Écrit en français et traduit en un anglais digne de Parkman, par le R. P. Drummond, de la Société de Jésus.

amenèrent le *grand dérangement*¹, et le second en publiant, en 1829, une histoire de l'Acadie, remarquable par sa composition et son impartialité.

M. Hannay est venu, après un long intervalle, en 1879, avec une nouvelle histoire de l'Acadie, hounête, consciencieuse et bien écrite, mais entachée d'erreurs fondamentales de faits et de critique. S'il avait à refaire le même ouvrage, maintenant qu'il connaît le manuscrit de Brown, et que les écrits de Mgr O'Brien, de l'abbé Casgrain et de M. Richard ont paru, nous croyons qu'il porterait sur les hommes et les événements de 1755 un jugement différent du premier.

Mentionnons encore Beamish Murdock (1865), l'auteur d'un livre documenté qui tient le milieu entre une très consciencieuse compilation et une synthèse historique proprement dite; une *Histoire de la Nouvelle-Ecosse* par Campbell (1873) et *Un Chapitre perdu de l'histoire de l'Amérique*, par Smith (1884), le prédécesseur de Richard; une *Histoire de Port-Royal, etc.*, par Caluck; une monographie, *Wolfe et Montcalm*, par Parkman.

Un grand nombre d'autres écrivains se sont exercés, au sujet de l'Acadie, et dans le roman et dans la poésie. *Jacques et Marie* de Bourassa est peut-être le roman le mieux réussi d'entre tous ceux qu'a produits la littérature canadienne. Une Américaine, Madame Williams, est l'auteur d'un ouvrage de fiction, *les Français, neutres*, qui mérite aussi d'être mentionné.

Mais il y a la gracieuse idylle de Longfellow, pétrie de rayons et de larmes, l'*Evangeline*, qui toute seule tient lieu d'histoire et d'épopée. Ce chef-d'œuvre de la poésie en Amérique a fait entendre, chez tous les peuples où les beaux vers sont lus, les sanglots de l'Acadie agonisante. C'est une lumière placée bien haut dans le firmament, dont les rayons doux et pénétrants éclairent un drame qui marque d'infamie ses auteurs.

Hélas! c'est dans l'histoire et dans la poésie que sont les seuls trésors que le monde nous envie. Nos biens nous ont

1—Le manuscrit de son histoire inachevée fut découvert dans la boutique d'un épicer, en 1852, avec les pièces officielles qui ont permis à M. Richard de reconstituer la chaîne des événements qui aboutit au drame de 1755.

été enlevés pour ne plus nous être rendus ; l'héritage matériel des confesseurs de la Foi ne fera jamais retour à leurs descendants. Nous avons vécu de résignation durant cent cinquante ans, et ce n'est que depuis l'arrivée du P. Lefebvre et de ses compagnons de Sainte - Croix dans notre Acadie que nous nous reprenons à espérer.

Que béni soit celui qui a mis dans nos cœurs ce germe d'espérance dont toute une race peut renaître !





ADDENDA

Depuis l'impression du chapitre IV de ce livre, il nous est parvenu des documents importants se rattachant à la question de l'excommunication des " patriotes " canadiens de 1837-38. Nous donnons l'extrait suivant dans son intégralité. Il contient, croyons-nous, le célèbre mandement d'excommunication de Mgr Lartigue, ou plutôt les " instructions " données au clergé du diocèse de Montréal.

Le lecteur remarquera que ce décret fut lancé après dîner, à la suite d'une santé.

(Copie.)

MGR BOURGET.

ALLOCATION DE MGR LARTIGUE.

(Le 25 juillet 1837, fête de saint Jacques.)

Après la santé du Pape, Mgr de Montréal adressa (la parole au) clergé présent par l'allocution suivante :

" MM., comme il ne peut se rencontrer une occasion plus solennelle ni plus nombreuse que celle-ci, je dois en profiter pour donner aux pasteurs des paroisses quelques avis de la plus haute importance dans les circonstances spéciales où se trouve le pays, savoir : que les pasteurs devraient faire tous leurs efforts pour rétablir la charité et l'union parmi leurs ouailles ; qu'ils devraient représenter à leurs paroissiens qu'il n'est jamais permis de se révolter contre l'autorité légitime, ni de transgresser les lois du pays ; qu'ils ne devraient point absoudre dans le tribunal de la pénitence quiconque enseigne ou qu'il est permis de se révolter

“ contre le gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre
“ ou qu'il est permis de violer les lois du pays, particulièrement celle
“ qui défend (*sic*) la contrebande, bien moins encore ceux qui les
“ enseigne et les viole en même temps.”

“ Cette courte allocution depuis longtemps désirée et sollicitée auprès
de l'évêque par plusieurs membres du clergé, dont pour ma part j'en
étais un, fut accompagnée d'un tonnerre d'applaudissements qui
gronda longtemps et vivement, de manière à faire voir à l'évêque que
tout le monde sentait le besoin qu'il y avait depuis longtemps,
qu'il se déclarât et qu'il était même déjà trop tard. La santé du Roi
fut alors bue avec enthousiasme et *God save the King* fut chanté
debout et avec une vive expression.”

Extrait certifié conforme, du 3e vol. des *Mémoires*, etc., (inédits),
par M. Jacques Paquin, curé de Saint-Eustache, Rivière-du-Chêne:

FIRMIN PICARD,

Publiciste, homme de lettres,

Montréal.





TABLE DES MATIÈRES

| | PAGES |
|-------------------------|-------|
| AVIS AUX ACHETEURS..... | V |
| PRÉFACE..... | IX |

CHAPITRE PREMIER

| | |
|---|---|
| De Montréal à Saint-Philippe de Laprairie. — Extrait de baptême. — Saint-Philippe. — Etymologie du nom et origines de la famille du P. Lefebvre. — Son père coureur-des-bois. — Les trappeurs canadiens. — Histoire de deux Anglais et d'un seau d'eau..... | 1 |
|---|---|

CHAPITRE DEUXIÈME

| | |
|---|----|
| Son enfance. — Sa mère. — Ses premières écoles. — Première communion. — Le père Laperle. — Mort de son père. — L'école de Singer. — L'hiver au Canada. — Lectures. — A-t-il aimé ? — L'amour de la nature chez les poètes, les saints et chez Camille Lefebvre..... | 11 |
|---|----|

CHAPITRE TROISIÈME

| | |
|---|----|
| Sa vocation religieuse. — Pèlerinage. — Son entrée à Saint-Laurent. — Il enseigne. — Noviciat. — Epreuves. — La pauvreté, l'obéissance et la chasteté. — Était-il humble et obéissant ? — Le R. P. Rézé. — Profession religieuse. — Son ordination à la prêtrise..... | 27 |
|---|----|

CHAPITRE QUATRIÈME

| | PAGES |
|--|-------|
| Les apologistes canadiens et le clergé. — Le clergé seul n'est pas l'Église ; il est à l'Église ce que le gouvernement est à l'État. — Le P. Lefebvre à Saint-Eustache. — Cinq ans de mission. — Mgr de Laval. — La rébellion de 1837-38. — Causes du mouvement insurrectionnel. — Les Canadiens étaient-ils justifiables de se rebeller? — La liberté. — Les droits de l'homme. — Chénier. — Sa mort héroïque. — Les " patriotes " de 1837 ont-ils été canoniquement excommuniés? — Mandements de Mgr Lartigue. — Le P. Lefebvre..... | 43 |

CHAPITRE CINQUIÈME

| | |
|---|----|
| Commencements difficiles de la communauté de Sainte-Croix. — Le P. Lefebvre vicaire à Sainte-Rose. — Catéchiste à Saint-Laurent. — Aumônier à Saint-Aimé. — Ses missions dans le diocèse de Saint-Hyacinthe. — Grand succès d'éloquence à Sorel. — M. Chapleau. — Les Sorellois le veulent pour curé. — Mgr Sweeney entreprend d'installer une communauté de religieux à Memramcook. — Le P. Lefebvre choisi pour y fonder le collège Saint-Joseph..... | 59 |
|---|----|

CHAPITRE SIXIÈME

| | |
|--|----|
| Oubli dans lequel les Acadiens étaient tombés en 1864. — On les croyait anéantis. — Acharnement de la fatalité contre eux. — Au ban de l'humanité. — Leur dispersion. — Population en 1755 et en 1763. — Les Puriains. — Premiers évêques. — Les Acadiens sont ignorés dans la hiérarchie. — Qui les a créés et mis au monde?..... | 73 |
|--|----|

CHAPITRE SEPTIÈME

| | |
|---|----|
| Langue française et religion catholique. — Missionnaires venus de France. — Premiers députés acadiens. — Premières écoles. — Les évêques de Québec veulent fonder un collège en Acadie. — Les Jésuites. — M. Gagnon. — Prêtres acadiens, M. Bourg, M. Poirier, M. Giroir. — M. Lafrance, précurseur du P. Lefebvre. — Son héroïsme. — Fondation du " séminaire " de Saint-Thomas, futur collège Saint-Joseph..... | 89 |
|---|----|

CHAPITRE HUITIÈME

PAGES

Memramcook. — Arrivée du P. Lefebvre. — Premier sermon. — Départ de M. Lafrance de Memramcook. — Description du collège. — Saint Joseph choisi pour patron. — Sermon de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal. — Accident de voiture. — Pères et Frères de Sainte-Croix. . . 103

CHAPITRE NEUVIÈME

Ouverture des classes. — Première et deuxième année. — Indigence. — Moulin à vent. — Miracle ! — Cours classique, le même aujourd'hui, au Canada, qu'il y a deux siècles. — Nécessité de l'améliorer. — N'est pas une institution divine. — Ses variations depuis l'ère chrétienne. — Sous Louis XIV. — Au Canada, avant la conquête, et les professions libérales. — Nécessité des fortes études. — Le P. Lefebvre à Arichat. — Anecdote. 115

CHAPITRE DIXIÈME

Mort de M. Lafrance. — 1867, Confédération canadienne. — Anglais et Français. — Travaux de construction. — Le Père Robert. — Nouveaux professeurs. — Charte du collège. — Subvention. — Construction d'une annexe. — Incendie miraculeusement arrêté. — Chapelle à saint Joseph. — Versification. — Concours homérique. — Missions à desservir. — Sainte-Anne-des-Beaumont. — Sauvages de l'Acadie. — Leurs vertus. — Leur conversion. — Leur amitié séculaire pour les Acadiens. — Anecdote. . . 131

CHAPITRE ONZIÈME

Paroisse et missions. — Quelques coutumes acadiennes. — Politesse. — Vêtements. — Ne s'embrassent pas en public. — Particularité du parler acadien. — Les notables de Memramcook. — Il est nommé grand vicaire (*in partibus*) de Mgr Connolly. — Tentative d'abolition de la langue française à la Nouvelle-Ecosse. — Le serment du test. — Vive Haliburton ! 153

CHAPITRE DOUZIÈME

Congrégations enseignantes. — Leurs droits et obligations. — Coup d'œil sur l'enseignement donné à Saint-Joseph. — Le P. Geoffrion déclaré *juste*. — Concours interprovincial. — Le F. Grégoire, professeur de philosophie. — Sa méthode. 169

CHAPITRE TREIZIÈME

| | PAGES |
|--|-------|
| Son tempérament d'artiste. — Période de paix. — Fanfare. — Voyage à Moncton. — Un canon qui part tout seul. — Attaques anglaises. — Premier avocat acadien. — Absence de préjugés. — Excursion au fort Beauséjour. — Demoiselles de l'Académie de Sackville passées en revue. — Séances dramatiques et auteurs tragiques. | 179 |

CHAPITRE QUATORZIÈME

| | |
|---|-----|
| Prions pour la France. — Abolition des écoles " confessionnelles " au Nouveau-Brunswick. — Emeute à Caraquet. — Meurtre. — Procès. — Apaisement. — Journalistes politico-religieux. — Une apparition diabolique. — Inspection par l'Etat des collèges subventionnés. — Le P. Lefebvre est nommé Provincial. — Ses résistances. — Un mystère. — Voyage en France. — Le collège Saint-Joseph dans l'angoisse. — Son retour. — Amour des Acadiens pour la France. — Auguste Renaud. — Sermon sur la France. | 189 |
|---|-----|

CHAPITRE QUINZIÈME

| | |
|--|-----|
| Construction du collège de pierre. — Lettre de Mgr Sweeney. — Embarras d'argent. — Maladie. — Construction d'un couvent. — La femme et la civilisation. — Opinion de Molière. — Convention de 1880 à Québec. — Convention acadienne de 1881. — L'Assomption fête nationale des Acadiens. — Douleur du P. Lefebvre. — Convention nationale de Miscouche. — Adoption d'un drapeau. — Air national. — Convention de la Pointe-de-l'Eglise. — Fondation du collège Sainte-Anne. — Les Eudistes. — L'abbé Guay. — L'abbé Parker. — L'abbé Rouxel. — Mgr O'Brien. | 207 |
|--|-----|

CHAPITRE SEIZIÈME

| | |
|--|-----|
| Considérations sur l'humilité. — Il refuse d'être Provincial une seconde fois. — Docteur en théologie. — On lui coule sa statue. — Discours à cette occasion. — On veut le faire <i>Monsignor</i> . — Progrès général chez les Acadiens. — L'abbé Richard et le collège Saint-Louis. — Le P. Lefebvre et les Irlandais catholiques. — Vingt-cinquième anniversaire épiscopal de Mgr Sweeney. — Quart de siècle d'existence du collège. — L'abbé François Cormier. — Translation des cendres de M. LaFrance. — Missionnaire apostolique. | 225 |
|--|-----|

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

| | PAGES |
|---|-------|
| L'amour. — Piété du P. Lefebvre. — Ses saints préférés. — Son amour de l'Acadie. — Ses écoliers. — Ses paroissiens. — Anecdotes. — Sa charité. — Son esprit. — Ses rapports avec les élèves. — Son grand air. | 239 |

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

| | |
|---|-----|
| Portrait. — Chez les Pères de la communauté. — Les miracles? — Préférait la sainte Vierge à Diana Vaughan. — Justice. — Était né orateur. — L'enseignement au Canada. — Un homme de progrès. — Le progrès humain. — Autorité des parents. — Éléments avilisants. — Trait. | 255 |
|---|-----|

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

| | |
|---|-----|
| Agonie de deux ans et demi. — Son amitié pour le P. Roy. — Il démissionne. — Correspondance. — On veut l'envoyer à l'Hôtel-Dieu de Montréal. — Diphtérie au collège. — Suprême angoisse. — Maladie. — Retour à Memramcook. — Fondation de la communauté des <i>Petites Sœurs de la Sainte-Famille</i> . — Sœur Léonie. — <i>Sic vos non vobis</i> . — Mort du P. Lefebvre. — Funérailles. — Deux oraisons funèbres. — Épitaphe. | 273 |
|---|-----|

CHAPITRE VINGTIÈME

| | |
|---|-----|
| Acadiens en dehors de l'Acadie. — Journaux acadiens. — Le catéchisme dans les écoles. — Le français. — Les Eudistes. — Le P. Le Doré. — Le P. Blanche. — Le P. Roy. — Situation présente des Acadiens. — Monument commémoratif. — Historiens : Rameau de Saint-Père, l'abbé Casgrain, Edouard Richard, Brown, Haliburton, Hannay, Murdock, Campbell, Smith. — <i>Jacques et Marie</i> . — <i>L'Évangéline</i> | 293 |
| ADDENDA. | 305 |



